

Camille-Fr. DUMONT

**LA FAMILLE DUMONT A SAINT-LEGER
ET MEIX-LE-TIGE**

Trois siècles d'histoire
(1656-1957)

Louvain
1967

TABLE DES MATIERES

(Schéma généalogique, table des matières, sources)

Introduction (6)

PREMIERE PARTIE

Les chefs de famille selon la ligne directe.

Ch. I: L'enracinement de la famille à Saint-Léger vers 1650.

- La vie à Saint-Léger au 17e siècle (10)

1. Misères dans le Luxembourg.
2. La population de Saint-Léger à partir de 1650.
3. La vie sociale à Saint-Léger au 17e siècle.

- Apparition de la souche Dumont à Saint-Léger (16)

1. Henry Dumont en 1656 et 1659.
2. La mort de Henry Dumont.
3. La question de l'origine de la famille.

Ch. II: Vers la stabilisation sociale (1675-1775).

- François I et les initiatives périlleuses (26)

1. Un garçon vindicatif.
2. Une vie dure au milieu des remous de la guerre.
3. Entreprises hasardeuses ?

- Une figure presque anonyme: Henry le jeune (32)

1. Une particularité des registres paroissiaux.
2. Identification de Henry le jeune.
3. Ce qu'on sait de Henry le jeune.

- L'établissement de François II et M. Tiercelet (36)

1. François II jusqu'en 1775.
2. Bilan après un siècle: un seul ménage Dumont.
3. François II ouvrier des forges.

Ch. III: Crise à la fin de l'Ancien Régime (1793).

- L'industrie des forges et la récession économique (43)

1. Le paysage gaumais et les forges.
2. Prospérité et décadence.
3. Un souvenir de famille au Musée Gaumais.

- La souche en péril à Saint-Léger (49)

1. La retraite et la mort de François II.
2. François III, une vie courte traversée d'épreuves.
3. Temps critiques.

Ch. IV: Renaissance et implantation à Meix-le-Tige (1830)

- La montée de François IV (54)

1. Enfance besogneuse et maturité précoce.
2. Un ménage prospère.
3. La maison toujours debout à Saint-Léger.

- Jacques-François Dumont et l'implantation à Meix-le-Tige (61)

1. Vie et activités de Jacques-François.
2. En visite à la maison familiale.
3. Ce qu'il advint de la famille à Meix-le-Tige

SECONDE PARTIE

PREMIERE SECTION: Les branches latérales.

Ch. I: Les enfants de Henry Dumont et Barbe Yande (70)

Ch. II: Essaimages depuis la deuxième génération (73)

- Cousinages à partir de Jean Dumont.
- Oncles et tantes de la deuxième génération.

Ch. III: Parentés à la fin de l'Ancien Régime et essaimage à Bleid (81)

- Les trois générations du 18e siècle.
- Augustin Dumont à Bleid.

Ch. IV: Les derniers Dumont de Saint-Léger et la famille de Meix-le-tige (86)

ANNEXE I: Descendance de la famille de Meix-le-Tige (88)

SECONDE SECTION: les souches maternelles.

Introduction: Les grands-mamans de Saint-Léger (97)

Les souches de Meix-le-Tige: les branches d'Assy (99)

Boutez (102)

François (104)

ANNEXE II: Note sur la famille Bailleux (110)

INDEX: Répertoire alphabétique de tous les prénoms
portés par les membres de la famille DUMONT (112)

**Indications concernant les
sources principales.**

- 1) AIAL: Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg, citées selon le tome et l'année.

- 2) Archives de l'Etat à Arlon:
 - Cadastre de Marie-Thérèse en 1766; *les tabelles sont à Arlon; les dépositions manuscrites des propriétaires sont en possession de l'abbé C. Gillet à Malonne.*

 - Liasses concernant Meix-le-Tige.

 - Oeuvres de Loi: *10 volumes contenant les actes de justice (ventes, testaments, actes d'huissier) de la ville libre de Saint-Léger, de 1688 à 1789. Trois photocopies sont conservées aux Archives familiales pour des pièces au sujet de François I.*

 - Régime français, 1793-1815 à Saint-Léger; *fardes citées d'après leur numéro d'ordre.*

 - Registres; *voir ci-dessous.*

- 3) Archives de l'Etat à Luxembourg: dénombrements de feux pour les années 1611 et 1656.

- 4) Archives familiales: conservées à Lierneux chez ma mère Marie-Julie Dumont-Gavroy; elles contiennent quelques actes de notaire sur les transactions passées entre les François et notre aïeul Jacques-François Dumont, ainsi que l'inventaire des biens de la communauté en 1848.

- 5) Documents H. Gillet: j'indique, par cette référence, des copies manuscrites, faites par Hippolyte Gillet, de documents d'archives de Saint-Léger et du Grand Conseil de Malines. Ces notes sont actuellement en possession de l'abbé C. Gillet, curé de Malonne.

- 6) Registres paroissiaux:
 - Saint-Léger: *ancien régime aux Archives d'Arlon (côtés selon leur sigle, A-B-D-E); registres du 19e siècle conservés au presbytère.*

 - Meix-le-Tige: *ancien régime à Arlon; 19e siècle au presbytère.*

 - Autres villages: *Bleid, Signeulx, Witry, etc. Consultés à Arlon ou éventuellement chez les curés.*

- 7) Registres d'état-civil:
 - Saint-Léger: *archives d'Arlon pour la période française, maison communale pour le 19e siècle.*

- Bleid: *archives d'Arlon et commune (à partir de 1833)*.

INTRODUCTION

Au siècle dernier, un de nos grands-oncles maternels, Jérôme-François, curé à Straimont dans le Luxembourg, demanda par testament que soient gravés dans la pierre les noms des membres défunts de sa famille. Ses dernières volontés furent respectées; c'est ainsi qu'il existe encore aujourd'hui, au cimetière de Meix-le-Tige, un monument funéraire qui témoigne de sa pieuse intention. Et à cause de cette tombe, le nom de Jacques-François Dumont, beau-frère du curé François et grand-père de mon père, décédé en 1848, n'est pas tombé dans l'oubli.

A mon tour, j'ai pensé faire oeuvre pie en essayant de retrouver toute la lignée des Dumont, aussi loin qu'il était possible de remonter. Et j'ai voulu transmettre à mes arrière-neveux le fruit d'un travail auquel je me suis livré à des heures favorables de recherche, lorsqu'un peu de temps m'était laissé pour me ressouvenir des anciens.

J'ai hésité entre plusieurs méthodes, avant de me résoudre à adopter la manière analytique et documentée que l'on trouvera dans les pages qui suivent.

Il m'aurait été agréable de faire un récit imaginé, assez court, mettant en relief tout ce qui se prêtait à une rédaction de style cordial et familial. Cela aurait été un peu le *roman* de la famille. Mais le lecteur n'en aurait pas retiré le sentiment de la vérité rigoureuse. L'imagination aurait voilé la simplicité des faits. Et peut-être, en fin de compte, me serais-je trop raconté moi-même, au lieu de m'effacer devant les autres.

A l'inverse, je pouvais simplement reproduire les documents d'archives: leur matérialité aurait parlé d'elle-même. Ce serait certainement faire oeuvre valable que de rassembler ainsi les pièces intéressant notre famille dans les anciens registres paroissiaux, les oeuvres de loi, les liasses provenant de l'administration des communes ou les copies des actes de notaires. Pourtant tout cela demeure squelette sans chair vivante. Et d'ailleurs, au cours de mes passages toujours rapides dans les villes où sont conservés les documents, je n'ai jamais eu assez d'heures disponibles pour transcrire tous les textes. J'ai pu noter les plus importants et j'en reproduirai plusieurs. Pour les autres, j'ai dû me contenter de les repérer et d'en copier l'essentiel.

Bref, pas plus que je n'ai fait le roman de la famille, je n'ai constitué l'inventaire complet des témoignages qui la concernent. Aussi ma méthode présente ses défauts. Elle n'a pas le caractère littéraire du récit romancé, ni la rigueur tout à fait scientifique du mémoire d'historien. Mais elle participe, en quelque sorte, à la fois de l'un et de l'autre.

J'ai voulu, en effet, renseigner le plus exactement possible sur les personnes, tout en racontant les événements et l'évolution sociale du milieu. J'ai donc essayé de reconstituer le genre de vie de nos ancêtres, de dire les heurs et les malheurs de leur destin, les aléas de leur fortune. Ainsi je me suis efforcé d'étoffer un peu la trame assez pauvre des documents. Voilà pourquoi mon texte est long et donne beaucoup de faits qui dépassent le cadre étroit de la famille.

Aussi bien, ce qui est important dans une généalogie, ce n'est pas tant de remonter jusqu'à des époques reculées et d'étaler une longue série de parents. C'est surtout de pouvoir rester en amitié avec eux. Pour moi, je me suis mis en imagination auprès de nos pères, vivant en quelque sorte de leur existence. Je souhaite aussi que d'autres éprouvent le plaisir de participer à leurs simples bonheurs, connaissent comment ils ont été bouleversés par les épreuves des temps anciens souvent fort rudes, et cherchent comme eux, dans la joie et dans la peine, à découvrir la fidélité de l'amour comme la réalité de l'absolu.



Qu'on ne s'attende pas à découvrir ici des choses bien extraordinaires ! Je n'ai pas entrepris l'histoire de ma famille dans l'espoir de lui décerner des titres de noblesse. L'époque est révolue ou chacun mettait son point d'honneur à se créer des aïeux blasonnés. Aujourd'hui les généalogistes se penchent aussi sur le destin des familles roturières. L'intérêt de celles-ci, c'est précisément qu'elles ne sortent jamais du commun. Elles composent donc l'immense majorité des hommes.

Nos aïeux furent de cette masse de gens modestes qui peuplaient les campagnes. Et tout justement, ce qui passionne dans leur cas, c'est de suivre leur lente ascension vers une vie plus confortable, malgré les déboires, les échecs et les deuils qui parfois mettaient en péril l'avenir de la race.

Il en va un peu de l'évolution de notre souche comme de la vie d'une plante. Celle-ci se développe en s'adaptant aux circonstances d'un climat sain, s'étiolé à la suite d'accidents malheureux qui vont souvent jusqu'à menacer son existence, retrouve de la sève de façon presque miraculeuse, pousse des rameaux en diverses directions, pour fructifier au loin et faire surgir de nouveaux plants.

- La branche des DUMONT dont nous descendons s'implante subitement à Saint-Léger vers 1650, sans qu'on puisse préciser ses origines plus anciennes (*chapitre I*).

- Après une période difficile, durant les remous des guerres françaises, elle va se maintenir et même essaimer durant le 18^e siècle, en s'adaptant à des circonstances économiques devenues

plus stables. Nos pères s'orienteront alors vers l'industrie du fer; ils seront fondeurs, ouvriers des fourneaux, comme bien d'autres de la région gaumaise pendant la bonne période du milieu du siècle (*chapitre II*).

- Mais la crise survient avec la fin de l'ancien régime. Alors qu'un rameau se scinde pour donner un nouveau plant à Bleid, voici que le nom des DUMONT est à deux doigts de disparaître de Saint-Léger. La souche subsistera cependant par un seul rejet, qui traversera victorieusement les intempéries de la révolution pour redonner vie à une famille nombreuse (*chapitre III*).

- Cependant cet éclat soudain, qui ramène aussi la prospérité, ne durera pas. La branche de Saint-Léger finira par se stériliser, au point qu'aujourd'hui il n'en reste plus qu'un souvenir chez les anciens du village, tandis que la maison bâtie vers 1830 par notre arrière grand-père demeure encore debout. Heureusement qu'entre temps un nouveau surgeon avait fructifié à Meix-le-Tige. C'est de là que part comme un troisième jet de sève dans la famille dont nous sommes issus, dispersés pourtant aujourd'hui loin du sol originel (*chapitre IV*).

Tel sera donc le plan de mon travail pour ce qui regarde la ligne directe de nos ancêtres. J'y ajouterai quelques notes sur les lignes latérales et j'indiquerai aussi l'origine des souches maternelles.

Avec tout cela, j'aurai finalement décrit le sort d'une famille parmi d'autres sans doute fort semblables. La force de ces anciennes générations, c'était l'énergie vitale qui les jetait au monde. La vertu dominante était alors le courage devant l'épreuve. Travailleurs du minerai ou cultivateurs de la marne gaumaise, nos aïeux avaient le sens de l'effort. Mais ils ne manquaient pas non plus du goût du beau travail, comme en témoignent les quelques reliques qu'ils ont laissés. Plusieurs ont participé à la gestion des affaires du village: le bon sens paraît avoir dominé chez eux et, à aucune époque, je ne vois de tare, physique ou morale, qui ait diminué la race. Ils étaient chrétiens aussi, comme tout le monde sans doute en ces temps-là; mais, au moins pour ceux que je connais qui furent plus proches, c'était un christianisme de vraie conviction et non purement traditionnel.

Bref, une race prolifique et saine, douée d'énergie et de solides qualités naturelles, qui a pu survivre aux deuils et aux malheurs de toutes sortes parce qu'elle gardait finalement la foi, dans le courage d'affronter sa destinée.

Ce sont aussi les vertus que je souhaite voir se développer dans le cœur de mes neveux et cousins, auxquels je dédie ces pages, leur demandant simplement de se souvenir de moi quand j'aurai à mon tour rejoint nos pères.

PREMIERE PARTIE

Les chefs de famille selon la ligne directe.

NN°

1. Henry Dumont (*env. 1620 - env. 1670*) et Barbe Yande.
2. François I (*env. 1660 - 1733*) et Louise Graingoire.
3. Henry le jeune (*env. 1695 - 1752*) et Anne Philippe.
4. François II (*1720-1793*) et Marguerite Tiercelet.
5. François III (*1751-1793*) et Marie-Anne George.
6. François IV (*1785-1854*) et Charlotte Coulon.
7. Jacques-François (*1804-1848*) et Julie François.

CHAPITRE PREMIER

L'enracinement de la famille à Saint-Léger vers 1650.

Notre famille peut se dire véritablement marquée par le sol de la Gaume. Durant trois siècles, les générations de nos parents se sont succédées sur ce territoire exigu, partie de la Lorraine qui s'adosse au socle ardennais.

Saint-Léger, puis Meix-le-Tige, furent les lieux de résidence de la souche dont nous somme issus. Sans doute, nos ancêtres allaient volontiers chercher leur épouses dans les villages voisins, gaumais eux aussi (1). Mais le plus souvent, ils revenaient à l'endroit de leur naissance pour y perpétuer la famille.

Il paraît donc nécessaire, au début de cette histoire, de décrire l'état général de la région gaumaise et de Saint-Léger en particulier, au moment où nous y voyons apparaître pour la première fois, en 1656, notre arrière grand-père Henry Dumont.

I. La vie à Saint-Léger au 17e siècle.

1. Misères dans le Luxembourg.

La contrée où vivaient nos aïeux se trouvait en ce temps dans le duché de Luxembourg, relevant de la couronne d'Espagne. Or, en 1635, commence une phase de la guerre de Trente ans qui va toucher directement la région. Auparavant les hostilités s'étaient déroulées en pays germanique. Mais, à partir de ce moment, s'ouvre la période française de la guerre, durant laquelle le sud de la Belgique actuelle devient le champs de bataille où se recherchent, s'affrontent et se poursuivent les armées impériales d'un côté, et les soldats de Richelieu de l'autre.

Pour défendre le duché menacé par le sud (2), un corps d'armée à la solde de l'Espagne s'approche de la frontière, en passant par le Luxembourg et Virton. Ces régiments sont composés de bandes mercenaires, soudards croates, polonais et hongrois, qui se comportent partout en véritables brigands. Parce que nos populations parlent français, elles sont regardées comme ennemies. Vols, pillages, incendies marquent de place en place l'avance des troupes. De longues pages suffiraient à peine, pour décrire, d'après les

(1) Les souches maternelles que l'on peut repérer proviennent de Signeux, Rachecourt, Musson, Halanzy, Chatillon.

(2) Le Luxembourg comprend encore à cette époque Montmédy, Ivoix-Carignan, Damvillers, Marville et Thionville, qui seront cédés en 1659 à la France

chroniques, les calamités de toute espèce qui s'abattirent ainsi sur les malheureux habitants des villes et des campagnes (1). Et, pour comble de malheur, la peste et la famine, conséquences habituelles des guerres, se jettent ainsi sur la province.

Parmi toutes, l'année 1636 est la plus sombre des dates. On l'appelle, dans les annales, indifféremment l'année des croates, l'année de la peste ou l'année de la "grande mortalité". En ces jours désastreux, des villages entiers sont brûlés, les habitations pillées, les habitants massacrés, et, s'ils parviennent à s'enfuir dans les bois, c'est alors la maladie qui les achève.

La contrée en est à ce point bouleversée que, de ce moment, on peut dire qu'elle prend une autre physionomie. Ainsi, il y a en Gaume des noms de villages disparus à cette époque, tel par exemple le village de Landin qui n'est plus aujourd'hui qu'un lieu-dit (2). A Limes, pendant cinquante ans, on ne vit plus trace de maisons. C'est à ce point qu'une coupure réelle, une absence de continuité presque totale existe, dans les dénombrements, entre la population du début du 17^e siècle et celle qui se réimplanta par la suite. Le renouvellement dut se faire par un afflux de gens venus de régions moins ravagées. Pour la Gaume et tout le Luxembourg, c'était la ruine totale: "*plus de trois quart des habitants du plat pays sont morts...Le peuple de cette province est diminué de plus de deux tiers*", dit un procureur général dans un rapport au Conseil daté de février 1637. Et, dix ans plus tard, en relevant les mêmes misères, il rappelle encore: "*il y moururent misérablement des personnes par cent et cent mille et n'y resta pas la dixième âme vivante; tous biens et bétail furent enlevés, perdus et détruits*" (3).

Ce furent là les années les plus cruelles. Celles qui suivirent, sans être aussi dramatiques, ne laissèrent cependant que peu de répit aux habitants. Les conditions de vies étaient lamentables: "*Le peu de sujets qui restent...ont été contraints la plupart d'abandonner leurs maisons et de se retirer dans les bois et entre les rochers où ils ont enduré les rigueurs du temps et la famine*" (4). Même après le départ des troupes, la contrée demeure tellement désolée qu'on recourt aux expédients pour se procurer la nourriture: "*On a dû faire du pain*

(1) On trouvera différents récits de ces événements dans AIAL, 53 (1922), p. 34 sv.; 78 (1947), p. 68 sv.; 84 (1953), p. 112-114.

(2) Situé près de la gare de Sainte-Marie. Voir V. Balter, Localités disparues de la province de Luxembourg, Bulletin trimestriel des AIAL, 23 (1947), p. 3-30.

(3) Rapport à l'archiduc Léopold, le 14 novembre 1648.

(4) Du Conseil provincial au Conseil d'Etat, 2 avril 1650.

mélangé de glands, de semences de lin, de foin, de raclures de bois et semblables ordures" (1). Car l'état de guerre est quasi permanent de telle sorte que la restauration des villages demeure impossible. Le pays est presque continuellement traversé par des troupes, soit françaises, soit alliées de l'Espagne. Et durant la mauvaise saison, les soldats prennent leurs quartiers d'hiver sur place en vivant des ressources de la population.

Cette situation, avec des phases plus ou moins aiguës, dure à peu près jusqu'à la fin du siècle.

Quelques dates résumeront le cours des événements. Après la paix de 1648 qui met un terme à la guerre de Trente Ans, les hostilités reprennent entre la France et l'Espagne, jusqu'à la paix des Pyrénées, de 1659, qui ampute le Luxembourg de quelques terres (par exemple Avioth). Puis viennent les guerres de conquêtes de Louis XIV. En 1672, des troupes françaises envahissent tout le Luxembourg. Cinq ans plus tard, ce sont au contraire les Allemands qui traversent le sud de la région, pillant et enlevant tout ce qu'ils peuvent dans les villages, dont les habitants se sont une fois de plus enfuis dans les bois. En 1681, nouvelle occupation française (2).

Louis XIV prend effectivement possession du duché en 1684 et l'occupe jusqu'en 1697 (traité de Rijswijk). Durant ces treize années de domination, il semble qu'un certain calme soit revenu dans la région et que les soldats y aient été plus disciplinés. Mais les passages de troupes sont encore fréquents. C'est seulement après 1715, sous régime autrichien, que le pays de Luxembourg pourra jouir d'une paix complète, réparer ses pertes, panser ses blessures et entrer vraiment dans une ère de prospérité.

2. La population de Saint-Léger à partir de 1650.

Il était nécessaire de rappeler les faits qui marquèrent le 17^e siècle en Gaume, afin de se représenter plus ou moins ce que dut être la vie continuellement troublée de nos ancêtres à Saint-Léger.

Que se passait-il alors dans le village ? L'un ou l'autre document permet de se l'imaginer de façon assez concrète.

La bourgade semblait prospère lors du dénombrement qui eut lieu en 1611 (3). On compte à ce moment 41 personnages payant contribution, avec en plus quatre exempts et quatorze "*pauvres et mendiants*" non inscrits parmi les contribuables. Si l'on applique

(1) Requête des Etats au Gouvernement général en 1651.

(2) Le commandant français répandit ses troupes "*entre autres à St-Léger, Tintigny, aux deux Habay, auxquels lieux il y en arriva six compagnies, le 19 mars 1681, auquel jour il tomba une grosse neige qui dura quinze jours*" (Chronique de Blanchart).

(3) Archives de l'Etat à Luxembourg, A XIII, 6, vol. II, p. 175.

au nombre des bourgeois propriétaires le "facteur de réduction" cinq, on arrive à un total d'environ 225 personnes (1). En y ajoutant les non-contribuables et leurs enfants, le chiffre pourrait monter au-delà de 250. Au début du 17^e siècle, Saint-Léger était donc une commune de petite importance.

Comme dans d'autres villages de la contrée, cette population fut presque anéantie lors de l'année fatale de la peste. "*Cinq à six, nous dit-on, étaient restés du ravage de l'an 1636*" (2).

Quelques années plus tard, en 1650, il n'y a encore que dix à douze ménages, et la plupart des maisons sont toujours en ruine.

La vie que mènent les survivants du grand désastre est rude et à demi sauvage. Les terres sont laissées sans propriétaires et on se les adjuge à l'avenant. Ceux-là qui "*auparavant les guerres avaient le moins dans le village*" s'approprient les biens et vendent aussi les bois de la communauté. Plus tard on les accusera même "*d'avoir vendu et bu le prix de leurs cloches en la ville d'Arlon*" (3). Pour rétablir l'ordre et empêcher la perte définitive des forêts, un commissaire royal demande au Procureur général de Sa Majesté de défendre les coupe de bois sous peine de prison.

Peu à peu cependant, la vie se réorganise. Après 1650, le village se repeuple avec des gens venus d'ailleurs, attirés je crois par le renouveau industriel, quand on remet en marche les fourneaux et les forges. Le dénombrement de 1656 compte, pour Saint-Léger, une trentaine de chefs de famille (4).

Mais la prospérité n'est pas revenue pour autant. Les responsables du village font état, dans le même dénombrement, de leur pauvreté en tant que communauté: il y a bien des bois communaux, mais leurs prédécesseurs en ont vendu pour réparer l'église; ils doivent de l'argent aux maîtres des forges (qui leur prêtaient l'attirail et les bêtes pour le charroi des mines). Les temps demeurent incertains par suite des passages des troupes: "*Ils prient de considérer qu'ils sont sur le grand chemin et continuellement molestés par les parties*

(1) Le facteur de réduction est le chiffre par lequel on peut multiplier le nombre de ménages bourgeois, comptant en moyenne, outre le chef de famille, sa femme et trois enfants. Cf r E. Dony, Le dénombrement des habitants de la principauté de Chimay en 1616, Bulletin de la Commission royale d'histoire, 77 (1907), p.191.

(2) On connaît les noms de ces rescapés. Ce sont: François Gillet, François Clément, Jean Lambert, Adam Rongvaux, Henri Lepeucque et Jean Bertin. Documents H. Gillet.

(3) D'après H. Jacob, archiviste à Arlon, les cloches auraient été enlevées par des soldats venus de France.

(4) Archives de l'Etat à Luxembourg, A XIII, 11a, vol. I, p. 299. C'est dans ce document que l'on trouve Henry Dumont.

françaises". Les contributions les écrasent; par an on leur demande cinquante pistoles et, en outre, "ils en sont encore bien à moitié d'autant qu'il leur faut donner par extorsion".

Sans doute, ce sont là les plaintes habituelles de tous les contribuables qui espèrent voir diminuer leur charge. Mais on peut néanmoins douter que la situation soit vite redevenue confortable à Saint-Léger.

Elle l'est si peu que plusieurs des villageois finissent par trouver la vie intenable et s'en vont chercher fortune ailleurs. A cause de cette fluctuation de la population, un nouveau recensement est ordonné en 1659, pour signaler les habitants qui ont quitté le village depuis le précédent dénombrement de 1656. A Saint-Léger, on connaît ainsi les noms de neuf personnages et familles qui ont déménagé, "*dont les uns étant retirés en la Lorraine et les autres en pays de Hainaut et pays de Liège sans que les comparants (mayeur et échevins) puissent savoir les lieux où ils se sont retirés*" (1). Et finalement, excédés par la rigueur des temps comme aussi par les exigences du fisc, les responsables de la commune ajoutent: "*et que si l'on voulait dors en avant changer (l'impôt), qu'ils quitteront tous et abandonneront le village*" (2).

Dans cette situation peu brillante, il y a lieu de se demander de quoi vivaient les familles composant ainsi la population nouvelle du village.

3. La vie sociale à Saint-Léger au 17^e siècle.

On peut penser que la dizaine de ménages réinstallés vers les années 1650 représentaient les anciens habitants, ayant survécu par chance, propriétaires qui avaient intérêt à revenir au pays où ils possédaient leur maison et leurs champs. Le dénombrement de 1656 donne, en effet, les noms de dix possesseurs de cultures; on dénombre l'étendue de leurs terres, les chars de foin qu'ils en retirent, les bêtes qui leur appartiennent (3).

Outre ceux-là, il y a quelques artisans spécialisés: un maréchal-ferrant, un tailleur, un "pilleur de laine", et aussi un "rouir" (travailleur de lin, sans doute).

(1) Archives de l'Etat à Luxembourg, A XIII, 12, p.51v et 52.

(2) Toujours dans ce texte: "*déclarent que ils n'ont aucun grain à cause que, l'année passée, Monsieur de Marcy a logé avec son armée, lesquels ont consommé tous leurs grains et moisson, à raison de quoi ils ont été déchassés et n'ont rien plus en semence*". Plus loin: "*déclarent en outre que leur église est entièrement découverte, et qu'ils n'ont les cloches qui ont été prises après le temps des grabattes (croates)*".

(3) Parmi ces propriétaires, on retrouve cinq des noms de famille que j'ai cités ci-dessus, p.8, note 2.

Deux autres sont manœuvres; c'est-à-dire valets de ferme ou peut-être ouvriers dans les forges. Pour la plupart, ce sont des étrangers nouvellement installés.

Le reste de la population active est aussi le résultat d'une immigration, due à la remise en état des fourneaux par les grands industriels de la région, les Moustier et les Poschet. Ceux-ci ont besoin, en effet, de beaucoup de personnel pour les besognes de base de l'industrie sidérurgique: la coupe de bois, la fabrication du charbon, le transport du minerai. Il arrive, sans doute, que même les cultivateurs travaillent occasionnellement pour les forges. Mais ils ne suffisent pas. Parmi les habitants de Saint-Léger, près du tiers, en 1656, est occupé uniquement au service industriel et a pris sa résidence au village dans ce but, semble-t-il.

L'un est dit travailleur au bois, l'autre dresse les fardes de charbon. Plusieurs font du charroi et le fisc les taxe sur le nombre de bêtes d'attelage qu'ils déclarent. Ainsi par exemple, Jean Lebrun a "*trois chevaux avec lesquels il charrie pour les maîtres de forges*"; Henry, notre aïeul a six boeufs; Jean Bouvy a "*un harnais de quatre boeufs du sieur Poschet*"; Nicolas Lambert a trois chevaux; Georges Louis a un harnais de six boeufs que M^{lle} de Moustier (propriétaire du pont d'Oye) lui a avancés; Pierre Henry a "*six petits boeufs que M^{lle} de Moustier lui a avancés et qu'il doit encore*" (1).

On doit remarquer, en outre, que de tous ces hommes il est dit, soit qu'ils louent une maison, soit qu'ils en possèdent une sans héritage; cela prouve qu'ils n'ont pas d'ascendance immédiate dans le pays et qu'ils ont dû venir d'ailleurs.

Cet apport de population augmente donc l'effectif de la bourgade de Saint-Léger. Mais il ne semble pas que l'on ait là ce qu'on appellerait de nos jours une main-d'oeuvre qualifiée, de telle sorte que le niveau de vie de ces travailleurs n'était sans doute pas fort élevé. La coupe du bois, la charbonnerie et le transport du minerai sont les activités inférieures de la sidérurgie de l'époque. Un village dont une partie notable des habitants s'adonne à ces métiers apparaît, pour des citadins, comme un pays à demi sauvage.

Bien plus tard encore, lorsqu'un mayeur plein d'initiative s'avisera de vouloir créer une foire à Saint-Léger en 1718, à une époque où probablement la prospérité naissait, les gens d'Arlon traiteront toujours ces ruraux avec mépris. Soucieux de ne pas voir s'établir de concurrence à leur cité, ils feront une requête qui aura soin de majorer, le côté sous-évolué de la population villageoise. Ils n'ont, diront-ils, "*ni métier, ni manufacture, ni argent, ni crédit*". Nous traduirions aujourd'hui: il n'y a chez eux ni entreprise industrielle, ni banque.

(1) Dénombrement cité ci-dessus, Luxembourg, A XIII, 11A, Vol. I, p.299.

D'ailleurs le village est entouré de forêts et, fait à considérer pour la circulation commerciale, *"les avenues sont fort dangereuses et de véritables coupe-gorges"*, chose qui avait été sans doute vraie à l'époque tumultueuse des passages des troupes. Le niveau de vie est inférieur: *"la plupart des habitants est tellement ruiné et appauvri qu'on aurait de la peine à trouver quatre familles qui aient de quoi vivre"*. Et, pour couronner le tout, on dénonce les activités vulgaires qui réduisent pratiquement les habitants à l'état de brutes: leur village, dit-on, *"au lieu de corps de gens de métier et d'artisans, n'a que des faiseurs de ramons, des boquillons et charbonnier"* (1).

Il convient de faire ici la part de l'exagération. Tout ce qui ressort de méchanceté dans le texte est destiné évidemment à donner du poids à la protestation des Arlonnais. Cependant, si la situation de Saint-Léger en 1718 commençait probablement à devenir prospère, il est sûr que les années antérieures avaient été fort difficiles. Et ce que le document cité déclare sans doute mensongèrement à la date où il fut rédigé, ne saurait être fort loin de la réalité, au milieu et jusque vers la fin du siècle précédent. Il doit être vrai qu'une grande partie de la population continua longtemps à fournir à la sidérurgie le contingent des manoeuvres travaillant au bois ou des charretiers conduisant le minerai. Quelques-uns, en petit nombre, devaient progressivement s'élever au niveau de propriétaires foncier ou au rang d'ouvriers qualifiés dans les fourneaux et les forges. Dans l'ensemble toutefois, le niveau de vie demeurait très modeste.

II. Apparition de la souche Dumont à Saint-Léger.

C'est dans les conditions de vie décrites ci-dessus que l'on voit apparaître, pour la première fois, le nom de Henry Dumont en 1656. Le dénombrement de cette année, complété par celui qui eut lieu en 1659, fournit les premiers témoignages de la présence d'un de nos ancêtres à Saint-Léger. Ceci mérite donc que nous regardions d'un peu plus près ces documents.

1. Henry Dumont en 1656 et 1659.

Il vaut la peine de transcrire intégralement les brèves données que nous fournissent les textes. En les étudiant avec attention, il sera possible de tirer de ces maigres déclarations, établies pour le fisc, des renseignements sur la personnalité de notre lointain aïeul.

(1) Requête au Grand Conseil de Malines, 29 mars 1718. Cité d'après les textes copiés par H. Gillet.

Le dénombrement de 1656 signale: "*Henry Dumont a une petite maison sans héritages, a deux harnais de boeufs de six jeunes bêtes avec lesquels il charrie pour les maîtres des forges, doit 105 patagons*" (1).

Trois ans plus tard, on trouve dans le dénombrement des années 1658-1659: "*Henry Dumont a une maison et des terres, à chaque saison 2 jours, un pré d'une charrée de foin, et en semence deux jours, a 4 boeufs, une vache; et est chargé de cinq enfants; doit 50 patagons*" (2).

Telles sont donc les indications des sources les plus anciennes. Avec un troisième texte que je citerai plus loin concernant sa mort, ce sont - je crois - les seuls témoignages que nous puissions obtenir au sujet de Henry Dumont.

Mais il faut faire parler les pièces d'archives et tâcher de découvrir, à travers la sécheresse des relevés fiscaux, toute la vie débordante qui devait animer, voici trois siècles, le fondateur de notre souche familiale.

Que pourrions-nous donc conclure, sans sortir du vraisemblable, à partir des documents cités ? Ceci, je pense.

Henry Dumont est venu d'ailleurs s'installer à Saint-Léger. Cette conclusion ressort non seulement de l'absence du nom de la famille dans des dénombrements antérieurs, mais surtout du fait que Henry n'a pas d'espérance d'héritage en ce lieu. Ainsi par exemple, de deux autres habitants nommés Jean Bodrier et Jean Colas, il est dit explicitement: "*aucun héritage, étant étranger*".

Il est venu avec quelque argent. Cela lui a permis d'acquérir une maison à lui et de devenir propriétaire de ses bêtes, contrairement à d'autres; par exemple Jean Bouvy, dont il est déclaré qu'il occupe une maison de louage et qu'il a quatre boeufs dont il doit encore le prix, ou Georges Louis qui a six boeufs que M^{lle} de Moustier lui a avancés.

Henry n'est pas un artisan vivant de son métier spécialisé. En effet, quand c'est le cas, le dénombrement indique la profession dont le contribuable tire sa subsistance. J'ai ainsi déjà signalé plus haut quelques-uns des métiers pratiqués par des habitants du village (*cf* p. 14). C'est plutôt un paysan qu'un manoeuvre. Je le conclus du fait qu'en 1659 il a déjà un peu arrondi ses biens de manière à pouvoir cultiver des terres et faucher une prairie. S'il fait le transport pour le compte des forges, c'est que ce travail est rentable, étant donné la demande au moment où l'industrie se relève dans le Luxembourg. Mais il semble que son intention est plutôt de devenir propriétaire et cultivateur.

(1) Dénombrement cité, Luxembourg, A XIII, 11a, I, p. 299. Je recopie le texte en orthographe contemporaine. (2) Luxembourg, A XIII, 12, p.51

Il a cinq enfants, encore tous en bas âge, puisqu'on dit qu'il en est chargé. Cela lui donne probablement 30 à 35 ans. On est donc autorisé à situer sa naissance aux environs de 1620.

Le fait qu'il demeure à Saint-Léger en 1659, malgré la situation précaire des habitants (qui menacent de tout quitter si le fisc les accable, cfr p. 14), montre aussi que Henry Dumont estime sa position assez viable. Il est donc venu, non comme un vagabond de passage, mais comme un homme qui refait sa situation après avoir laissé derrière lui une région où il n'avait pas de chance de trouver des ressources stables. Il n'est pas facile de conjecturer la date de cette arrivée. Elle est certainement postérieure à 1636, année de la peste. Pendant un temps Saint-Léger demeure en ruine, avec une douzaine de ménages seulement. Dans ces conditions, je croirais volontiers que Henry n'a dû venir que vers 1650.

En conclusion, je m'imagine à peu près notre premier aïeul connu comme un de ces hommes, fils de cultivateurs, quittant le village paternel où il ne saurait gagner sa vie et venant à Saint-Léger surtout parce que l'activité des forges suscite une demande de personnel. Il commence par louer son travail en se faisant charretier pour les maîtres de forges. Toutefois il est propriétaire de son attelage, soit qu'il ait eu de l'argent pour se le fournir, soit qu'il en ait remboursé le prix assez rapidement à son employeur. Mais son intention est de s'installer comme cultivateur; il veut devenir peu à peu propriétaire. Il acquiert ainsi sa maison et du terrain.

Mais ce n'est pas tout. Il y a encore des conclusions que nous pouvons tirer dès maintenant sur la descendance de Henry. Quand nous faisons pour la première fois sa connaissance par un document d'histoire, nous le trouvons déjà dans son âge mûr. Il est marié et père de famille. Or il est plus logique d'admettre que son mariage eut lieu avant l'installation à Saint-Léger. Ce fut peut-être au moment où il fonde son foyer que Henry quitte la maison paternelle, abandonne son village et se met à la recherche de travail. Pour nous en tout cas est précieuse l'indication du nombre de ses enfants. En effet, elle nous autorise à faire remonter à la même souche originelle tous les Dumont que nous rencontrerons à Saint-Léger dans le cours de la seconde moitié du 17^e siècle. C'est bien une nouvelle famille qui se fonde dans ce village. Rien ne fait croire qu'un étranger à la souche, qui aurait porté le même nom, se serait installé en même temps que Henry dans une bourgade qui se repeuple. Donc il est tout à fait normal d'admettre que les Dumont dont il est parlé dans des documents d'archives du même lieu appartiennent à sa descendance. Ce n'est qu'une hypothèse, car nous n'avons pas d'acte de naissance explicite. Mais c'est la seule hypothèse raisonnable, et nous la tiendrons par conséquent absolument plausible.

2. La mort de Henry Dumont.

Un curieux document, tout à fait indépendant d'ailleurs du fait qu'il considère, nous apprend que Henry Dumont fut tué d'un coup de fusil par un soldat de la garnison de Luxembourg, dans des circonstances qu'il est du reste bien difficile d'imaginer concrètement, car le détail de l'événement demeure dans l'obscurité.

Sans entrer dans des considérations qui ne nous intéressent pas directement, il faut quand même dire quelques mots de la pièce d'archive où il est question du meurtre de notre aïeul, afin d'en faire percevoir la valeur.

La village de Saint-Léger jouissait depuis le Moyen-Age du statut de ville libre, selon l'affranchissement à la Loi de Beaumont. Les bourgeois élisait leur mayeur et leur corps d'échevins. Ils rendaient la justice, au moins dans certains cas relevant de la moyenne et basse justice, suivant l'importance des délits ou des actes civils. Les villageois tenaient par-dessus tout à cette autonomie. Mais ce privilège était souvent battu en brèche par les seigneurs du lieu qui prétendaient gouverner le village. C'est ainsi qu'au début du 18^e siècle, les d'Ahérée, installés à Saint-Léger, revendiquaient la nomination des mandataires communaux et l'exercice de la justice. Pour défendre leurs droits, les habitants exhibaient leurs chartes et prouvaient que la prescription n'avait jamais joué contre leur privilège. Ils montraient par exemple que, de temps immémorial, ils avaient toujours jugés de délits mêmes graves, tels que homicide, coups et blessures.

Or, en 1718, pour avoir de ce fait un témoignage authentifié, le maire en fonction, qui s'appelait Prédéty, se mit à la recherche des plus anciens fonctionnaires encore en vie, et fit enregistrer, devant le notaire Collignon de Mussy, leur déclaration sur les coutumes de Saint-Léger et entre autres sur le pouvoir de juridiction concernant certains délits. Il racola sept anciens mayeurs, dont trois n'habitaient plus la commune, âgés de 70 ans et au-delà (à l'exception d'un seul qui a 57 ans), qui rapportèrent trois cas de délits graves survenus au village, d'après leurs souvenirs les plus anciens.

Par une curieuse coïncidence, il se fait que deux de ces cas concernent notre famille; le troisième dont je ne parlerai pas à trait à un certain Hulevalle ou Herlevalle qui a blessé mortellement sa servante. Attachons-nous seulement, en ce qui nous regarde ici, à l'affaire du meurtre de Henry Dumont.

Le premier témoin, Guillaume Colas, 74 ans, était précisément mayeur lors de l'événement. Il déclare que Henry fut tué d'un seul coup de fusil par Henry Hisette, cavalier en garnison à Luxembourg.

Le deuxième témoin, Cornelius Gillet, 78 ans, "*a vu aussi arriver le mort de Henry Dumont, bourgeois de Saint-Léger, par un coup de fusil qui lui fut donné de Henry Hisette, cavalier alors dans la cavalerie en garnison à Luxembourg*".

Plus circonstancié encore, le cinquième témoin, Noël Poncelet, 81 ans, "*dépose que lorsque Henry Dumont reçut le coup de mort de Henry Hisette d'un coup de fusil, qu'il fit les fonctions de Sergent d'Office, étant en cette charge, étant présent aux visites faites, et ce fut lui-même qui avertit l'Office de la mort du dit Dumont*" (1).

C'est là tout ce qu'indiquent les sources sur le fait, ajoutant simplement pour ce qui est de la procédure: (le meurtrier) "*s'étant sauvé et rendu fugitif, l'on fut se saisir de son compagnon de nom François Petit Alfer en la garnison de Luxembourg, et fut gardé plusieurs jours par ordre de justice, en attendant les ordonnances d'office*".

Il est dommage qu'on ne sache pas pour quelles raisons une altercation à l'issue aussi tragique a pu survenir entre les deux hommes. Ce peut être une affaire personnelle avec un Hisette connu de notre aïeul; des habitants de Saint-Léger portaient ce nom déjà alors. Est-ce le motif pour lequel le meurtrier est identifié par les témoins ? Ce serait dans ce cas une querelle entre deux habitants du village.

Ou bien est-ce un fait de guerre ? J'ai raconté au chapitre premier les passages constants de troupes, les pillages, les malversations contre les habitants. Dans des circonstances troublées comme celles que j'ai décrites, on comprendrait facilement qu'un meurtre se soit produit (1 Bis).

On ne saura sans doute jamais la vérité. Par contre, un point important que le document nous laisse conjecturer, c'est la date approximative du décès de Henry Dumont. Raisonnons un peu sur les dires de deux témoins.

Guillaume Colas donne une chronologie assez vague. Il dit simplement: "*il y a 40 ans et plus*". Il donne aussi l'intervalle qui s'écoule ensuite avant la troisième intervention judiciaire importante qu'il rapporte (2), "*environ sept ou huit ans après la précédente*".

La déposition du deuxième témoin, Cornelius Gillet, confirme d'une part ces données, et d'autre part donne un point de repère plus précis. Gillet commence par annoncer qu'il a quitté le village "*depuis environ 40 ans*". Mais il déclare avoir été témoin oculaire du décès de Henry et aussi de la querelle qui eut lieu sept à huit ans après. Le témoignage étant porté en 1718, cela nous fait remonter, à partir d'un simple calcul, à 1718 moins quarante-huit années, c'est-à-dire 1670.

(1) D'après les sources copiées par H. Gillet.

(2) Il s'agit de la querelle qui opposa Henry François et François Dumont, fait sur lequel il nous faudra revenir.

(1 Bis) J'ai eu depuis connaissance, par M. Louis Hissette, d'une copie de l'enquête sur ces témoignages. Il ressort de là que Henry Hisette était un habitant de Saint-Léger.

On peut donc conclure: compte tenu de la marge d'approximation donnée par les témoins qui probablement citent des chiffres ronds, c'est vers l'année 1670 au plus tard qu'il faudrait situer la mort de notre ancêtre Henry (*1 bis*).

Il avait sans doute alors une cinquantaine d'années. Il laissait quelque bien derrière lui, car, dans plusieurs actes de vente passés à Saint-Léger, il est question sous les références cadastrales jusqu'en 1710 et 1714, de terres appartenant aux "*héritiers Henry Dumont*". Cela confirmerait qu'il s'établit donc comme cultivateur et propriétaire.

Mais, avant d'entreprendre de parler de la lignée sortie de ce premier ancêtre identifié, il n'est pas sans intérêt de se poser quelques questions sur son origine ou le lieu possible de sa provenance.

3. La question de l'origine de la famille.

J'ai essayé, par divers moyens, de retrouver la trace de notre famille avant son apparition à Saint-Léger. Mais je n'ai pu aboutir à des conclusions certaines. Les conjectures elles-mêmes ne pourraient être que risquées. Je me contenterai donc ici de résumer l'état de la question et d'indiquer, sans fournir de pièces justificatives, les divers terrains où j'ai poussé l'enquête.

a. L'origine du nom de famille

La difficulté majeure, pour quiconque veut remonter aux sources les plus anciennes, réside dans la fréquence même du nom de famille que nous portons.

"Dumont" est un toponyme orographique; c'est-à-dire qu'il tire son origine d'une situation locale dépendant des conditions de dénivèlement du sol (*1*). Bien des villages, établis sur une pente, possèdent une partie élevée qui est le "mont". On y accède par une déclivité, qui est un "thier" ou une "tienne". Et, pour peu qu'un particulier s'installe en cet endroit, il devient le Jean, le Pierre etc. de ou du Mont, Dethier, Detienne, Delahaut, De Lassus.

Comme le fait s'est produit en des lieux fort divers, il existe depuis le moyen âge de nombreuses souches portant l'un des noms précités, qui n'ont cependant entre elles aucune parenté. D'où la difficulté, et même l'impossibilité de fixer de façon exacte, aux temps très reculés, l'origine de ces familles et entre autres des familles Dumont.

Prenons par exemple le plus ancien relevé nominal qui nous soit connu pour le

(1) On peut consulter à ce sujet: Eug. Vroonen, Les noms de famille de Belgique.

(1 bis) Date confirmée par Gillet en 1720: "*il y a environ cinquante ans*" (Acte du prévôt pour le Grand Conseil de Malines, Archives d'Arlon, Gd Conseil, port. 573-574).

Luxembourg. Il date de 1472. Dans la partie romane du pays, qui dénombre les prévôtés de Chiny et de Virton, Latour et Montquintin, les comté de Laroche et de Salm, j'ai repéré six fois notre nom (1).

Le fait mérite d'être noté, d'autant qu'on se trouve ici presque à l'époque où l'on voit se former comme spontanément les noms de famille, à partir de patronyme (*Jacquemin, Everard, Lambert, Collart*), de lieux d'origine (*de Chiny, d'Orsainfang, de Beaussaint*), de métiers (*le fèvre, le parmentier, le maréchal, le masson*), de sobriquets variés ou de sites (*de la Court, de la Fontaine, du Sart, du Terme autre mot pour Tienne, du Moulin, du Mont, du Grandmont*).

Pour nous en tenir à "Dumont", il est intéressant de noter les variations de graphie, qui proviennent soit du fait qu'on marque le rapport local par l'article "du" ou par la préposition d'origine "de", soit des différences dialectales. C'est ainsi que nous avons, dans les dénombrements de 1472: Pierre du Mont à Izel, Jehan du Mont à Longchamps (près de Bastogne), Colart du Mont à Champs (de même), Henry de Mont à Filly (près de Houffalize), Huwe do Mon à Vielsalm, Henry do Mon à Grand-Halleux (2).

Ces indications attestent l'origine de "Dumont" à partir d'un site dans un village. Mais malheureusement aussi elles nous confirment que bien des porteurs du nom ont dû surgir en des endroits éloignés l'un de l'autre, sans qu'aucun lien de famille les rassemble.

b. Diverses souches Dumont au début du 17^e siècle.

C'est donc uniquement par chance que j'aurais pu, dans un registre d'actes de baptêmes remontant jusqu'au début du 17^e siècle, trouver une référence certaine sur la filiation de Henry Dumont notre aïeul. J'en ai consulté plusieurs. Mais, outre le fait que les registres allant plus haut que 1650 ne sont pas fort nombreux, je n'avais aucun moyen, sauf peut-être un très faible indice dont je parlerai, de localiser la recherche. Je crois donc que seul un hasard miraculeux pourrait ici servir l'historien.

Des données que j'appellerais négatives peuvent, en un certain sens, venir à point. Ainsi par exemple, on peut assurer que notre famille ne provient pas de la souche seigneuriale des du Mont d'Izel, qui sont par ailleurs connus (3).

(1) J. Vannérus, Dénombrements luxembourgeois du quinzième siècle (1472-1482). Bulletin de la Commission royale d'Histoire, tome 106 (1941), p. 237-314.

(2) Ibid., aux pages 253 à 292.

(3) C'est pour vérifier cette généalogie, en raison du bénéfice possible de la "bourse Dumont", que mon grand-oncle Jean-François Dumont avait entrepris, dès 1879, quelques recherches dans les registres conservés à Arlon. Un Henry Dumont, curé de Virton et doyen de Longuyon est connu pour avoir fondé, en 1570, des bourses d'études au profit de ses neveux.

Or la généalogie complète des boursiers Dumont a été faite par le Docteur Duparque (travail manuscrit conservé aux Archives d'Arlon) et il est manifeste que nous ne pouvons y retrouver notre ascendance.

Je ne vois pas non plus comment des fils de petite noblesse, modestes seigneurs en diverses bourgades, auraient été, même à la suite des désastres du 17^e siècle, réduits à la condition précaire où se trouvait notre aïeul, "*sans aucun héritage*" en 1656. Or, il y avait, environ ce temps un François du Mont seigneur de Fotassart, un Everard du Mont seigneur de Hustinay (1).

Dans certains dénombremens de francs-hommes, qui ont été publiés pour la fin du 16^e siècle, on trouve d'autres personnages encore. Outre ceux qui se rattachent à la branche d'Izel, il y a des Dumont qui en sont probablement distincts, tels Henry du Mont de Senonchamps, Collignon du Mont de Rechrival (2).

Parmi les noms repérés dans des actes du Grand Conseil de Malines, se rencontrent un Jacquemin du Mont à Yvoix et un Bernier du Mont, receveur à Bouillon (3).

Mais on ne voit pas qu'il y ait la moindre chose à tirer de ces indications (*note A ci-dessous*).

En dehors de ces familles, les Dumont sont nombreux parmi les bourgeois des villages et chez des gens de petite extraction. Le recensement d'Etalle en 1602 signale Watrin Dumont, qui était bourgeois de ce lieu et lieutenant-maire l'année précédente (4).

De même, en feuilletant, bien que fort hâtivement, le gros registre du dénombrement du Luxembourg en 1611, j'ai pu repérer au passage un d'Omont à Louette Saint-Pierre (p. 44). Pour la ville d'Yvoix (Carignan), je trouve Lambinet du Mont parmi Les manoeuvres (p. 50). Dans la prévôté d'Yvoix, il y a un Lambert du Mont à Limay (p. 61v), un Pierre du Mont à Malandry (p. 69v). A Gérardville, sont indiqués deux Henry Dumont manoeuvres, et un Colas Dumont pâtre, et à ce titre exempt de contribution (p. 86 et 86v). M'étant alors référé au registre paroissial de Gérardville, j'ai en effet pu reconstituer toute une famille Dumont,

(1) AIAL, 80 (1949), p. 95, 173. L'existence de nobles déchus entre toutefois dans le domaine des possibilités: "*on voit ... se faire des mariages entre ceux qui étaient échappés à la mort, indifféremment de noble à roturier, de pauvre à riche, en sorte que l'année en fut nommée la sotté année*"; rapport du Conseil provincial en 1637, cfr AIAL, 53 (1922), p. 40.

(2) AIAL, 86 (1955), p. 50, 53.

(3) AIAL, 80 (1949), p. 68 et 71, 83.

(4) AIAL, 19 (1887), p. 297.

Note A: il y a aussi des Dumont écuyers résidant à Longwy dans les années 1580 (Manuscrit Musset, Bibl. royale, 2e série n° 1322). Plusieurs prénoms que l'on relève dans cette famille sont aussi usités dans la nôtre tels François, Claude, Béatrice, Marguerite.

dont le chef est fermier "à la Malahute" et qui voit naître plusieurs enfants entre 1668 et 1680.

Par ailleurs, le hasard m'ayant mis sur la piste d'un Jean Dumont à Heinstert, j'y ai aussi découvert une souche originée à Martin Dumont, né vers 1666, et qui se développe tout comme la nôtre, à la même époque, à une vingtaine de kilomètres de Saint-Léger. Eu égard aux dates, rien de sérieux n'empêcherait de conjecturer même ici un premier essaimage de notre lignée. Mais rien ne le prouverait non plus et ce serait tout à fait fallacieux de conclure hâtivement à des cousinages et des ascendances communes entre ces différents familles.

Dans un autre ordre d'idées, je me suis demandé si l'émigration de notre branche ne venait pas de provinces plus éloignées. Il est connu que d'anciens habitants du Hainaut vinrent s'établir en Gaume avant et après la grande crise de 1636. Des gens comme les Lebrun et les Bouvy pourraient très bien être ces manoeuvres employés par les Poschet qui étaient venus de Mâcon (près de Chimay) restaurer les entreprises industrielles du Luxembourg. C'était la décadence alors dans les forgeries du Hainaut; *"guettés par la misère et la détresse, de nombreux manants seront contraints de se retirer vers les frontières d'Allemagne et les Ardennes"* (1).

J'ai donc poussé mon enquête de ce côté et, comme je m'y attendais, j'ai rencontré aussi des Dumont dans le pays de Chimay. Au dénombrement de 1616, on trouve à Villers-la-Tour un Melchior Dumont, venu du Brabant sept ou huit ans auparavant (2). Toutefois le nom n'est pas représenté, ensuite dans les registres paroissiaux (lesquels commencent, pour les baptêmes, en 1651). A Bailièvres est recensée une veuve André Dumont (3). Les actes de baptêmes de cette paroisse ne m'ont pas été accessibles. Mais j'ai trouvé à Baileux l'indication du mariage, en 1688, de François Dumont avec Jeanne Lermineau. Or, pour la même année exactement, il existe, comme on le verra plus loin dans un nouveau chapitre, un acte de vente passé à Saint-Léger au profit de notre arrière grand-père François Dumont, époux de Louise Graingoire.

Bref, on constate combien les explorations de ce genre apparaissent vaines. Dès le 17^e siècle, les Dumont fourmillent un peu partout et dans toutes les classes de la société. Le seul fait d'ailleurs que notre aïeul Henry faisait du transport de minerai ne suffit pas à le classer parmi les ouvriers transplantés des régions chimaciennes. D'autant qu'il me paraît au contraire que Henry était plus un cultivateur de race qu'un manoeuvre de l'industrie du fer.

(1) E. Dony, Le dénombrement des habitants de la principauté de Chimay en 1616. Bulletin de la Commission royale d'Histoire, 1907, p. 119.

(2) *ibid.*, p. 207.

(3) p. 255.

Pour clôturer cette enquête, je dirai qu'un très faible indice porterait à croire que notre plus lointain ancêtre connu serait arrivé du nord de la Gaume, de la région de Habay, Etalle, Vance. Voici ce qui me fait conjecturer la chose.

Jusqu'ici je n'ai pas encore parlé de la femme de Henry Dumont. Je dirai, au chapitre suivant, comment on peut, avec une grande probabilité, en faire l'identification; il y a tout lieu de penser qu'elle s'appelait Barbe Yande. Or, à l'époque qui nous intéresse ici, on trouve des Yande à Houdemont, Villers-sur-Semois et à Vance.

Yande existe comme prénom (c'est peut-être une forme francisée du germanique Johann). Au dénombrement de la prévôté d'Etalle de 1602, on trouve Yande Lallemand à Etalle et Iande Mathie à Vance. Mais c'est aussi un nom de famille, qui existe encore aujourd'hui, représenté entre autres par un poète de la Gaume. M. Albert Yande que j'ai interrogé me dit que tous les Yande qu'il connaît sont de la même et unique souche provenant, au 17^e siècle, de la région de Villers-sur-Semois. Il y en avait aussi dans les environs, par exemple à Vance. Dans le dénombrement déjà cité de 1602, on y voit un Henri Yande parmi les bourgeois; cependant le nom n'est pas signalé au dénombrement de 1611 (1).

N'est-il pas alors très tentant de conclure que notre aïeul serait passé dans cette région avant d'émigrer vers Saint-Léger ?

Cela ne signifierait pas, du reste, qu'il en eût été lui-même originaire. Il aurait pu aussi bien venir d'ailleurs et de plus loin, même s'il trouva son épouse aux lieux qui paraissent bien être la partie des Yande.

Mais tout ceci est trop incertain pour que l'on puisse en tirer une indication précise. Concernant l'origine de notre famille, il convient d'avouer, jusqu'à nouvel ordre, que nous demeurons dans l'ignorance.

(1) Le faible indice que je signale ici ne me paraît pas suffisant pour étayer l'hypothèse que la femme de Henry Dumont, Barbe Yande, serait originaire de Vance. Toutefois il n'est pas impossible que la famille ait eu des relations avec ce village: Jean Dumont, qui doit être un fils de Henry, avait épousé une Godfrind venant de là.

CHAPITRE DEUXIEME

Vers la stabilisation sociale. **(1675-1775)**

Les dates que j'inscris au titre de ce chapitre sont plutôt arbitraires. La première indique que le moment qui eût pu être critique où, après la mort de Henry Dumont, la famille devait assurer son avenir. La seconde est un point de repère introduisant le dernier quart du 18^e siècle, époque durant laquelle s'amorce un tournant dans l'économie industrielle de la Gaume. Dans l'intervalle qui sépare ces deux dates, nous verrons au cours d'un siècle se succéder trois générations et se consolider la position sociale de nos parents.

Nous assisterons aux déboires de François I (*env. 1660-1733*), qui fut empêché, semble-t-il, à la suite d'entreprises infructueuses, d'assurer fermement sa position et celle de ses enfants.

Puis nous essayerons d'identifier la physionomie assez indistincte de Henry le jeune (*env. 1690-1752*) dont je n'arriverai pourtant pas, faute de documents précis, à déterminer le rôle dans l'évolution de la famille.

Enfin nous verrons se stabiliser la situation d'un jeune ménage, celui de François II (*1720-1793*), époux de Marguerite Tiercelet, qui s'oriente, je crois, vers l'économie industrielle en un temps favorable d'expansion; mais aussi à l'avant-veille d'une crise.

I. François I et les initiatives périlleuses.

Les registres paroissiaux de Saint-Léger, tels que nous les possédons aujourd'hui, ne remontent pas assez haut pour donner des indications sur les enfants nés de Henry Dumont. Nous avons déjà vu qu'en 1659 il en avait cinq. Les prénoms de plusieurs de ces enfants sont inférés à partir de divers témoignages. Il y eut Guillaume, Jean et François; parmi les filles, j'ai repéré, comme bien individualisées, Béatrice et Barbe. Ce sont principalement les gros volumes des "Oeuvres de loi" de Saint-Léger qui m'ont permis de restituer sans trop de peine l'ordre des liens de parenté qui nous relie à ces divers personnages. Dans un chapitre spécial je traiterai des lignes latérales de nos grands-oncles et tantes. Contentons-nous pour l'instant de dire qu'assez tôt des branches vont essaimer à partir des petits-fils de Jean Dumont, mais que la ligne directe, dont nous sommes issus, s'accroche à Saint-Léger. Le point de liaison de ce rameau avec le tronc d'origine se fait par François Dumont sur lequel, par chance, les détails ne manquent pas.

1. Un garçon vindicatif.

Tout commence avec la bataille mémorable qui eut lieu entre François Dumont et Henry François. Allusion précise est faite à cette histoire dans le document que j'ai déjà utilisé au chapitre précédent pour le fait de la mort de Henry. Quelques années après, voilà que la famille fait encore parler d'elle.

On ne dit pas les motifs de l'altercation. La seule chose certaine, c'est que notre grand-père, tout jeune à ce moment, en sortit vainqueur, mais aussi coupable d'un délit de coups et blessures, assez grave pour devoir passer en justice devant la cour des bourgeois de Saint-Léger (1).

Plus de trente ans après l'événement, l'ancien maire Corneil Gillet atteste devant notaire que Henry François a été dangereusement blessé et qu'un chirurgien fut obligé d'intervenir. Quatre autres témoins, eux aussi anciens maires de la cité, rapportent le même fait. Ils disent qu'il y eut procès, mais que "*Barbe Yande, la mère au dit Dumont, ne laissa continuer la procédure, et se soumit à l'amende et dépens de justice*".

Il n'est pas possible de dater avec entière certitude cet événement. Ce fut, disent deux témoins, sept ou huit ans après la mort de Henry Dumont, que j'ai située au premier chapitre environ vers 1670. Par ailleurs, au moment de la bataille, François Dumont est encore "*jeune homme*"; or un acte de 1688, que je signalerai plus loin, le dit marié. On ne risque donc pas de se tromper en situant l'histoire de la querelle, du procès et de l'amende, vers les années 1680 ou tout juste avant.

Mais de là nous pouvons aussi inférer deux choses. D'abord la date probable de la naissance de François I. En lui supposant de vingt à vingt-cinq ans lors de la fameuse bataille, on remonterait jusqu'à 1655-1660. C'est peut-être déjà à Saint-Léger qu'il aurait vu le jour.

En outre un point du récit confirme que François est bien le fils de Henry. Il est dit, en effet, que sa mère paya une amende. Pourquoi n'est-il pas fait allusion au père, sinon du fait que celui-ci serait déjà mort ? Si Barbe Yande intervient, c'est qu'elle est veuve et prend à elle seule la responsabilité pour la famille. Et qui pouvait être son mari, si ce n'est Henry Dumont, tué sept ou huit ans auparavant ?

Ces conjectures ne paraissent nullement aventureuses. Faute d'attestation plus directe, je crois que l'on peut accepter comme valable l'idée que Henry Dumont et Barbe Yande

(1) Déposition devant le notaire Collignon de Mussy, le 28 novembre 1718. Archives copiées par H. Gillet, cfr ci-dessus p. 14.

sont les parents de François; nous aurions ainsi un témoignage indirect à défaut de l'indication précise provenant d'un acte de baptême.

2. Une vie dure au milieu des remous de la guerre.

François Dumont dut connaître, à ses débuts, une vie pleine d'aléas, comme tous ses contemporains. Que l'on se reporte au résumé que j'ai fait des circonstances politiques et sociales dans lesquelles se déroulèrent les dernières années du 17^e siècle, et l'on verra que sa situation fut certainement fort instable à ce moment. C'est seulement sur le tard qu'il connut la paix.

Il devait être en pleine adolescence lorsque, en 1677, des troupes allemandes traversèrent le Luxembourg. Peut-être dut-il, avec sa mère, ses frères et soeurs, camper dans les bois, comme le raconte la chronique, pour échapper aux exactions. Il entendit raconter comment certains habitants des campagnes tiraient sur les troupes "*pour profiter des chevaux et autres équipages des cavaliers*" (1).

Les premières années de son mariage se passèrent durant l'occupation par les armées de Louis XIV, que levaient des taxes dans le pays "*y vivant à discrétion et y fortifiant les places principales*" (2).

C'est pourtant vers ce moment qu'il paraît vouloir s'établir comme propriétaire. En effet, l'acte de vente qui figure en première page dans le Livre des actes de justice ou "Oeuvres de Loi" de Saint-Léger concerne tout justement notre arrière grand-père. Nous le voyons ainsi acheter à Henry Gillet trois verges de terre au lieu appelé "*derrière Wachet*", pour la somme de sept patagons et demi (3).

Dans cet acte de vente, daté du 31 juillet 1688, François est dit l'époux de Louise Graingoire. C'est la première fois que se trouve ainsi indiqué le nom de sa femme. Peut-être était-ce avec l'argent qu'ils mettent tous deux en commun qu'ils achètent un peu de terre, et il se pourrait donc que cette année 1688 soit précisément celle de leur mariage.

Quoi qu'il en soit, notre arrière grand-père devint un chef de ménage solidement enraciné à Saint-Léger. Il n'est plus un étranger qui vient de s'installer au village, mais un

(1) Voir Ed. Liégeois, Monographie de la Commune de Tintigny, deuxième partie, AIAL, 53 (1922), citant des extraits de la Chronique de Blanchart, p. 47.

(2) Ibid., p. 49. Les français avaient déjà occupé Saint-Léger en 1681, voir ci-dessus, p. 7.

(3) Oeuvres de Loi, I, p. 1v.

vrai bourgeois participant aux droits et charges de sa commune libre. Il eut une part à son administration: c'est ainsi qu'on le voit échevin, sous le mayorat de Jean Lagrange, dans un acte passé avec l'abbaye d'Orval, le 24 janvier 1691, pour une affaire de coupe de bois (1).

Il prit aussi sa place dans des relations de famille, et son nom est indiqué comme parrain d'une Jeanne Jamain, fille de François Jamain et de Marie Lagrange, en 1688; de même en 1692, il est parrain de François Thiry, fils de Jean Thiry et Catherine Colas. Il n'est pourtant pas possible de savoir si quelque lien de parenté l'unissait à ces personnages.

Impossible aussi de connaître exactement sa profession. Était-il cultivateur ou exerçait-il un métier d'artisan ? Voulut-il s'engager dans des entreprises de commerce ? Un détail que je citerai plus loin semblerait l'insinuer. Mais, comme nous le verrons, il ne dut guère y avoir de succès. En aucune manière l'époque n'était favorable pour s'enrichir.

Il devait être dans la cinquantaine lorsque, de nouveau, les français survinrent, commettant "*excès, désordres, pillage des églises et des maisons, tuant et violant sur leur passage*" (2). Et il connut, avec ses premiers enfants, la dure année 1709: "*cette année, la guerre, la famine ont régné tellement que l'on peut dire désolation. Partout les grains ayant été gelés, le moyen peuple ne se nourrissait que d'herbages étant épuisé par la dureté d'une guerre très sanglante...*" (3).

Peut-être cette année terrible fut-elle fatale à ces entreprises, ainsi que le suggèrent les difficultés financières dans lesquelles nous allons le voir engagé.

3. Entreprises hasardeuses ?

A une certaine époque, en effet, François se mit dans les dettes, au point de se voir constamment au bord de la ruine.

Il est bien malaisé de connaître les véritables motifs de ses difficultés financières: commerce mal entrepris, pillage des denrées qu'il avait en réserve, spéculation contredite par les événements politiques ?

(1) Cartulaires d'Orval, tome IV, p. 371.

(2) Ceci se passe en 1708, toujours d'après la chronique de Blanchart, dans Liégeois, article cité, p. 51.

(3) Ibid., p. 51, d'après P. Tillement. Même après la traité d'Utrecht de 1713, qui attribuait le Luxembourg à l'Autriche, la situation ne fut pas tout de suite rétablie; le roi de Prusse, prétendant obtenir des contributions de guerre, avait occupé le duché et les troupes y avaient aussi commis des déprédations.

Toujours est-il que plusieurs témoignages des actes de justice de Saint-Léger font allusion à son insolvabilité.

Déjà en 1695, il avait contracté une dette de 174 livres tournois d'agent, par devers un certain Pierre Baudin de Longwy. Quinze ans après, il n'avait pas encore restitué la somme, de telle sorte qu'il met à l'épreuve la patience de son créancier, lequel fait inscrire l'acte de reconnaissance de dette au registre de Saint-Léger, pour en exiger le paiement (1).

Ce créancier n'était d'ailleurs pas le seul. Aussi d'autres réclamations se firent, tant il est vrai que les demandes de remboursement viennent toujours au moment même où les difficultés de solvabilité commencent à être connues de tous.

En effet, l'année d'avant, le 7 juin 1709, un marchand de Latour, nommé Jean Jacque, s'était déjà présenté devant la justice, de Saint-Léger pour faire inscrire une dette de 27 écus d'argent à charge de François. Celui-ci reconnaît devoir cette somme "*sous l'obligation de tous leurs biens meubles et immeubles*" au dénommé Jacque, en raison "*de grains et brandevin en gros qu'il lui a vendu*" (2).

Plus grave encore, il semble bien que François avait une dette à l'égard du fisc ou des domaines royaux. Comme l'administration ne transige pas dans ces sortes de choses, notre aïeul fut mis en demeure de payer. N'étant pas solvable, il subit l'affront de voir sa maison et son jardin mis en vente et adjugés, par l'intermédiaire d'un certain Henriquet, receveur et fermier général des Domaines. L'huissier se présenta chez lui, le 19 août 1710, et l'expulsa de sa demeure, après avoir rassemblé publiquement le corps échevinal de la commune pour légaliser la chose (3).

Il apparaît que cette année 1710 marque, chez François, le niveau le plus bas de sa fortune. Pourtant je ne crois pas qu'il fut simplement jeté à la rue avec sa famille. L'expulsion par huissier devait être plutôt un geste symbolique. En effet, nous le voyons, cinq ans plus tard, vendre sa maison et le jardin à un nommé Henrion de Rachecourt, bien qu'elle ait été précédemment adjugée, comme je l'ai dit, au receveur général des Domaines. C'est à ce dernier d'ailleurs que Henrion doit solder le prix de son achat, au moins à concurrence de la somme que notre aïeul devait encore (4).

(1) Oeuvres de Loi, I, p. 88 bis verso et 89; dette du 13 juillet 1695, enregistrée le 20 juin 1710. Photocopie.

(2) Ibid., p. 47v et 48. Dette du 29 mai 1709, enregistrée le 7 juin. Photocopie.

(3) Ibid., p. 93 et verso. Photocopie.

(4) Cette maison est sise sur la "voie d'Arlon". "*Pour des sommes que le dit Dumont était redevable au dit domaine*". Oeuvres de Loi, I, p. 234, 26 janvier 1715.

Ceci prouve que la dette n'était pas encore éteinte à ce moment. Mais cette espèce de transaction n'était pas suffisante pour remettre à flot le ménage. Car l'année suivante François et sa femme vendent encore un demi jour de terre, à la date du 26 juin 1716 (1).

Après ces années plutôt mouvementées, je ne trouve plus trace de François, si ce n'est une simple signature dans un acte ou interviennent les héritiers de Béatrice Dumont (qui doit être sa soeur), le 22 août 1718 (2).

Avec les temps plus calmes qui suivent 1715 et le vieillissement de ses énergies, notre grand-père connut peut-être une dernière période sereine et sans histoire. Il vit mourir sa femme le 3 mars 1733, celle qui avait toujours été sa fidèle assistante et cosignataire (par une humble croix, car elle ne savait pas écrire), dans tous ses actes enregistrés par la Justice du village. Et il ne lui survécut que de six mois, s'éteignant lui-même en bon chrétien, ainsi que l'atteste son acte de décès, signé par le curé Fievet au registre paroissial: "*François Dumont, veuf de feu Louise Graingoire est décédé de ce monde, le 25 août 1733, administré des saints sacrements*" (3). Il devait avoir dans les septante ans passés.

Parmi ses enfants, deux garçons (Jean et François) quitteront Saint-Léger, ce qui semble indiquer qu'ils n'y avaient guère d'espérance de biens immeubles provenant de leur père.

Une fille, Elisabeth, paraît ne pas avoir non plus acquis grand chose en héritage (4).

Une autre, Marie, qui demeure célibataire, s'enrichit au contraire, sans doute par un labeur acharné et l'intelligence naturelle de la conduite des affaires qui lui permit d'arrondir peu à peu un domaine.

Je reviendrai brièvement là-dessus en signalant plus tard les branches latérales. Il faut maintenant nous occuper d'un autre grand-père en ligne directe, celui qui devait être le fils aîné de François, Henry, dont il s'agit de déterminer plus exactement la place qu'il garde dans notre ascendance.

(1) Oeuvres de Loi, I, p. 260 bis, verso.

(2) Ibid., p. 318 verso.

(3) Registres paroissiaux de Saint-Léger, A 296.

(4) Dans son testament du 21 février 1782, elle déclare n'avoir comme part propre qu'un pré, tout le reste étant en communauté avec Hubert Tilman qu'elle avait épousé en 1755. Oeuvres de Loi, IX, p. 87.

II. Une figure presque anonyme

Henry le jeune (env. 1690-1752).

Dans toute l'histoire familiale, il n'est pas de figure plus effacée que celle de Henry, appelé le jeune (1).

Son identification, déjà, m'a posé quelques problèmes, et il m'a fallu fouiller les gros volumes des Oeuvres de Loi de Saint-Léger pour déterminer avec certitude comment nous devons l'insérer dans notre ascendance. Je devrai donc, pour commencer, montrer que Henry rentre bien dans la ligne directe de nos ancêtres et donner les preuves de son identité.

Ensuite je me contenterai, n'ayant aucun détail sur sa vie, de situer simplement dans le temps les étapes de son existence.

1. Une particularité des registres paroissiaux.

Les témoignages que je possède sur cet ancêtre se limitent à l'indication, dans les registres paroissiaux, des naissances ou décès de plusieurs de ses enfants, de son remariage en 1749 et de sa mort en 1752. C'est tout. Concernant sa propre naissance et sa filiation par rapport à François I, les actes de baptêmes sont muets. Je voudrais en dire ici les raisons.

Il faut donc savoir qu'un incendie détruisit le presbytère de Saint-Léger le 8 mai 1719 (2). Tous les registres furent perdus. Mais un nouveau curé, l'abbé Fievet, arrivé le 24 juin de la même année, entreprit de reconstituer du moins l'essentiel des actes de baptêmes; c'est-à-dire, je pense, les actes de ceux qui auraient plus tard besoin, pour leur mariage éventuel, d'une attestation de naissance légitime et de baptême. Dans ce but, il fit venir "*tous les paroissiens pour déclarer le jour et l'an que leurs enfants ont été baptisés en cette paroisse*" (3).

C'est ainsi qu'aujourd'hui, dans les registres conservés aux Archives, les actes de mariage commencent en 1720, les actes de décès en 1716, tandis que les baptêmes d'années bien antérieures existent, reconstitués de mémoire. Pour les années 1683 à 1697, il est signalé de un à cinq enfants par an, exceptionnellement douze en 1695. Le chiffre monte à une

(1) Pour le distinguer de son cousin germain Henry, fils de Jean, que les documents appellent souvent "le Vieux", et qui a une physionomie beaucoup plus distincte.

(2) Le sinistre attaqua aussi l'église et consuma trente maisons, dont celle de notre grand-oncle Jean, frère de François I; d'après Oeuvres de Loi, II, p.48.

(3) Note écrite par le curé en tête de son premier registre. Archives d'Arlon.

moyenne de dix pour la décade qui suit; puis on atteint et dépasse la vingtaine après 1715. Cette progression montre bien que les parents ne déclaraient que les enfants survivants et non mariés.

Mais cela peut expliquer aussi pourquoi n'est pas indiquée la naissance de Henry le jeune. C'est que ce dernier était déjà marié au moment où le curé Fievet reconstituait les actes baptismaux. En effet, Henry eut un enfant, sans doute son premier (qui est notre aïeul direct) le 1 avril 1720. Il n'y avait donc, pour le curé, aucune raison pastorale d'inscrire cet homme devenu chef de ménage dans les listes des actes de baptême.

Ce fait est pour nous jusqu'à un certain point regrettable. Il nous serait, au titre d'historien, beaucoup plus aisé de procéder à l'identification de Henry si nous connaissions le document authentique le déclarant fils de François Dumont et Louise Graingoire. En l'absence de pareil témoignage, il faut donc recourir à d'autres arguments.

2. Identification de Henry le jeune.

Le processus de vérification peut s'établir en deux étapes, en se référant au schéma généalogique ci-après:

François I et Louise Graingoire

Henry le jeune ép. Anne Philippe	Marie (1701-1775)	autres enfants: Catherine, 1696-1737 Jean, 1704-? Elisabeth, 1710-1782 François, 1714-?
François II (1720-1793) ép. Marg. Tiercelet	Jeanne (1722-1795) ép. Joseph Gillet	
François III (1751-1793) ép. Marie-Anne George	Jean-Joseph Gillet (né en 1749)	

1°: Le 29 septembre 1792, François Dumont, fils de François et Marguerite Tiercelet, se mariait à Saint-Léger avec Marie-Anne George. Parmi les signatures des témoins, on trouve celle de Jean-Joseph Gillet attesté en toutes lettres comme "*cousin germain de l'époux*" (1). Ceci nous fait conclure que François, l'époux de Marguerite Tiercelet, et Jeanne Dumont (mère de J. Jos. Gillet) sont frère et soeur.

Or, dans toutes les listes de prénoms repérés aux registres paroissiaux après 1719, il n'y a que la famille de Henry le jeune qui présente le cas de deux enfants prénommés François et Jeanne.

Comme première conclusion, on établit donc comme certaine notre ascendance (laquelle se relie sans aucune espère de doute à ce François époux de Marguerite Tiercelet) remonte ainsi au chaînon qui s'appelle Henry le jeune (2).

2°: Reste à montrer que ce Henry est bien le fils de François I et de Louise Graingoire.

Ici, la pièce essentielle est le testament de Marie Dumont que j'ai eu la chance de retrouver dans les Oeuvres de Loi de Saint-Léger à la date du 26 juin 1773. Cette Marie est incontestablement fille de François I. Elle naquit en 1701 et on possède son acte de décès daté de 1775. Ce qui le prouve, sans discussion possible, c'est qu'elle cite dans son testament sa soeur et ses frères encore vivants, que l'on peut, par ailleurs, connaître de façon indépendante, par leurs actes de baptêmes qui indiquent en série chronologique: Catherine, Marie, Jean, Elisabeth, François. Or, à Elisabeth, sa soeur, elle donne jouissance de la moitié de sa maison (l'autre moitié étant déjà possédée par indivis); pour François et Jean Dumont ses frères, elle prévoit le legs de 20 écus à partager à deux. Catherine était déjà morte en 1737 et ne vient pas ici en ligne de compte.

Cela étant établi, il n'y a plus qu'à indiquer pour achever notre processus d'identification, comment Marie Dumont prévoit, pour le revenu d'une prairie, que sa soeur Elisabeth en percevra les fruits de la première année, mais que "*Jeanne Dumont, nièce de la testatrice et veuve de feu Joseph Gillet...ou ses enfants en jouiront la seconde année...ainsi alternativement jusqu'à la mort de la dite Elisabeth*". Enfin, elle lègue encore tous ses meubles "*à la dite Jeanne Dumont sa nièce*" et 20 écus à partager entre Elisabeth Dumont sa soeur et François Dumont "*son neveu*".

(1) Registres paroissiaux, B, p. 299.

(2) La situation se compliquait du fait qu'il existe un autre François Dumont, né en 1714, comme je l'ai indiqué sur le schéma. Sans la signature de Jean Gillet que je viens d'apporter comme preuve décisive, il serait impossible de décider lequel des deux François est notre ascendant direct. L'acte de décès de 1793 parle de "*soixante dix-sept ans environ*", ce qui ne permet pas de trancher dans un sens ni dans l'autre.

L'historien sera fort reconnaissant à cette bonne vieille tante Marie, demeurée célibataire, qui paraît avoir admirablement administré ses affaires (j'y reviendrai dans un autre chapitre), mais qui pensait aussi à régler sa succession "*afin d'éviter les débats après sa mort*" (1). Elle s'efforce d'être équitable envers tous, et elle ne veut pas oublier les deux enfants survivants de celui que nous avons le droit maintenant de considérer authentiquement comme son frère: Henry le jeune. Celui-ci est donc bien le fils, un aîné sans aucun doute, de François I et Louise Graingoire.

3. Ce qu'on sait de Henry le jeune.

Après cette assez laborieuse preuve d'identité, je n'ai à peu près rien d'autre à dire de cet aïeul à la physionomie si imprécise.

Il avait épousé Anne Philippe de Rachecourt et en eut au moins cinq enfants. Après le décès de sa femme en 1744, il épousa en secondes noces, le 22 mai 1749, Elisabeth Lebrun dont il eut un fils, Henry, lequel mourut peu après (2).

Au reste, les actes de décès de Saint-Léger signalent, sans malheureusement rapporter les prénoms, cinq enfants de Henry le jeune morts en bas âge entre 1733 et 1751. Cela donne à penser que seuls survécurent François et Jeanne que nous avons vu légataires de Marie Dumont, les seuls mis en cause en tant que neveu et nièce (3).

Dans des actes de justice, on trouve fréquemment des "*marques de Henry Dumont, échevin*". Je ne sais s'il s'agit de Henry le jeune ou de son cousin, plus âgé que lui d'une dizaine d'années. Je pencherais plus volontiers en faveur de ce dernier. Cependant une fois la signature en forme de "*marque de Henry Dumont jeune*" se rencontre, dans le contrat de mariage de Catherine Dumont, fille de son cousin germain Henry le vieux, le 30 janvier 1744 (4).

Notre aïeul mourut le 17 janvier 1752 (5). Sa date de naissance peut être seulement conjecturée. Puisque Henry est déjà marié en 1719, je le ferais normalement venir au monde vers la fin du 17^e siècle, sans doute avant sa soeur Catherine qui est de 1696. Il pourrait être le fils aîné de François I, que nous avons vu déjà marié en 1688. Ceci laisserait, pour la naissance de Henry le jeune, un intervalle compris entre environ 1690 et 1695.

(1) Testament de Marie Dumont, Oeuvres de Loi, VIII, p. 479.

(2) Registres paroissiaux, A, 240.

(3) Ibid., A, 346 à 352.

(4) Oeuvres de Loi, IV, p. 199.

(5) Registres paroissiaux, A, 317.

III. L'établissement de François II et Marguerite Tiercelet.

1. François II jusqu'en 1775.

J'en arrive maintenant à un personnage beaucoup mieux attesté.

François Dumont, deuxième de ce prénom dans la suite généalogique, que j'appellerai en conséquence François II pour mieux le situer, à l'instar des lignées princières, dans une série numérotées (qui ira jusqu'au chiffre de quatre), est né le 1 avril 1720, de Henry Dumont et Anne Philippe. Il eut pour parrain François Philippe de Rachecourt et pour marraine Catherine Dumont (1).

Je ne connais rien de ses jeunes années. Mais il faut admettre qu'il vit mourir plusieurs de ses jeunes frères et soeurs tout enfants, décès qui s'échelonnent, comme je l'ai dit à la page précédente, à partir de 1733. Finalement, il demeurera seul avec sa jeune soeur Jeanne qui le suit de deux ans. C'est avec cette dernière que nous le verrons plus tard réaliser quelques opérations de vente de biens immobiliers.

En 1746, il se marie à Musson avec Marguerite Tiercelet, qui était née dans ce village en 1718 (2). Mais il revient s'établir à Saint-Léger et y demeure jusqu'à la fin de sa vie. Ses enfants, qui furent au nombre de six, naîtront entre 1747 et 1760.

Ces années de son âge mûr, entre la trentaine et la cinquantaine, furent aussi l'époque d'un travail pénible pour élever sa famille. Du moins je le devine à travers quelques détails que je vais rapporter.

Le 11 juillet 1750, les ménages François et Marguerite Tiercelet avec Joseph Gillet et Jeanne Dumont, sortant sans doute d'indivision, vendent à Marie Dumont (leur tante) "*la moitié d'une maison au-dessus de l'église paroissiale*" pour quarante écus. Le frère et la soeur agissent donc ensemble et je suppose que, de part et d'autre, ils ont besoin de cet argent pour le soutien de leur famille (3).

Exactement cinq ans plus tard, le 9 juillet 1755, les mêmes vendent la moitié d'une maison et jardin, toujours au-dessus de l'église paroissiale. Je présume qu'il s'agit de la même

(1) Registres paroissiaux, A, 55. Cette Catherine est fille de François I. Deux autres filles de ce dernier, Marie et Elisabeth sont encore marraines de deux enfants de Henry le jeune; indice à ajouter en confirmation à la preuve d'identité.

(2) Tables de Musson, conservées à Arlon. Il serait intéressant d'avoir l'original pour préciser de qui François est le fils: peut-être aurions-nous ici encore une confirmation.

(3) Oeuvres de Loi, IV, p. 194.

maison appartenant par indivis au frère et à la soeur. Cette fois, la vente se fait à Elisabeth Dumont et son mari Hubert Tilman (1).

Mais, en 1761, Marguerite Tiercelet fait, avec sa soeur, un héritage des biens qui leur viennent de leur oncle Philippe Rongvaux de Cosne. En vendant des terres acquises ainsi à Ville et Fresnois, elles réalisent à deux une somme de 550 livres (2).

Je ne pense pas que le ménage gardait des biens immobiliers pour en faire l'exploitation. Au cadastre de Marie-Thérèse en 1766, la déclaration faite par François prouve que ses biens à Saint-Léger ne comprenaient pas beaucoup de propriétés foncières. Il ne possède que sa maison avec une petite écurie et deux pièces de terres seulement pour une superficie d'un jour et demi (3). Si l'on compare cela avec les 37 lots que déclare sa tante Marie, ou même avec les propriétés de sa soeur Jeanne, on peut conclure que François ne voulut pas ou ne pouvait pas se créer un domaine de culture à Saint-Léger. A cette époque, ses deux garçons et ses filles étaient encore en âge d'adolescence ou de petite enfance; l'aîné, Augustin, se mariera seulement en 1773. Dans l'intervalle, il fallait vivre avec une famille relativement nombreuse.

Mais les signes d'une certaine promotion économique se devinent bientôt. Le 10 mars 1767, François et sa femme vendent leur maison assez petite qu'ils avaient déclarée pour le cadastre l'année précédente, et en achètent une nouvelle, avec en plus une verge et demie de terre devant Wachat. Ils ont de l'argent en réserve, car si la vente leur rapporte 85 écus, il leur en faut déboursier 200 pour la nouvelle maison et le terrain (4).

A partir de ce moment, une aisance relative apparaît dans le foyer. En 1769, François

(1) Oeuvres de Loi, IV, p. 122. Elisabeth est la soeur de Marie et donc une autre tante de François II. On retrouve trace de bien vendu dans le testament de Marie, laquelle donne l'usufruit de cette maison à sa soeur Elisabeth et après la mort de celle-ci, déclare vouloir que "*la moitié de la maison ci-dessus...retournerait à François Dumont dudit Saint-Léger et à Jeanne Dumont sa nièce*" (ibid., VIII, p. 479).

(2) Oeuvres de Loi, V, p. 124; acte passé à la date du 4 septembre 1761, devant la justice de Musson.

(3) Papiers conservés chez Ch. Gillet.

(4) Oeuvres de Loi, VI, p. 189 et 190 v.

avait acquis un pré à Sivry près d'Etalle; il l'échange avec Jean Gillet contre les droits de celui-ci sur l'héritage de ses parents à Saint-Léger (1).

On le voit bien, en 1771, emprunter 40 écus à une certaine Marguerite Lahure de Villancourt (2); mais c'est aussi l'année où il marie sa fille aînée.

Après ce temps, je ne trouve plus à son nom que des achats: en fin d'année 1774, il acquiert des pièces assez nombreuses en terres, vergers et chènevières, pour la somme de 55 écus qui sont payés comptant (3). De même, il assiste à des ventes publiques à plusieurs reprises et se fait adjuger des parcelles de terre, par exemple en 1776 (4).

Il me paraît que ces actes divers prouvent un établissement plus solide et même l'accession à une certaine aisance. A ce moment, la famille des Dumont, laquelle devient la seule détentrice du nom à Saint-Léger, ainsi que nous allons le constater, tient honorablement son rang au village.

2. Bilan après un siècle: un seul ménage Dumont.

A la date de 1775 que j'ai prise comme année terminale de ce chapitre, le ménage de François II et Marguerite Tiercelet est, à Saint-Léger, le seul qui perpétue le nom de la famille. Contrairement à d'autres souches qui se sont développées sur place, dans un entrecroisement constant de branches aux cousinages souvent compliqués, la nôtre a toujours montré une tendance à l'essaimage. En un temps, où les familles étaient pourtant nombreuses (mais aussi où la mortalité infantile diminuait fort les possibilités d'expansion), il n'est donc pas trop étonnant de constater qu'après un siècle un seul foyer transmettra le nom aux générations futures. Encore s'en fallut-il de peu, nous le verrons, qu'il ne s'éteignît.

J'ai dit plus haut (p. 26) que la ligne directe issue de François I s'est accrochée à Saint-Léger. Mais j'ai ajouté plus loin (p.31) que, déjà alors, deux parmi les plus jeunes enfants du même François se sont certainement expatriés, car on n'en trouve aucune trace par la suite au village (5).

Quant à la ligne latérale, issue de Jean, frère de François I, elle disparaîtra du moins quant au nom, avec la mort de Henry le vieux en 1764; les deux fils de ce dernier, Nicolas et Claude, s'étant aussi déplacés: le premier à Witry (près de Fauvillers) et le second dans le pays de Trêves.

(1) Oeuvres de loi, VII, p. 59 au 21 mars 1769.

(2) Ibid., p.222, 19 avril 1771.

(3) Ibid., VIII, p. 457: achat à Joseph Cuvilier mayeur d'Anlier qui vend l'héritage de son beau-père Pierre Wismuller, le 30 décembre 1774.

(4) Ibid., IX, p. 232 sv., 24 mars 1776.

(5) Bien que, selon le testament de leur soeur Marie, ils soient encore désignés comme vivants en 1773.

C'est ainsi que, dans la vie sociale de Saint-Léger, dès la seconde moitié du 18^e siècle, il n'est plus question que d'un seul chef de famille Dumont, facilement identifiable en plusieurs documents.

Dans un acte par lequel, en 1756, les habitants de la commune donnent procuration au maire et aux échevins pour un procès avec leur seigneur, on trouve les signatures des bourgeois de Saint-Léger: parmi celles-ci, une seule indique un Dumont, lequel est prénommé François (1).

Aux tabelles des cadastres de Marie-Thérèse de 1766 (que j'ai déjà eu l'occasion de signaler), ne se rencontre qu'un seul homme chef de ménage appelé Dumont et, c'est François. Les autres membres de la famille représentés sont des femmes, que le célibat ou le veuvage ont faites détentrices de leurs droits personnels (2).

On peut considérer aussi que c'est du même personnage qu'il est question quand on reconnaît la marque en forme de croix de "*la femme François Dumont en l'absence de son mari*" dans un document de la commune à la date du 1 juillet 1781, et le propre paraphe de François dans une pièce du même genre l'année suivante (3).

Ce ne sont pas là les seules indications qui concernent ses activités au village. Plusieurs fois des signatures authentiques mettent sous nos yeux, dans les registres, le nom de notre arrière grand-père. Je ne ferai que les énumérer:

Le 30 août 1763, il est parrain de son neveu François Gillet, fils de Joseph Gillet et Jeanne Dumont. De même, le 22 octobre 1766, il est parrain d'un autre François Gillet, fils de François et Catherine Bouvy (4).

Le 9 février 1773, il signe à Bleid au mariage de son fils Augustin. On a encore sa signature à Saint-Léger pour les mariages de sa fille Marie-Madeleine, le 8 février 1780, et de son fils François (notre grand-père), le 29 septembre de l'année 1782 (5).

Or ces deux derniers actes précisent un détail qui peut nous aider à conjecturer la profession de notre arrière grand-père François II. C'est maintenant, en effet, qu'il faut nous

(1) Papiers H. Gillet. On devrait y trouver pourtant encore Henry le vieux qui ne mourut que huit ans après; mais peut-être était-il absent ou trop âgé (plus de 75 ans) pour signer.

(2) Archives d'Arlon. Par ordre numérique des tabelles, on a au n° 83, Cécile, veuve de Jean Sevrin; n° 178, Marie, célibataire; n° 226, Jeanne, veuve de Joseph Gillet.

(3) Papiers H. Gillet.

(4) Registres paroissiaux, B, p. 21 et 45.

(5) Ibid., B, p. 87 et 298.

poser la question de la place que prirent quelques uns de nos ancêtres dans le travail de la forgerie. Je me demande si ce n'est pas à partir de François II que le tournant est pris, qui va établir la famille, pour cinquante ans environ, dans un régime économique de structure industrielle.

Nos grands-pères n'y dépasseront pas le modeste rang d'ouvrier, mais au moment où la sidérurgie atteint son haut niveau de prospérité, c'est par elle sans aucun doute qu'eux-mêmes accéderont aussi à une meilleure condition sociale, quitte à en subir ensuite la récession en période de crise.

3. François II, ouvrier des forges.

Je n'hésite pas à affirmer que François II fut un ouvrier des forges et que c'était son gagne pain. Sans doute, je ne pourrai pas en apporter une preuve formelle, mais je crois que les indices sont tout à fait significatifs.

Trois fois au moins, dans des documents de source, il est dit bourgeois et "*manoeuvre*". Un première fois en 1780, dans l'acte de mariage de sa fille Marie-Madeleine; ensuite en 1782 au mariage de son fils François; enfin dans son propre acte de décès.

Or il est absolument sûr que ses deux fils furent effectivement des fondeurs en fer. Et l'on trouve le qualificatif "*manoeuvre*" aussi appliqué deux fois à l'un d'entre eux, notre aïeul direct François III. Je pense donc que ce terme, qui est l'équivalent de notre mot "ouvrier" d'aujourd'hui, indique spécifiquement à Saint-Léger ceux qui travaillaient dans les forges.

J'aurai à m'étendre un peu sur le travail des forges et la place qu'y prirent plusieurs de nos parents. Ce qui est certain, en toute hypothèse, c'est que les manoeuvres de la forgerie étaient nombreux à Saint-Léger. Cela ressort entre autres d'un document un peu postérieur, datant de 1794-95, où il est représenté au fisc que "*les habitants sont presque tous manoeuvres, la plus grande partie sont des ouvriers occupés à la forgerie*" (1).

Donc, quand je vois ce mot appliqué à notre aïeul, je ne pense pas me tromper en disant que lui-même fut l'un de ces ouvriers des forges qui probablement profitèrent de l'expansion industrielle du milieu du 18^e siècle pour s'assurer un métier rentable. Sans toutefois l'enrichir, cette activité permettait d'accéder à un honnête train de vie.

Ceci nous aide alors à nous représenter un peu le type social de François. Il ne faut pas trop d'imagination pour le voir à son travail, lui et ses deux fils qu'il initiera sans doute au métier.

(1) Archives d'Arlon, Régime français, farde 53.

Mis à part le personnel travaillant à l'extraction du minerai et à son transport, à la coupe des bois, à la fabrication du charbon et son charriage, le nombre des ouvriers occupés à la sidérurgie proprement dite est toujours relativement restreint. Il nous est rapporté qu'à Saint-Léger, en 1763, il y avait neuf ouvriers à la forge, cinq au fourneau et un au bocard; en outre l'activité complémentaire de la fonderie exigeait environ 200 boquillons et charbonniers occupés pendant trois mois (1). Examinons un peu ces équipes au travail.

Dans le processus technique, il y a d'abord la coulée au haut-fourneau. Celui-ci est élevé de sept à huit mètres. On y empile les couches alternées de minerai et de charbon de bois. Une roue à eau met en mouvement la soufflerie nécessaire à la combustion. Tout proche se dresse le "boccard", sorte de marteau-pilon, actionné lui aussi par la force hydraulique, qui sert à concasser le minerai.

"Le service d'un haut-fourneau était assuré par un maître-fondeur, deux fondeurs et quatre manoeuvres; ces derniers chargeaient le minerai, le charbon de bois et la castine (ou fondant) au gueulard, évacuaient les gueuses de fonte, les pièces coulées et le laitier" (2). C'est donc en fait un peu d'ouvriers pour la fonderie même.

Ajoutons qu'une pratique du fondeur en titre consistait aussi à couler la fonte en pièces moulées, ce qui exigeait un contrôle technique de la fusion, afin d'obtenir un métal résistant et de belle couleur. Comme produits de ce travail spécialisé, nos musées et les maisons anciennes conservent leurs magnifiques taques de foyer qui sont des pièces artistiques de collection, et nous verrons plus tard que notre famille ne fut pas indifférente à ce genre de technique.

A proximité du haut-fourneau, on trouve partout l'appareil destiné à affiner la fonte, c'est-à-dire à lui enlever son carbone pour n'y laisser que du fer: c'est le feu d'affinerie. *"Pour compléter l'épuration, comprimer la masse, lui donner de l'homogénéité et l'étirer en barre, on soumettait ensuite la loupe affinée au cinglage, travail qui se faisait à l'aide du martinet, lourd marteau de 250 à 300 kgs soulevé par un arbre à cames que mettait en mouvement la bonne vieille roue hydraulique de l'usine" (3).*

(1) Papiers H. Gillet.

(2) R. Evrard et A. Desey, Histoire de l'usine des Venues, Liège, 1948, p. 26. On trouve dans ce livre des gravures intéressantes d'un fourneau, d'une affinerie et d'un marteau.

(3) V. Tahon, La métallurgie du fer au pays de Liège, du Luxembourg et de l'Entre-Sambre-et-Meuse, Revue universelle des Mines, 30 (1910), p. 76.

On appelait forge le local servant à ces dernières opérations, lesquelles occupaient aussi un personnel restreint.

Tout cela étant, je vois très bien notre arrière grand-père François, et plus tard ses deux fils, montant au sommet du fourneau pour y déverser le minerai et le charbon de bois. Peut-être aidait-il à la coulée ou portait-il les pièces de fer (les gueuses) à l'affinerie.

Je l'imagine aussi d'après les dessins et peintures de forges qui sont comme les photographies de l'époque, tant elles ont rapporté dans le détail et de façon précise les opérations de la coulée. Il y a entre autres, au Musée des Beaux-Arts de Bruxelles, un tableau d'un petit maître liégeois appelé Léonard Defrance (1735-1805), qui est un contemporain de François à peu de choses près. Le peintre y a représenté des ouvriers qui s'affairent devant le creuset ouvert d'un haut-fourneau. Cette ouverture béante illumine toute la pièce, faisant se mouvoir tout un jeu d'ombres juste fait pour tenter un peintre de clair-obscur. Tout est si bien en place, qu'on peut y voir un document authentique du travail de l'époque. Un fondeur puise dans un godet, au fourneau même, de la fonte liquide; un autre coule dans le sable un motif décoratif. Des manoeuvres traînent sur le sol pavé des blocs de laitier, tandis que, sur la gauche et à l'abri, le maître-fondeur, nu-tête et le bonnet à la main, s'entretient avec des visiteurs en costume Louis XVI, qui, sont peut-être ses patrons maîtres de forges. En regardant ces ouvriers portant chapeau de cuir et vêtus de sarreaux ou de tabliers semblant de même matière, je me dis que je pourrais y reconnaître aussi bien mes ancêtres, surpris en plein travail (1).

Et pourtant déjà se préparait la crise qui devait assombrir la situation économique en fin d'Ancien régime et porter un rude coup à la promotion sociale de la famille. Ici s'ouvre un nouveau chapitre où l'on verra, encore une fois, la misère et les deuils s'abatrent sur nos parents

(1) Un tableau du même genre est conservé au Musée d'Art Wallon à Liège; il est du même auteur. Voir à ce sujet: R. Evrard, Les artistes et les usines à fer, Liège, 1955, figures 42 et 43. Ce livre contient des reproductions de tableaux de fonderies et usines métallurgiques depuis le 16^e siècle jusqu'à nos jours.

CHAPITRE TROISIEME

Crise à la fin de l'Ancien Régime. (1793)

Je n'ai pas encore achevé de raconter la vie de François II et ce qu'il advint de ses enfants. Mais il faut interrompre provisoirement le récit pour élargir notre coup d'oeil et revenir à la situation générale de la Gaume à cette époque. Comme je l'ai fait au début de ces pages, je voudrais replacer une fois de plus la destinée de notre famille dans son cadre d'époque, afin de faire mieux saisir les implications concrètes de son déroulement.

I. L'industrie des forges et la récession économique.

Aujourd'hui l'industrie du fer n'est plus qu'un souvenir en Gaume. Ou plutôt elle a changé d'aspect pour devenir un appel de main-d'oeuvre vers la France et le Grand-Duché de Luxembourg, alors qu'autrefois c'est dans nos villages que résonnaient les lourds marteaux.

Par nature, toute la région possédait une triple richesse qui la destinait à devenir une contrée industrielle. On rencontre, en effet, sur le territoire gaumais, du minerai de fer dans des gisements à fleur de sol, de vastes forêts et des rivières. Or on sait que, de volantes qu'elles étaient au moyen âge, les fonderies de fer devinrent fixes dans les lieux où se concentraient tout les avantages du sous-sol et de l'énergie mécanique. *"Des forêts, où elles étaient disséminées, les forges émigrèrent les unes après les autres vers les cours d'eau, où l'on installa des roues à eau pour actionner les souffleries et les makas, marteaux mécaniques qui remplacèrent les marteaux à mains" (1).*

Notre région était ainsi quasi prédestinée à devenir un "pays de fer". C'est seulement au 19^e siècle que l'exploitation méthodique des mines de charbon de terre et l'invention de la machine à vapeur amèneront la décadence des forges anciennes, alimentées par le charbon de bois et la force hydraulique.

1. Le paysage gaumais et les forges.

Il suffit donc de repérer les cours d'eau tributaires de la Semois et de la Chiers pour rencontrer, de place en place, les étangs artificiels, souvent asséchés aujourd'hui, qui signalent les anciens établissements de forges.

(1) R. Evrard et A. Descy, Histoire de l'usine des Vennes, Liège, 1948, p.23.

Si vous entrez, par exemple, en pays gaumais par la ligne de chemin de fer de Namur à Arlon, vous passez littéralement au travers des anciens étangs des forges de Mellier, sur la rivière du même nom, tout juste avant l'arrivée à Marbehan, avant de sortir de la forêt qui délimite précisément la frontière de la Gaume. Ces forges de Mellier, dont on voit encore quelques pans de mur, existèrent depuis 1617, date de leur fondation par deux industriels venus du pays de Chimay (1).

En venant du nord-ouest, soit par le train de Bertrix à Florenville, soit par la route de Neufchâteau, et en suivant la trouée que pratique dans la forêt d'Herbeumont un affluent de la Semois, on rencontre d'autre part les célèbres forges des Epioux en territoire ardennais, puis la Forge Roussel, et plus au sud, au-delà de Florenville, les forges d'Orval qui, déjà fondées en 1529, assurèrent la fortune de l'abbaye; enfin, proches de Virton, vous avez les usines de Berchiwé, installées dès le début du 16^e siècle et où l'on travaillait encore un peu en 1850 (2).

Si par ailleurs, débouchant toujours de l'Ardenne, vous arrivez en Gaume par le nord-est, en venant de Bastogne et Martelange, vous empruntez, à la Corne du Bois des pendus, la route qui mène à Habay. Il y a là le prestigieux site du Pont d'Oye, siège en 1669 d'un marquisat d'une fabuleuse richesse, dilapidée cent ans plus tard par la trop fameuse Marie-Thérèse Lambertye, à propos de laquelle le peuple créa toute une légende. Mais c'est un vrai complexe métallurgique qui autrefois s'échelonnait sur la Rulles. Sur une carte d'état-major, on trouve encore inscrits les lieux-dits qui sont autant de points de repères industriels: forges du Prince fondées en 1547, le Châtelet en 1564, la Trapperie en 1613. Les forges mêmes du Pont d'Oye ont été créées vers 1550 et l'on y travailla encore jusqu'en 1837. Joignons-y celles de Bologne, qui datent d'avant 1546, et sont donc les plus anciennes de ce site de la Rulles (3).

A la tête de ces entreprises se trouvaient de grands créateurs qui, pour l'époque, étaient de vrais magnats de l'industrie. A partir de 1600 surtout, des familles comme celles des Petit, des Moustiers, des Poschet, imprimèrent un puissant élan à l'économie de la région. Tous venaient du pays de Chimay où la crise se faisait sentir, tandis que l'Ardenne et la

(1) Voir M. Bourguignon, Les forges de Mellier, AIAL, 58 (1927), pp. 41-79.

(2) N. Tillière, Histoire de l'abbaye d'Orval, 1897, p. 303-310. M. Bourguignon, Autour de Berchiwé, dans Le pays gaumais, 21 (1960), p. 5-31.

(3) M. Bourguignon, Les usines du bassin de la Rulles, I Les forges du Pont d'Oye et du Prince, AIAL, 57 (1926), p. 1-84. id. La forge et le fourneau du Châtelet, de la Trapperie, de Bologne, AIAL, 58 (1927), p. 79-156.

Gaume étaient promises à un développement qui, après les dures années de guerre du 17^e siècle, atteint son apogée vers 1750 (1).

Enfin, si l'on pénètre au cœur de la Gaume par la route de Luxembourg à Montmédy, on suit une autre rivière, le Ton, non plus tributaire de la Semois mais de la Chiers. Sur tout son cours et celui de ses petits affluents, se sont établies des usines dont je ne relèverai ici que celles qui figurent encore aujourd'hui sur la carte comme dénomination d'un site. Ce sont, à partir de Chatillon, le fourneau David, le fourneau d'Ahérée, le (petit) Châtelet, le Neuveforge, Laclaireau, Hamawé. Au-delà encore, entre Ethe et Virton, l'on ne comptait pas moins de sept usines, comme celle de Pierrard dont le nom s'est perpétué jusqu'à nos jours (2).

2. Prospérité et décadence.

Ces quelques indications toponymiques, que la tradition a préservées, et l'une ou l'autre modification encore visible du cours des rivières, sont les seules traces que nous ayons aujourd'hui d'une activité qui fut jadis la plus importante de la région. Il n'y a plus de charbonniers dans les bois et l'on ne voit plus les tombereaux chargés de minerai circuler sur la grand-route. Les excavations elles-mêmes, d'ailleurs peu profondes, sont redevenues des ravins, des creux apparemment naturels. Autrefois la recherche de la "minette" transformait la surface du sol, non sans conflit d'ailleurs avec les propriétaires; les maîtres des forges faisaient tout pour s'assurer le droit d'emmener le meilleur minerai.

Ce minerai, on le trouvait en abondance, principalement la qualité ordinaire qui faisait le "fer habay". Ce "*fer tendre, connu sous le nom de minerai de prairie, se trouvait à une faible profondeur dans presque toutes nos localités. Il avait l'avantage de se travailler très facilement mais il exigeait tout de même des mélanges. C'est ainsi que la mine de Halanzy, qui était la plus abondante, devait être combinée avec celle de Vance, de Toernich, de Schoppach ou de Sesse-lich...*" (3). Ces bourgades se trouvent à l'est de la partie romane et déjà aussi en terre allemande du Duché; avec Stockem près d'Arlon et Udange, ce sont les localités où les minières étaient les plus abondantes. Mais ce n'était pas les meilleures.

(1) Il suffit de signaler que le "fer habay" était vendu partout et connu dans le monde entier.

(2) M. Bourguignon, Les anciennes forges de Pierrard et de Rabais, dans le Pays gaumais, 22 (1961), p. 129-150.

(3) M. Bourguignon, Autour de Berchiwé, *ibid.*, 21 (1960), p. 7.

"Le fer fort, dont le nom scientifique est l'hématite et qui est de couleur rouge, ne se rencontrait à proprement parler qu'à Ruelle dans l'ancien Luxembourg (d'après 1659). Mais il en existait des bandes d'un très grande étendue en Lorraine et notamment à Saint-Pancré" (1).

Si je donne tous ces détails, c'est qu'ils nous intéressent directement, car on se rappellera que notre ancêtre Henry Dumont avait été précisément l'un de ces innombrables transporteurs de minerai et de charbon qui, en des temps fort peu tranquilles, circulaient dans la région avec leur attelage de boeufs et leurs "charreaux" pour alimenter les forges.

Mais revenons à une description plus générale de l'évolution économique.

La bonne période pour l'industrie du fer en Gaume fut la première moitié du 18^e siècle. Un spécialiste en la matière, qui étudia particulièrement les forges luxembourgeoises, écrit en parlant de l'époque de 1700 à 1750: "*La sidérurgie était prospère et tous les industriels s'enrichirent considérablement*" (2). Cette situation se stabilisa pendant un certain temps. Parmi les maîtres de forges, les uns, habiles manieurs d'affaires, parviennent encore à monter. D'autres vont vers la ruine, parfois en raison même des abus de leur richesse, comme ce fut le cas pour les maîtres du Pont d'Oye. Vers ces années, il n'était bruit dans le pays que des gaspillages scandaleux de la trop célèbre marquise, qui finit par mourir misérablement à Habay en 1773. Un autre fait divers défrayait la chronique: l'assassinat dans son château de Monsieur de Lépine, propriétaire de Laclairéau, dans la nuit de Noël 1775.

Plus le siècle avance, plus aussi la situation devient incertaine. Après 1780, beaucoup de propriétaires de forges éprouvent de sérieuses difficultés. Nous avons vu que c'était juste avant ce moment que, comme ouvriers du fer, François II et ses fils obtiennent une meilleure situation. Mais les patrons, pour leur compte, voient se profiler déjà le déclin des entreprises. Pour les années qui suivent 1790, l'auteur que j'ai cité parle des "*circonstances défavorables où tous les maîtres des forges se débattaient alors. La révolution brabançonne vint interdire le transport et le débit de leurs fers, tandis que le prix de cette marchandise subissait des fluctuations incessantes*" (3). La révolution française commence aussi à ruiner le marché

(1) Ruelle et Saint-Pancré "*seules localités où l'on exploitait autrefois le minerai de fer fort, susceptibles de permettre la fabrication des armes*", AIAL, 58 (1927), p. 133.

(2) M. Bourguignon, Les usines du bassin de la Rulles, AIAL, vol. 57 (1926), p. 43.

(3) Ibid., p. 58.

des échanges: "*A la fin du 18^e siècle, toutes les usines luxembourgeoises sans exception traversent une période difficile. Le commerce avec la France a été rendu impossible à cause des événements de 1789 et de la dépréciation des assignats. Le charbon de bois atteint des prix inconnus jusqu'alors. Les anciens maîtres de forges se découragent...*" (1).

J'aurai à dire bientôt comment la récession économique va aussi affecter la fin de la vie de François II, au moment où il prend sa retraite, ainsi que l'établissement de ses deux fils et de sa fille Marie-Madeleine (qui avait épousé un ouvrier des forges).

Mais avant de le faire, je voudrais m'arrêter à un souvenir de famille qui, pour moi, représente en quelque sorte un symbole: celui de l'activité industrielle de la famille, sa marque de fabrique, si j'ose dire, au moment où la situation demeurerait encore apparemment prospère.

3. Un souvenir de famille au Musée Gaumais.

Très peu de mes parents savent qu'il existe dans un musée une oeuvre artisanale signée par un des membres de la famille. C'est pourtant le cas. Peut-être n'avons-nous pas affaire à un chef-d'oeuvre du point de vue de l'esthétique. Mais au moins c'est le témoignage que l'un de nos parents était arrivé à la maîtrise dans le métier de fondeur, véritable art en soi et non simple routine, qui requérait une connaissance approfondie de la technique du fer coulé.

La pièce est signée Dumont. Mais elle est sortie des mains d'un grand-oncle et non d'un aïeul direct. J'ai déjà parlé des deux fils de François II, en soulignant le fait qu'ils étaient des ouvriers du fer. L'aîné, qui s'appelait Augustin (1747-1795), ne demeura pas au village ancestral. Il épousa une jeune fille de Bleid et alla s'installer dans cette commune. C'est de lui que le Musée Gaumais de Virton a conservé une taque de foyer, originale et émouvante dans sa simplicité.

Elle est exposée à l'air libre, dans le petit jardinet qui décore le seuil du musée. Parce qu'elle n'a pas la prétention d'offrir au regard de grandioses armoiries ni des entrelacs compliqués, le conservateur ne l'a pas mise fort en évidence. Il l'a rangée modestement contre le mur du fond, au bout du chemin d'entrée, si bien que beaucoup de visiteurs ne le voient que de loin, confondue parmi les autres. Mais si l'on est curieux, comme je l'ai été sous le coup d'une inspiration subite, on porte son regard vers cette plaque de fer qui n'est pas, comme beaucoup de ses voisines ornée d'un dessin, de personnages, d'une

(1) M. Bourguignon, Les usines du bassin de la Rulles, AIAL, vol. 57 (1926), p. 59.

scène biblique ou mythologique. Elle porte, sur fond uni, simplement une inscription qui reproduit les lettres imprimées en creux, dans le sable du moule, par le doigt de notre grand-oncle:

FAIT PAR MOI ET POUR MOI
AUGUSTIN DUMONT

1777

1777

J'ai écrit, à ce propos, à Monsieur Fouss le conservateur qui met tant de soin à enrichir son musée de tous les souvenirs gaumais. Il m'a répondu: la taque "*vient de Bleid. Je l'ai achetée par l'intermédiaire d'un antiquaire qui ne se souvient plus de la maison d'où elle sort*". Ce témoignage établissant, au moins en général, le lieu d'origine confirme que nous avons ici un véritable trésor de famille.

D'après Monsieur Bouguignon, conservateur des Archives à Arlon, ce serait à l'occasion du mariage d'Augustin ou de son entrée dans une nouvelle maison que la taque aurait été donnée. Or, le mariage ayant lieu en 1773, ce serait donc plutôt la seconde hypothèse qui se vérifierait: peut-être Augustin a-t-il acheté ou bâti une maison à Bleid en 1777. Et, puisqu'il a fondu lui-même la pièce, on peut supposer que son patron lui aura fait cadeau de la matière première, tout en l'autorisant ou l'invitant à couler la taque dans son propre fourneau.

Augustin d'ailleurs n'était plus un simple manoeuvre comme son père. Il était monté au degré que l'on appellerait maintenant d'ouvrier qualifié et de contre-maître. On le voit désigné comme "*maître-fondeur*" au registre qui note son mariage. Son frère François eut aussi, un temps, la même qualification.

Après cette description, que je ne pouvais manquer de faire en passant, d'un vieux souvenir de famille, il nous faut reprendre contact avec la vie privée de nos ancêtres.

Nous aurons à voir successivement les dernières années de François II, dans l'intervalle qui sépare 1775 et 1793, les deuils de François III qui meurt lui-même assez jeune presque en même temps que son père, et enfin la gravité de la crise qui surgit à ce moment, aussi bien pour la continuité de la race que pour le niveau social de la famille.

II. La souche en péril à Saint-Léger.

1. La retraite et la mort de François II.

Nous avons laissé François II au moment où, vers l'âge de cinquante-cinq ans, il arrive au point culminant de sa carrière, avec la stabilisation de sa vie sociale et l'établissement de ses enfants. Nous sommes dans les années 1775-1785.

Il marie sa fille Marie-Madeleine âgée de 20 ans, en 1780, et son second fils François (notre grand-père) en 1782. Ce dernier avait trente ans lorsqu'il fonda son propre foyer, et désormais l'on distingue bien les deux ménages des deux François, qui font chacun de leur côté des achats de terre. C'est dès ce moment que l'on voit apparaître l'indication de François "*le vieux*" dans les actes de vente. On a le cas par exemple en 1786 où, dans des enchères publiques, une part lui est adjugée, et de même en 1789 (1).

A la mort de sa tante Elisabeth en 1782, la moitié de maison que cette dernière possédait par héritage lui revient de droit, ainsi que le stipulait le testament de sa tante Marie. Mais Hubert Tilman, le mari veuf d'Elisabeth, rachète cette part pour 31 écus (2).

Il semble qu'à ce moment la situation est encore assez favorable. Et pourtant, pour François, c'est l'heure du déclin au milieu du vide qui se fait autour de lui.

Il voit mourir sa fille aînée Marie, âgée de 36 ans, en fin février 1786. Et un mois plus tard, sa fidèle compagne, Marguerite Tiercelet, s'éteindra à 68 ans.

Ce dernier deuil va le réduire à l'isolement. Aussi le voyons-nous, l'année suivante, vendre sa maison (celle qu'il avait achetée en 1767) à son gendre Louis Lambert, époux de Marie-Madeleine, "*avec réserve de la jouissance sa vie durant*" (3). Comme ce sont là des acquêts provenant de la communauté de François et Marguerite Tiercelet, on sauvegarde les droits du jeune Jean-Pierre Bouvy son petit-fils, enfant encore mineur de la défunte Marie, tandis que les deux fils majeurs, Augustin et François, donnent leur consentement. Le prix de vente se monte à 225 écus.

Peut-être que le ménage Lambert habite la maison, car il faut bien une femme auprès de François et c'est sans doute Marie-Madeleine qui entretient son vieux père.

(1) Oeuvres de loi, X, p. 246 et 322.

(2) Ibid., p. 58, à la date du 27 février 1782. Le testament portait: "*et après la mort de la dite Elisabeth Dumont, la moitié de la maison ci-dessus ... retournerait à François Dumont du dit Saint-Léger et à Jeanne Dumont*", VIII, p. 479 sv.

(3) Ibid., X, p.281, 26 mai 1787.

Six ans s'écouleront ainsi jusqu'à sa mort. Mais je ne connais rien de ces dernières années. La figure vieillissante de notre aïeul s'estompe peu à peu.

Il devina probablement le déclin de la forgerie eu Gaume. Lui-même était sans doute trop âgé pour travailler quand s'amorça la récession industrielle. Mais, outre les deuils qui le frappaient dans ses petits enfants (*voir plus loin*), ne devait-il pas envisager avec inquiétude un avenir qui, pour ses fils, s'annonçait de plus en plus sombre ?

Les nouvelles politiques qui se répandaient au sujet de la révolution française étaient un souci de plus. Il connut, tout à fait à la fin de sa vie, ce que ses grands-pères avaient eu comme pain quotidien: les pillages et les réquisitions des armées. Lui qui avait passé toute sa carrière dans la paix et l'aisance retrouvée rencontrait tout à coup les horreurs de la guerre et la fuite devant les troupes.

Peut-être ces événements hâtèrent-ils sa mort. En avril de 1793, Saint-Léger était soumis à un pillage en règle. Et le mois suivant la mort emportait notre aïeul.

Son décès est signalé comme suit par le curé George: "*L'an 1793, le 4 mai, est mort à Saint-Léger vers 4 heures du matin, administré des sacrements de notre Mère la Sainte Eglise, François Dumon, manoeuvre âgé de soixante et dix-sept ans environ, bourgeois résidant à Saint-Léger. Son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette paroisse*" (1). Il avait en réalité 73 ans.

2. François III, une vie courte traversée d'épreuves.

Trois semaines après la mort de François II, son fils, un autre François, troisième du nom, disparaissait aussi. Cette coïncidence fait que d'une part les deux destinées se jouent parallèlement, et que d'autre part, en mai 1793, date du double décès, une coupure subite interrompt presque la lignée de Saint-Léger et met vraiment en péril la continuité de la race.

François III, auquel nous allons maintenant nous attacher, a cependant une physionomie bien distincte. J'en dirai assez peu de choses, parce que sa vie fut courte, étant donné qu'il fut emporté à 41 ans. Et j'aurai surtout à signaler, à son propos, une succession de deuils et d'épreuves.

Il fut baptisé le 4 décembre 1751; sa marraine était sa grande tante Elisabeth (2). Il

(1) Registres paroissiaux, E, 178.

(2) "*François, fils légitime de François Dumont et de Marguerite Tarcelet, ses père et mère, fut baptisé le 4 xbre 1751, a eu pour parrain François Flamion et pour marraine Elisabeth Dumont tous de Saint-Léger*" s. Fievet, curé. Ibid., A, 157.

Il n'avait pas tout à fait deux ans quand il fut confirmé à Ethe par Febronius, le 10 août 1753, avec son grand frère Augustin qui avait six ans et sa soeur Marie qui en avait quatre (1). Le fait nous paraît étrange, mais il n'est pas douteux qu'à cette époque, les tournées épiscopales étaient rares, on profitait du passage de l'évêque pour confirmer tous les enfants même en bas âge.

La première trace d'un acte juridique de François III est sa signature au mariage de son frère Augustin, à Bleid, en l'année 1773. Quand il appose ainsi son nom, identique à celui-ci de son père, on devine aisément les deux écritures, celle du vieillard et celle du jeune homme. Mais, quand on voit ensuite un François Dumont parrain coup sur coup de deux enfants de Marie-Madeleine, le 10 mars 1781 et le 1 juillet 1782, on ne peut que conjecturer, sans pouvoir trancher, s'il s'agit plutôt de l'oncle que du grand-père.

Par contre, au registre des mariages, on voit François tuteur d'une certaine Françoise George en 1790, laquelle était probablement la soeur de sa femme, et l'on peut affirmer qu'il s'agit donc bien de François III.

Lui-même était demeuré longtemps jeune homme. C'est en effet à l'âge de trente ans que, le 29 septembre 1782, il épouse Marie-Anne George de Halanzy (B, 298).

Au début, tout paraît marcher pour le mieux. Le jeune ménage achète un terrain aux enchères en 1786 et plusieurs fois en 1789, on voit les deux époux s'adjuger l'un ou l'autre lot dans des ventes publiques (2). Était-ce là une façon de s'assurer pour l'avenir, en prévision d'une crise de l'industrie ? Rien ne pouvait mieux y parer que de constituer un bien-fonds, avec des terrains sur lesquels on pouvait toujours reprendre et développer la culture. Je ne fais ici qu'une supposition, mais nous verrons plus tard que ce placement d'argent fut utilisé et permit, au moment le plus crucial, le rétablissement de la souche après la grande crise de la fin du siècle. Car bientôt la situation devait changer.

Ce furent d'abord des deuils qui frappèrent cruellement le ménage. Des quatre enfants, nés entre 1785 et 1792, l'aîné seul surviva. Ainsi le bonheur n'avait pas duré longtemps au foyer. Détail navrant: la petite Marie-Françoise, âgée de trois ans et un bébé de neuf mois, appelé Louis, furent emportés à un jour d'intervalle, les 4 et 5 décembre 1790. Puis survint la naissance de la dernière, Marie-Madeleine, qui fut fatale à sa mère.

(1) Registres paroissiaux, A, 265.

(2) Oeuvres de loi, X, p. 245 v: signature de François le jeune et Marie-Anne George en 1786; pp. 315, 321v, 328v: adjudications de 1789 à Marie-Anne pour son mari; p. 322 adjudication à François le vieux d'un lot qu'il revend à son fils.

Marie-Anne George, qui n'avait pas trente ans, mourut des complications survenues à l'accouchement (27 janvier 1792). Ce décès prématuré est demeuré dans la famille comme le souvenir d'un drame. Le fait était passé en tradition jusqu'à mon père, qui l'avait noté dans son recueil de généalogies.

3. Temps critiques.

On dirait alors qu'à partir de là tout s'effondre. Déjà la situation économique était devenue difficile. C'est un fait que les registres de Saint-Léger paraissent indiquer, chez notre grand-père, un fléchissement progressif de son niveau de vie. Il est appelé successivement maître-fondeur en 1785, fondeur en 1787, manoeuvre en 1790 et 1792, puis de nouveau fondeur en 1792, et dans son propre acte de décès l'année suivante. Cette fluctuation dans les titres est-elle le simple fait de la fantaisie du curé qui tient à jour son registre ? Je ne le croirais pas volontiers. Quand on sait l'importance que l'on attachait, sous l'ancien régime, aux qualifications distinctes du maître, d'ouvrier, d'apprenti, on est plutôt tenté de croire que notre arrière grand-père éprouva réellement des difficultés dans l'exercice de sa profession et qu'il ne trouvait pas toujours la possibilité de se maintenir au niveau de maître qu'il avait pu obtenir en une meilleure époque.

Vint ensuite une autre source d'appréhension: l'insécurité politique. Le 20 avril 1792, la France déclare la guerre à l'Autriche et de nouveau, après une longue période de paix, le Luxembourg va devenir un lieu de passage pour les troupes et le théâtre d'escarmouches de partisans.

C'est ainsi qu'au mois d'août 1792 les Prussiens traversent la contrée pour aller se faire battre à la célèbre rencontre de Valmy. Leur repli à travers le Luxembourg se fait dans le désordre: *"ils y ont marché, disent les Etats, plutôt en ennemis qu'en alliés, sans ordre ni discipline, pillant et enlevant aux habitants tous les meubles, bétail et vivres qu'ils ont pu trouver et emporter"* (1).

A la fin de cette même année 1792, ce sont les français qui occupent toute la Belgique et des pillages sont organisés partout dans la contrée. Il est vrai qu'ils évacuent le pays après la défaite de Neerwinden (18 mars 1793). Mais ils vont reprendre l'offensive dès l'été et le va-et-vient des troupes est incessant.

Dès lors s'ouvre, pour les populations riveraines de la Vire, du Ton et de la Semois, une des périodes les plus désastreuses de leur histoire. C'est, en effet, par les vallées de ces

(1) Cité par E. Liégeois, dans AIAL, 47 (1912), p. 183.

trois rivières que vont s'acheminer, pour se précipiter vers l'Allemagne, les hordes indisciplinées des sans-culottes... *"Tout fuit devant leur fureur dévastatrice, et les hordes de pillards et de malandrins qui les suivent achèvent la ruine des villages abandonnés. Les habitants épouvantés se sont précipités vers les bois, dont la profondeur et l'étendue ne leur fournissent même pas une retraite assurée contre les poursuites de leurs cruels ennemis"* (1).

Saint-Léger est pillé, comme je l'ai déjà dit, en avril 1793 (2). Le 23 juin les populations atterrées entendaient dire qu'Orval n'était plus qu'un monceau de ruines et, pour les gens simples, c'était là comme un symbole, celui d'un monde qui disparaissait.

En effet, le siècle s'achèvera dans le flux et le reflux des troupes. L'ancien Régime disparaîtra avec lui, et l'économie industrielle de la Gaume est déjà en train de péricliter. On s'achemine désormais vers un ordre nouveau.

Et pour notre famille elle-même, avec les deux deuils qui la frappent, juste en cette année 1793, une ère se termine.

François III, qui s'était remarié moins d'un an après le décès de Marie-Anne George (3), ira six mois plus tard rejoindre son père dans la tombe. Les deux actes de décès ne sont séparés que par une seule page. Comme j'ai retranscrit celui de François II l'ancien, je reproduirai encore celui de son fils, qui répète la même formule presque mot pour mot, avec seulement une tragique différence dans les âges; car c'est ici un homme en pleine force qui disparaît: *"L'an 1793, le 27 mai, est mort à Saint-Léger vers onze heures et demie du matin, administré des sacrements de notre Mère la Sainte Eglise, François Dumont, fondateur en fer, âgé de quarante ans environ, bourgeois de Saint-Léger; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette paroisse"* (4).

Alors on peut dire que c'est la grande crise. Il n'y a plus à ce moment, à Saint-Léger, qu'un seul représentant masculin de la famille Dumont. C'est un frêle enfant de huit ans, orphelin de père et de mère, chaînon fragile sur qui pèse la lourde tâche d'assurer la continuité. Ce sera miracle, à coup sûr, s'il parvient à surmonter toutes les épreuves.

Or nous assisterons bientôt à une véritable renaissance. Et celui qui sera, en quelque sorte, le nouveau fondateur de la famille porte, lui aussi, le prénom de François. Au tournant du 19^e siècle, quand le feu semble tout près de s'éteindre, il est l'étincelle qui ranimera l'éclat du foyer.

(1) E. Liégeois, dans AIAL, 47 (1912), p. 191-192.

(2) Arlon, Régime français, farde 51.

(3) Il épousa, en secondes noces, Marguerite Legendre, jeune fille encore mineure. Registres paroissiaux, E, 23.

(4) *ibid.*, E, 179.

CHAPITRE QUATRIEME

Renaissance et implantation à Meix-le-Tige. (1830)

Le petit garçon qui survivant seul en 1793, en pleine période tragique de la révolution, était destiné à un bel avenir. Il montera par ses propres forces et avec lui une famille nombreuse va surgir à Saint-Léger. Ensuite, par son fils aîné, premier Dumont de Meix-le-Tige, le lignage se perpétuera jusqu'à nous.

I. La montée de François IV.

1. Enfance besogneuse et maturité précoce.

François est né le 8 mars 1785 (1). Chez qui fut-il recueilli quand il devint orphelin ? C'est la première question qu'on se pose quand on cherche à connaître les conditions de vie que furent les siennes. Demeura-t-il aux soins de sa seconde maman Marguerite Legendre ? Je ne sais rien de cette dernière. Mais je me demande si l'enfant ne fut pas protégé aussi par les attentions de sa tante Marie-Madeleine. Ce qui me le fait penser, c'est la présence, comme témoin à son mariage, de l'époux de celle-ci, Louis Lambert, qui peut-être était le tuteur légal du petit orphelin.

Or a ce moment tout le monde vit difficilement. Le chômage sévit et Louis Lambert était justement (comme son beau-frère) un forgeron. A lui a dû s'appliquer ce que dit le document suivant qui décrit la situation des ouvriers de Saint-Léger au lendemain de l'invasion française, en 1794-95: "*Aujourd'hui que la forgerie chôme, qu'elle a cessé de payer depuis quelque temps, elle a lié tous les bras et l'on voit ces pauvres manoeuvres réduits à vivre de pommes de terre, n'ayant ni grain ni moyen d'en avoir*". Avec les pillages, "*tous les grains, les fourrages et meubles ont été enlevés et presque tout le bétail*". Et de conclure: "*on ne prévoit qu'un avenir affreux de désespoir*" (2).

(1) "*Ce jour d'hui le 8 mars 1785 est né à St-Léger à huit heures du soir un garçon nommé François, fils légitime de François Dumont maître fondeur, et de Marie-Anne George de ce lieu, et a été baptisé le 9e du même mois et eut pour parrain François Gillet d'ici et pour marraine Barbe George de Halanzy, jeunes garçon et fille qui ont signé avant moi curé conjointement avec le père de l'enfant*". Signé Petrement, curé. Registres paroissiaux, D, 27.

(2) Régime français, fardes 51 et 53.

Cela n'empêche pas d'ailleurs le fisc de se montrer vorace. Un document, pour nous fort précieux, a conservé la liste des 132 personnes imposables de la commune. Parmi ces contribuables, le seul propriétaire foncier qui soit mineur d'âge est notre petit François, désigné de la façon suivante: "*le fils f. Dumont, impuber*" (1), auquel on attribue un revenu foncier de cinq florins, pour une évaluation de ses propriétés se montant à 230 florins.

A propos de ces chiffres, j'ai noté qu'ils situent l'enfant à un niveau moyen de fortune. Par rapport à l'ensemble de la population, un peu moins de la moitié (59 sur 132) ont une évaluation inférieure à la sienne. Son oncle, Louis Lambert est un peu au-dessus avec 262 florins.

Il faut remarquer que c'était là le patrimoine que l'enfant possédait par la succession directe de son père. La même année, on se le rappelle, son grand-père était aussi décédé, et une part de cet héritage devait lui revenir normalement. Or il apparaît, toujours par la feuille d'impôt de 1793, que cette répartition de l'héritage de François II n'avait pas encore été faite. Ainsi trouvons-nous la mention: "*les héritiers f. Dumont*" avec l'indication annexe: "*son bien est divisé entre quatre héritiers*" (2). Ceci correspond bien aux faits que nous savons par ailleurs, car, parmi les enfants survivants de François II, il devait y avoir à ce moment, en outre de l'enfant François (IV), Augustin installé à Bleid, la descendance de Marie Dumont épouse Jean-Pierre Bouvy et le ménage de Marie-Madeleine épouse Louis Lambert.

La garçon n'était donc pas démuné de tout bien. Mais il est probable que le revenu de ces propriétés n'apportait pas énormément au ménage qui l'avait recueilli. Nous savons que Louis Lambert (en admettant que ce soit lui le tuteur) dut être un temps forcé au chômage. Il avait en outre la charge d'une nombreuse famille (3).

J'imagine donc que François ne fut pas longtemps à l'école, encore que son écriture assez gauche sur l'acte de son mariage montre qu'il savait écrire. Probablement que très tôt il fut placé quelque part. En tout cas il travaillait à quinze ans et ce n'est pas sans une certaine nuance d'émotion qu'on lit, parmi les indications en style administratif d'une feuille de contribution, celle de l'an 8 (1799-1800), cette brève note qui le décrit comme un "*jeune orphelin qui sert de petit domestique pour s'entretenir*" à quoi l'on ajoute concernant

(1) Imposition de 1793. Régime français, farde 51.

(2) Ibid.; la taxe est seulement de deux florins.

(3) Contribution de l'an 8, à propos de Louis Lambert: "*ouvrier de fourneaux chargé d'une famille très nombreuse. Pendant l'inactivité des usines, s'est trouvé longtemps sans ouvrage*", Régime français, farde 54.

la taxe de 15,03 florins que le fisc lui impose qu'il "*ne pourrais acquitter cette forte cote*" (1).

Mis ainsi prématurément dans une situation qui le rendait indépendant de fait, sinon légalement, François mûrit très vite. Laissé à lui-même, il éprouva sans doute très tôt le besoin de s'attacher à quelqu'un qui partageât sa vie. C'est ce qui explique peut-être qu'il se maria, n'ayant pas encore atteint tout à fait l'âge de 18 ans.

Le fait mérite d'être souligné. Depuis que je connaissais l'année de naissance de son premier enfant, en 1804, je m'étais toujours étonné en constatant que dix-neuf ans à peine séparaient le père et le fils. Et je me demandais si les indications transmises par mon père, qui les avait lui-même reçues de son oncle Jean-François de Haversin, étaient bien exactes. Mais j'ai pu retrouver l'acte de mariage dans les registres d'état-civil de Signeulx, soigneusement tenus durant la période française. Il y est bien établi, à la date du 9 frimaire an 11 (30 novembre 1802), que François Dumont, fils légitime de feu François Dumont et feu Marie-Anne George, manoeuvre demeurant à Saint-Léger, né le 8 mars 1785, âgé de 17 ans et neuf mois, épouse Charlotte Coulon, âgée de 21 ans et quelques mois, demeurant à Signeulx où elle est née le 26 juillet 1781.

Pourquoi ce mariage si jeune, et comment les choses ont-elles pu se passer ?

Il y avait des Coulon à Saint-Léger. Les feuilles d'impôt en indiquent un qui était tisserand en toile et un autre manoeuvre. Par ailleurs, Gaspar Coulon de Signeulx, le père de Charlotte et lui aussi manoeuvre, avait des biens à Saint-Léger pour lesquels on le voit imposé par le fisc.

J'imagine donc notre jeune François domestique chez l'un ou l'autre, peut-être placé à Signeulx un temps, ou bien rencontrant sa future chez les Coulon de Saint-Léger. Cette sympathique grand-mère reviendra d'ailleurs, avec son époux, habiter le village; elle y mettra au monde de nombreux enfants, dont le premier sera notre ancêtre direct, qui naquit en janvier 1804.

Ou bien y aurait-il eu, par hasard, comme raison de ce mariage, la volonté d'échapper au service militaire ? Nous sommes à cette époque en plein régime napoléonien. En 1798, la conscription obligatoire est votée, ce qui amène des troubles dans toute la région luxembourgeoise (2). Mais à ce moment, François n'a que treize ans. Et, s'il a dû entendre parler des réfractaires, il n'a pu participer aux actions de résistance qui se déroulèrent

(1) Régime français, farde 54.

(2) Cfr J. de Rémont, Les conscrits de Florenville sous le régime français, dans Le pays gaumais, 1956, p. 3.

dans le pays. Parmi les archives du régime français qui concernent Saint-Léger, se trouve une farde contenant tous les documents relatifs aux jeunes gens du village qui sont sous les armes ou exemptés de service. Mais aucun dossier ne s'y rencontre au nom de François Dumont (1). Normalement il devait être de la classe de l'an XIV. Or, à ce moment-là, à vingt ans, il avait déjà un fils. Est-ce cela qui le faisait échapper automatiquement à la conscription, ou le bien le fait d'avoir tiré au sort un bulletin qui l'en exemptait ? Je n'ai pas assez de renseignements pour en décider. Rien ne prouve donc vraiment qu'il y ait eu un lien entre son mariage à 17 ans et une éventuelle dispense de service militaire.

Laissons croire, pour conclure, que ce fut simplement un mariage d'amour, avec le brin de romantisme qui convenait à sa jeunesse, dont s'éprenait une jeune fille plus âgée de quatre ans !

2. Un ménage prospère.

Une fois les temps redevenus pacifiques, il semble bien que notre grand-père, bon travailleur apparemment et plein d'initiative, a su faire prospérer ses affaires.

Alors que ces prédécesseurs étaient de la condition de manoeuvre et de maître-ouvrier, il opte pour la profession d'agriculteur. Sans doute n'avait-il guère le choix, car la sidérurgie n'était désormais plus rentable. Mais au départ il a la chance de bénéficier des terrains qu'avait achetés son père (*cf* p. 51). Et, à partir des biens que son mariage ou sa majorité lui assurent en toute propriété, il se met aussitôt à grossir son patrimoine.

J'ai des indices d'une prospérité grandissante dans les relevés des feuilles de contribution pour les années 1813 et 1814. En effet, on le voit cité avec un revenu de 26,32 florins provenant du produit de son travail (2). Par proportion avec les autres, on se rend compte que le fisc le situait parmi les bon revenus, car, sur 279 contribuables, il n'y en a que 23 qui comme lui dépassent la somme de 25 florins. De même l'année suivante. Notre aïeul est inscrit pour 69,50 florins, et l'on remarque que neuf individus seulement sur 278 ont plus de 50 florins de revenu.

(1) Il y en a un sur son cousin François Lambert.

(2) Régime français, farde 25. Le revenu est calculé "*distraction faite des bois et des propriétés bâties et closes*". Dans la liste de 1813, notre aïeul est encore cité sous le nom qu'il portait depuis ses jeunes années: "*l'enfant François*".

Il apparaîtrait donc que le labeur énergique de notre arrière grand-père était en voie de changer totalement l'état de quasi pauvreté dans lequel il avait passé son enfance. Or, dès ce moment pourtant, son ménage s'était déjà peuplé, car en cette année 1813, il avait certainement quatre enfants en vie.

Son dynamisme lui donnait aussi le goût de prendre rang avec les autres pour assumer des responsabilités dans la commune. Le 27 novembre 1813, il se présente pour la place de conseiller municipal lors des élections pour le renouvellement de la moitié du conseil. Un document d'administration, qui a conservé les noms des candidats, le situe parmi dix habitants de Saint-Léger qui postulent la place. Il est dit propriétaire, âgé de 29 ans, avec une fortune évaluée au revenu de 800 francs. Et ces indications le classent à la fois comme le plus jeune et le plus riche de tous ceux qui visent à un rôle dans l'administration communale. Je ne sais pas d'ailleurs s'il fut élu (1).

Mais le sommet de la carrière de François IV se situe en 1830. Il a quarante-cinq ans. C'est l'année où il marie son fils aîné Jacques-François. Mais c'est surtout la date où il achève la construction de sa nouvelle maison.

Je ne sais pas où il habitait précédemment, depuis qu'il était marié et installé pour son compte: probablement dans la maison où avaient vécu ses parents, qui ne doit plus exister, je présume, à l'heure actuelle. Le rêve de François, propriétaire enrichi, fut sans doute de construire du neuf et du grand dans un bon style de l'époque. Il faut donc ici que je dise un mot de ce que j'ai pu voir de cette demeure encore existante à Saint-Léger.

3. La maison toujours debout à Saint-Léger.

Je l'ai retrouvée sur les indications de plusieurs anciens du village et finalement d'après le témoignage des propriétaires actuels. Ceux-ci l'ont achetée, peu avant 1914, à Jean-Pierre Dumont (1848-1920), fils de Philippe qui était le dernier enfant de François IV.

Au cours des travaux d'aménagement et restauration, fut enlevée une pierre décorant extérieurement l'une des cheminées et qui portait les deux lettres D.C., avec la date de 1830. C'étaient, me dit celui qui l'habite aujourd'hui, les initiales du couple Dumont-Coulon. J'ai été surpris que le propriétaire m'ait cité lui-même le nom Coulon, qu'il connaissait encore par simple transmission orale; ce n'est pas moi qui le lui ai suggéré: c'est donc un indice assez probant qui confirme que la construction date bien de François.

(1) Régime français, farde 2. Un de ses fils, Jean-Henri, fut plus tard échevin de Saint-Léger.

La maison se trouve à la sortie du village sur la route d'Arlon, à peu près en face de l'école des Soeurs. Elle porte actuellement le numéro 495 et se distingue de ses voisines par la grande entrée de grange qu'elle a conservée. C'était, en effet, à l'origine une ferme, du type habituellement rencontré dans toute la Gaume. De gauche à droite s'alignaient la grange avec sa porte cochère, les écuries, puis le logis ayant un étage de chambres en-haut. Des transformations ont été faites aujourd'hui et l'on ne reconnaît plus la porte d'écurie. Mais le corps d'habitation, tout en étant remis à neuf de façon fort réussie, offre encore la structure caractéristique des maisons gaumaises et garde quelques boiseries originales que je veux signaler pour montrer le goût de nos parents pour les belles choses.

Maintenant encore on entre de plain pied de l'extérieur dans la cuisine. A droite de celle-ci se trouve le "poêle", le fameux "pèle" d'autrefois. Cette chambre est un petit musée, si l'on peut dire. Les anciennes portes de chêne avec leur loquet n'ont pas changé. Surtout les remarquables boiseries qui décorent le mur de gauche ont une valeur inestimable. On y trouve la traditionnelle horloge à poids dans sa gaine. Puis un très beau placard sculpté prolonge le coup d'oeil. Faisait partie aussi du mobilier une grande armoire de chêne à trois portes, qui fut vendue avec la maison comme une partie intégrante du "poêle". Enfin, dans la chambre derrière la cuisine, on m'a montré la plus belle de toutes les réalisations de l'ébéniste, l'escalier conduisant à l'étage, avec sa rampe terminée par une tête de dragon admirablement sculptée. Quand j'ai vu pour la première fois toutes ces merveilles, j'en ai été vivement impressionné et tout ému aussi de retrouver ces témoignages du bon goût de nos pères, qui font honneur en outre au sens artistique des anciens artisans.

C'est donc là que François IV vécut durant un certain temps. Mais je ne crois pas qu'il y passa ses dernières années.

De celles-ci, je ne connais pas grand chose, car je n'ai guère eu l'occasion de voir des documents d'après 1815. Seules me sont connues des indications de naissance et de décès.

Le plus jeune de ses enfants, la neuvième, naquit en 1821. Et c'est ce dernier, appelé Philippe-Joseph, qui devait plus tard entrer en ménage dans la maison bâtie par son père. Je le conjecture, du moins, sur la base d'un registre conservé au presbytère de Saint-Léger, où l'on énumère toutes les familles avec les différents membres qui la composent. Or ce document date à peu près de 1850. Et l'on voit que François, devenu veuf, habitait avec deux fils restés célibataires, au numéro 212 à la rue de l'Eglise, tandis que la maison que j'ai

décrite, sise au lieu-dit "*les Blotes*", était occupée par Philippe Dumont, sa femme Honorine Bouvy et deux enfants Caroline et Jean-Pierre (1). Il est probable qu'après le mariage de Philippe, en 1845, son père lui aura donné jouissance de sa maison, tandis qu'il exploitait lui-même une autre ferme avec deux de ses enfants non mariés.

Mais j'ignore par qui son ménage était tenu à ce moment. François était devenu veuf en 1838, date à laquelle notre grand-mère Charlotte était décédée à l'âge de 57 ans, le 27 décembre. La vieillesse de notre aïeul fut ainsi assombrie par des deuils. Il vit le décès de plusieurs de ses enfants: notre arrière grand-père Jacques-François en 1848, Marie-Joseph morte à 34 ans en 1843; Jean-François mort à 41 ans en 1853. Lui-même s'éteignit le 25 juillet 1854.

†
†††

Alors que l'ancienne maison Dumont-Coulon demeure encore debout à Saint-Léger, depuis près de cinquante ans le nom de la famille n'y est plus représenté par d'authentiques descendants de notre lignée. Nous y avons encore de nombreux cousins plus ou moins proches, car, par les branches féminines qui firent souche à diverses générations, nous sommes peut-on dire apparentés avec à peu près toutes les anciennes familles du village. Mais, s'il s'y trouve des Dumont aujourd'hui (comme c'est le cas), ceux-ci ne proviennent pas la descendance de François IV.

Cette extinction de la famille à Saint-Léger s'explique en quelques mots. Par une curieuse attitude dont je ne connais pas la raison, il se fit que trois garçons de François IV demeurèrent célibataires; ce sont Jean-Henri, Jean-François et Nicolas-Joseph. Notre propre arrière grand-père s'étant fixé à Meix-le-Tige, un seul garçon Philippe-Joseph continua le nom à Saint-Léger. Il eut trois enfants dont deux filles; le troisième fut Jean-Pierre (1848-1920), qui épousa sur le tard en 1891, Marie-Joseph Keizer elle-même âgée de 47 ans. Ils n'eurent pas d'enfants et c'est donc ainsi qu'après environ 270 ans de permanence à Saint-Léger, la souche s'éteignit brusquement le 1 décembre 1920, à la mort de Jean-Pierre.

La brillante ascension de François IV n'eut donc pas de lendemain. Elle fut suivie d'une retombée inexplicable due au dessèchement du surgeon qui s'était pourtant développé comme une promesse de vitalité.

Il nous faut donc ici dire adieu à Saint-Léger, pour nous tourner vers un village tout proche où, depuis 1830, un rameau du vieil arbre commençait à se développer.

(1) Le dernier enfant, Anastasie qui naît en 1851, n'est pas encore indiqué: c'est ce qui me fait dater le document d'environ 1850.

II. Jacques-François Dumont et l'implantation à Meix-le-Tige.

Nous arrivons ici au fondateur de la branche des Dumont de Meix-le-Tige, village où il existe encore aujourd'hui des descendants de la souche, bien qu'aucun ne porte plus le nom de famille, depuis le décès de ma tante Clémentine en 1957. Nous rapprochons aussi davantage de la tradition orale transmise par nos parents. Mon père ne connut pourtant pas Jacques-François qui était son grand-père, car ce dernier est mort jeune. Mais il en entendit parler. Tout petit, il vécut un peu avec sa grand-mère et il en avait encore l'un ou l'autre souvenir, bien qu'il n'eût que quatre ans à son décès. Cependant, ce sera surtout par des documents de notaire que j'essayerai de décrire la carrière trop courte de notre aïeul.

1. Vie et activités de Jacques-François (1804-1848).

Premier enfant de François IV et de Charlotte Coulon, Jacques-François naquit le 10 janvier 1804 (officiellement le 19 nivôse an 12) et il fut baptisé le lendemain (1).

Il vit s'écouler son enfance à Saint-Léger, dans une famille qui s'agrandit peu à peu jusqu'à compter huit enfants en vie en 1821. Ses jeunes années demeurent pour nous dans l'obscurité. Qu'a-t-il pu se passer sous domination hollandaise, pour aboutir à l'indépendance en 1830 ? C'est précisément en cette année, peu de mois avant la révolution belge de septembre, que Jacques-François se marie. Un registre des actes de Meix-le-Tige en conserve le témoignage à la date du 5 mai 1830 (2).

Le fiancé est dit fils légitime et majeur de François Dumont et Caroline Coulon (3). Il épouse Anne-Marie-Julie François, et le frère de celle-ci, Jérôme-Eugène François, curé de Straimont, bénit le mariage.

Anne-Marie François (dite aussi Marie-Claire-Julie dans des actes notariés) avait 22 ans. Elle était le neuvième et dernier enfant de Jean-Nicolas François et Marguerite Boutez.

(1) J'indique la date des archives d'Arlon, régime français; au registre paroissial de Saint-Léger, le curé à inscrit la date du 7 janvier ou 16 nivôse "et fut baptisé le lendemain, son parrain fut Jacques, fils naturel de Charlotte Coulon femme à Philippe Antoine demeurant à Signeulx et sa marraine Marie Joseph Lambert demeurant à Saint-Léger".

(2) Il y eut un contrat de mariage signé le 3 mai devant le notaire Poncelet, ainsi que l'indique l'inventaire des biens dressés en 1848.

(3) Il y a parfois hésitation entre les prénoms Charlotte ou Caroline; je l'attribue au fait que la traduction latine Carolina peut valoir pour l'un et l'autre prénom.

Je reviendrai en un chapitre spécial sur cette ascendance pour mieux situer la souche maternelle, qui provenait de Chatillon mais s'était fixée à Meix-le-Tige depuis 1752.

Le jeune ménage alla habiter la maison des François, maison bâtie par le grand-père Nicolas François et qui devint patrimoine des Dumont par des transactions que je dirai plus loin (1).

Jacques-François entra donc dans une famille de bonne fortune terrienne, comme la sienne l'était devenue depuis peu. Il est lui-même cultivateur. C'est son titre de profession dans le premier acte notarié qui suivit son mariage en 1831. C'est ce que prouve aussi l'inventaire de ses biens en 1848, au moment de sa mort prématurée.

Or il est étonnant de constater qu'avec sa femme il mettait en communauté une importante somme d'argent, suffisante pour racheter en deux ans la plus grande partie du patrimoine accumulé par les François à Meix-le-Tige. Depuis le décès de Jean-Nicolas François (le père de Marie-Claire) en 1825, ce patrimoine était possédé en indivision par sa veuve Marguerite Boutez et les six enfants survivants, c'est-à-dire: Marie-Catherine épouse Henri Thibezar, Marie-Madeleine épouse Jean-Nicolas Liffrange de Meix, Marie-Thérèse épouse François Blaise à Charleville, Nicolas-Joseph marchand à Halanzy, Jérôme-Eugène curé de Straimont et notre grand-mère. Le rachat d'une part considérable de l'ensemble par Jacques-François Dumont et sa femme se fit rapidement de la façon suivante.

D'abord les jeune mariés achètent, le 9 février 1831, pour la somme de 600 florins, les cinq sixièmes indivis des biens qui sont comme le centre de l'entreprise agricole: la maison avec ses dépendances, le jardin attenant derrière, le jardin et le pré en face de l'autre côté de la rue, une terre de 18 perches et des prés pour une superficie de 21 perches et 90 aunes (2).

Ensuite l'indivision est levée sur le reste des biens et la répartition se fait entre six lots qui doivent être tirés au sort. La part qui échoit à Jacques-François agissant pour sa femme comprend des terres de culture et des prés. Cet acte est passé le 26 février 1831 (3).

(1) Cette demeure, dans laquelle naquit son père, subsista jusqu'en 1955. Dans les dernières années on ne l'habitait plus et le toit finit par s'effondrer. Elle fut rachetée par le curé Hallet de Meix qui, sur son emplacement, construisit la salle d'oeuvres de la paroisse. La maison était en effet voisine du presbytère.

(2) Archives familiales.

(3) Ibid. Sur ce document on trouve les signatures de tous les intéressés. Notre aïeul signe avec ses deux prénoms en abrégé; sa femme ne donne que le seul prénom de Julie.

Pour arrondir son domaine, Jacques-François achète alors à ses beaux-frères des terrains et des prés provenant de leurs lots respectifs. Les actes sont passés entre le 23 février 1831 et le 4 décembre 1832; douze parcelles sont ainsi acquises et le prix en est versé au comptant: les sommes se montent à un total de 806 florins et 422 francs.

Enfin, dix ans plus tard, le 20 septembre 1843, a lieu l'achat de terres, prés et bois provenant de la part de Jérôme-Eugène François, curé à Straimont, pour le prix de quatre mille francs. Avec cela, l'ensemble des propriétés François de Meix-le-Tige est passé aux Dumont.

Mais ce n'est pas tout. La culture devait être prospère à cette époque, puisque nous voyons encore Jacques-François faire, presque chaque année, de nouveaux achats de terres. Dans l'inventaire de ses biens, on trouve en effet notée la passation d'actes pour des sommes se montant à 2.824 francs.

Je crois aussi que notre arrière grand-père voulut se lancer dans diverses entreprises. Ainsi un de ces frères, Jean-François, s'installa comme brasseur à Saint-Léger et, dans ce but, tous deux achetèrent en 1840 la brasserie provenant de l'héritage de la famille Bon de Virton (1). Mais, six ans plus tard, Jacques-François revendit à son frère sa part qui se montait à 6.500 francs.

Peut-être voulut-il aussi investir de l'argent dans d'autres affaires. Mon père dit qu'il se fit entrepreneur. Mais il ne paraît pas que cela ait réussi. Le fait est qu'à sa mort, en 1848, notre aïeul laissait des dettes pour la somme énorme de plus de 18.000 francs de l'époque, dont la plus grande partie, soit environ 16.000 frs, provenait d'emprunts faits à divers particuliers, principalement ses deux frères Jean-Henri et Jean-François et son beau-frère de Halanzy.

Je ne sais pas plus sur ces affaires malheureuses. Mon père n'était pas au courant non plus des détails. On lui avait toutefois dit que son grand-père n'avait pas toujours été de conduite parfaitement sobre. Les difficultés de sa situation financière contribuèrent-elles à hâter sa mort ? Ce n'est qu'une pure supposition. De fait, il mourut subitement, âgé seulement de 44 ans. Notre grand-mère Marie-Claire le trouva sans vie dans son lit, au matin du 28 octobre 1848. Le curé a noté aussi la chose au registre des décès de Meix: "*le trente octobre a été enterré, mort subitement l'avant veille, Jacques-François Dumont, en son vivant époux de Julie François, âge de 44 ans*".

(1) Adjudication publique faite le 14 avril 1840 par le notaire Poncelet de Saint-Léger. Voir archives familiales, au brouillon de l'inventaire fait en 1848.

2. En visite à la maison familiale.

La mort inopinée de Jacques-François laissa notre arrière grand-mère Marie-Claire-Julie seule avec quatre enfants de dix-sept à sept ans. Elle fut instituée tutrice légale et son beau-frère de Saint-Léger, Jean-Henri Dumont, devint subrogé tuteur de ses neveux. Et à ce titre, ils apparaissent tout deux dans l'acte qui dresse l'inventaire des biens meubles de la communauté en vue de réserver les droits des enfants mineurs. Ce document de vingt pages, rédigé au nom du notaire Tesch de Messancy le 11 novembre 1848, est un des plus intéressants qui soit conservé dans nos archives de famille. Il nous fait entrer tout droit dans la vie du ménage de nos aïeux et, moyennant un peu d'imagination, il nous permet de vivre plus familièrement leur existence de cultivateurs gaumais. Aussi je ne résiste pas à l'envie de retranscrire ici le détail des meubles et objets qui se trouvaient dans la maison ainsi que le dénombrement du bétail dans les écuries et les gerbes entassées dans la grange.

Au rez-de-chaussée, on entrait par la cuisine, puis à droite de celle-ci l'on trouvait une chambre (normalement le "poêle" des anciennes demeures) où il y avait un lit en chêne, un poêle en fonte avec, aux murs, une glace et douze cadres. La pièce du fond était destinée à la préparation des aliments pour les bêtes et l'on n'y voyait qu'un tas de choux et de betteraves, avec une cuve à saler la viande.

Au premier étage, l'inventaire décrit seulement deux chambres. Dans celle qui donnait sur la rue, il y avait deux lits avec matelas et duvet. La chambre de derrière était celle des parents: elle contenait le meilleur lit estimé à 50 frs, un autre petit lit et une commode. Là aussi s'accumulait le linge de ménage: dix-neuf paires de draps, dix-huit taies d'oreiller, quinze nappes, dix-huit serviettes et les habits du défunt que l'on énumère, quinze chemises, quatre pantalons, gilets, blouses, habits, bas et souliers.

Il faut noter que le reste du mobilier de la maison, sans doute dans une des pièces du premier étage qui n'est pas nommée, appartenait à Marguerite Boutez la mère de Marie-Claire.

Si nous passons aux écuries, nous y trouvons quatre chevaux, un taureau, deux vaches, une génisse et deux veaux, ainsi que quatre porcs. Sept poules seulement habitent au poulailler. La grange regorgeait de tous les fruits de la moisson récemment achevée: quinze cents gerbes de froment ou seigle et autant d'avoine, quinze mille kilos de foin, cent quarante gerbes d'orges. A la cave sont entassées cinquante hectolitre de pommes de terre.

Tout le matériel nécessaire à la ferme est aussi dénombré: voitures, charrues, van, tamis, échelles, fléaux, fourches, etc. Par le même inventaire, nous savons encore qu'il y avait six chênes devant la porte et un tas de bois de chauffage. Nous sommes bien dans

la ferme du type gaumais. Les vieilles cartes-vues de Meix-le-Tige, que nous possédons encore en famille, montrent bien la disposition des lieux, la façade de la maison telle que je l'ai connue quand je m'y rendais parfois en vacances, telle que j'aurais pu la reconstituer au moment où les anciens propriétaires la voyaient encore neuve.

Dans les chambres, bien des choses ont été transformées sans aucun doute. Mais l'apparence extérieure était toujours celle d'autrefois. Aujourd'hui malheureusement aucun signe n'évoque plus le passé. De l'ancienne maison paternelle rien n'a été réemployé dans la nouvelle construction que la remplace.

3. Ce qu'il advint de la famille à Meix-le-Tige.

Il ne me reste plus, pour clôturer cette histoire de la ligne directe de la famille, qu'à indiquer brièvement ce qui touche à la branche de Meix jusqu'à la disparition du nom dans ce village en 1957. Je réserverai à des tableaux généalogiques plus précis, en annexe de ces notes, la liste des membres des différentes souches qui en sont issues.

Je me suis toujours demandé comment notre grand-mère Marie-Claire-Julie François, à la mort de son mari, a pu se tirer d'affaire pour remettre sur pied le ménage endetté et poursuivre l'éducation de ses enfants. Elle devait rembourser un bon tiers des dettes de la communauté à ses beaux-frères de Saint-Léger et à son frère Nicolas de Halanzy. Ceux-ci l'ont-ils aidés à passer le cap difficile ? C'est très possible, car il semble que les relations avec la famille de Saint-Léger ont toujours été bonnes, à en juger par les nombreux parrainages que l'on note de part et d'autre. Jean-Henri, le subrogé tuteur des enfants, était en effet parrain de l'aîné de Meix; à l'inverse, Jean-François, l'autre beau-frère qui avait une créance de 2.000 frs, était le propre filleul du défunt.

A la mort de son père, François-Joseph, l'aîné des enfants, avait dix-sept ans et demi. C'est peut-être lui qui continua les travaux de la ferme jusqu'à son mariage, qui eut lieu seulement une bonne douzaine d'années plus tard.

Le deuxième fils, Jean-François (1), devait être alors aux études, car il se préparait à devenir instituteur. Très tôt il quittera le village: sa nomination à Haversin est datée du 6 janvier 1856 (2), alors qu'il n'avait pas encore tout à fait 21 ans.

Vient ensuite mon grand-père Victor qui, né le 2 juillet 1838, n'avait donc que dix ans

(1) Un garçon était né entre les deux en 1833, Jérôme-Eugène, dont le parrain était Nicolas-Joseph Dumont, son oncle de Saint-Léger; il ne vécut que huit mois (Registres de Meix).

(2) D'après l'Almanach royal officiel.

à la mort de son père. C'est lui qui possédera finalement la maison ancestrale de Meix et y assurera la permanence de la famille. A ce titre, j'y reviendrai un peu plus longuement ci-après.

Quant aux autres enfants plus jeunes, il y en avait deux: une fille Marie-Claire-Julie, la seule au milieu de cinq garçons, qui mourut du typhus à 24 ans, le 1 février 1865, mariée mais sans enfants; et Joseph qui mourut à 18 mois le 27 février 1845 (1).



Chose étrange, c'est sur les deux familles Dumont qui vivaient à Meix à la fin du 19^e siècle que je possède le moins de choses à dire. Je n'ai jamais interrogé de leur vivant ceux qui avaient des souvenirs de cette époque. Maintenant il est trop tard. Aucun acte officiel n'est conservé non plus dans les archives familiales. Je ne sais pas, par exemple, en vertu de quelle série de tractations c'est mon grand-père qui devint finalement possesseur de la maison de famille. Je laisse à d'autres le soin de visiter les études de notaire, s'ils le veulent, pour débrouiller cette histoire la plus récente et aussi la moins connue. Qu'il me suffise ici de noter brièvement ce qu'il advint des personnes.

Mon grand-oncle François-Joseph, qui passa sa vie à Meix au quartier dit "Plate", eut seulement deux filles, de sorte que, de ce côté, le nom n'a pas été conservé. La première, Marie-Marguerite, épouse de Hyacinthe Résibois, habita Willancourt où elle mourut à 52 ans en 1916. L'autre, Elisabeth, née d'un second mariage, épouse de Victor Contrardy, est décédée à Arlon à l'âge de 78 ans, en 1955. Elle est enterrée à Meix où son ménage avait habité.

Après l'installation de François-Joseph dans sa propre maison, et alors que mon autre grand-oncle Jean-François s'était déjà fixé à Haversin, mon grand-père continua à vivre dans la maison familiale. Ma tante Clémentine me dit un jour qu'il se maria assez tard, à 33 ans (en 1871), parce qu'il avait voulu rester encore auprès de sa mère pour assurer la bonne marche de la ferme. Il n'en eut pas moins neuf enfants, de Marie-Catherine Bailleux, laquelle était plus jeune de dix ans. La plus ancienne photo connue de la famille, qui doit dater de 1893-94, est conservée dans nos archives: elle montre les parents avec six enfants.

Le ménage vivait de la culture, mais aussi de diverses activités commerciales qui ne furent sans doute pas exercées toutes en même temps. Il m'est revenu que mon grand-père

(1) Noté d'après les registres du presbytère de Meix-le-Tige.

était menuisier de surcroît. A la maison, on faisait aussi la vente en gros de denrées et grains et même les chambres furent transformées au rez-de-chaussée pour y faire ces arrangements et il m'a dit qu'il avait toujours connu l'ancienne taque du "poêle" servant de seuil pour entrer à la pièce du fond où l'on vivait ensemble (1).

A une certaine époque, il y eut un café dans la maison. Et ceci est toute une histoire que la tradition rapporte de la façon suivante. Dans l'ancien temps, le champ de tir de Lagland servait aux troupes de la caserne d'Arlon qui venaient y faire l'exercice. Mais, comme elles n'étaient pas motorisées à cette époque, elles devaient bien cantonner sur place. C'est ainsi que fréquemment des soldats allaient loger dans les granges de Meix, réquisitionnées à cette fin. Or, s'il y a des militaires dans un village, il y faut aussi des cafés. Mais les débits de boisson étaient, semble-t-il, plus ou moins mal famés ou appartenaient aux libéraux. Aussi le curé proposa-t-il un jour à nos grand-parents de faire oeuvre pie en ouvrant un café de bonne moralité dans leur maison. Ainsi s'explique que l'on y servait la goutte en tout bien tout honneur.

C'est l'aînée de la famille, Maria, qui plus tard occupa la maison et y fonda la souche dont il existe encore aujourd'hui des descendants au village. Elle avait épousé Victor Billocq de Meix. Ce dernier racheta la maison des parents, pour 6.500 francs, après la mort de son beau-père en 1919. Ma tante y mourut la dernière en 1947 et, peu après, la maison fut inoccupée et subit les transformations que j'ai dites.

Un seul des garçons vécut à Meix, y revenant après son mariage comme instituteur. C'est ainsi que le nom de famille était encore très bien représenté, durant la première moitié de ce siècle, par mon oncle Camille et ses enfants, jusqu'au jour où il quitta l'école en 1937. Dès ce moment, sa famille commença aussi à se disperser et aucun de ses enfants n'est revenu se fixer au village.

Il y eut aussi ma tante Héloïse, qui vécut avec ses parents et mourut célibataire en 1921, à l'âge de 38 ans. Mais finalement c'est Clémentine, la deuxième fille, qui revint à Meix au moment de la pension de son mari Cyrille Billocq qui avait été douanier. Elle s'y éteignit en juin 1957.

Quant à mon père, depuis la fin de ses études, il ne revenait plus au village qu'en temps de vacances. Et pour moi, Meix-le-Tige ne fut jamais, avec d'autres bourgades gaumaises, que le lieu privilégié de mes grandes vacances de jeune garçon exilé, qui venait y apprendre l'amour du pays.

(1) Cette taque, dégagée lors de la démolition, ne portait qu'une date du milieu du 18^e siècle.

SECONDE PARTIE

PREMIERE SECTION : Les branches latérales.

Annexe I: Descendance de la branche de Meix.

SECONDE SECTION : Les souches maternelles.

- Les grands mamans de Saint-Léger.
- Les enracinements à Meix-le-Tige:

les souches d'Assy.
les souches Boutez.
les souches François.

Annexe II: La souche Bailleux.

Introduction.

J'ai voulu d'abord suivre, en une histoire continue, les sept générations qui perpétuèrent la famille, depuis l'arrivée à Saint-Léger jusqu'à l'implantation à Meix-le-Tige.

Pour ne pas compliquer les choses, j'ai donc évité de parler, si ce n'est tout à fait occasionnellement, des autres personnages nommés Dumont qui furent les frères et soeurs ou les cousins de nos aïeux directs.

Il me semble cependant que je n'ai pas le droit de les laisser tomber dans l'oubli. Aussi mon intention est au moins de les signaler et, quand cela en vaut la peine, de donner quelques détails biographiques.

Je serai ici moins documenté que dans les pages précédentes, car je ne pouvais pousser les recherches aussi loin dans toutes les directions. Il existe donc encore actuellement des cousins fort éloignés dont je ne fais pas mention. Je me suis contenté, le cas échéant, d'indiquer des pistes de départ qui pourraient mener à leur recherche.

Le récit sera aussi moins circonstancié. Le plus souvent il égrènera seulement des noms avec les dates de quelques événements. On aura dès lors l'impression d'un certain éparpillement d'individus plutôt que d'une lignée construite; mais il était impossible de faire autrement.

Je ne signalerai plus constamment, en référence, comme je l'ai fait jusqu'ici, les documents d'archives où j'ai eu mes renseignements. Qu'il suffise de dire qu'en général les indications proviennent des registres paroissiaux, de l'état-civil des communes et des liasses d'archives conservées à Arlon. J'ai noté seulement avec précision les références aux Oeuvres de Loi de Saint-Léger.

Cette seconde partie de mon travail est divisée en deux sections: la première donnera les branches Dumont latérales; la seconde rassemblera les données sur les souches maternelles, principalement celles qui préparent le terrain pour l'implantation à Meix-le-Tige.

Deux annexes fourniront des renseignements complémentaires. Pour que l'on puisse reconstituer un arbre généalogique assez complet, je donne les noms des descendants de Jacques-François Dumont, fondateur de la souche de Meix (*Annexe I*).

En outre, à l'intention des descendants de Victor Dumont, je fournis quelques données rapides sur la souche maternelle des Bailleux (*Annexe II*).

P R E M I E R E S E C T I O N

LES BRANCHES LATÉRALES

CHAPITRE PREMIER

Les enfants de Henry Dumont et
Barbe Yande.

Je me suis autorisé, en vertu d'un raisonnement très simple, à regarder comme descendants de Henry Dumont tous les personnages qui, portant le même nom de famille, ont laissé des traces à Saint-Léger à la fin du 17^e siècle (*cfr p. 18*).

Voici donc comment s'établit la liste des enfants de la première génération, dont j'ai pu retrouver des indications en dehors de François notre aïeul. Ne connaissant par leurs dates de naissance, je les citerai pour la plupart dans l'ordre des décès enregistrés à Saint-Léger. Ce sont:

Guillaume ?
Béatrice, épouse Viette, morte en 1718,
Barbe, épouse Bouvy, morte en 1726,
Jean, époux de Catherine Godfrind, mort en 1729.

Quelques indices, assez minces à la vérité, pourront parfois corroborer notre parenté avec ces personnages: ce sont des parrainages et des indications cadastrales. Je les signalerai quand il y aura lieu. A noter aussi, comme détail utile, qu'à l'occasion d'actes de vente inscrits aux Oeuvres de Loi, il est parfois question de terres appartenant aux "*héritiers Henry Dumont*"; cela se rencontre en 1710 et 1714.

n° 8 Guillaume (?)

Les dates de naissance et décès me sont inconnues. Par trois fois il est signalé comme parrain dans les actes de baptême. Le 25 mars 1687, pour Philippote Viette fille de Béatrice Dumont que je considère comme sa soeur. Il est parrain, le 24 novembre 1691, de Philippote Gohenne, fille de François Gohenne et Jeanne Viette; et de Jeanne Huttelet, le 26 mai 1701 (laquelle sera marraine de Jeanne Dumont ci-après n° 36 en 1718).

Je mets ainsi Guillaume dans la première génération d'enfants. Il pourrait à la rigueur faire partie de la suivante, par exemple comme fils de Jean (n° 11), en supposant que, né vers 1680, il aurait été parrain très jeune de sa cousine germaine (Philippote Viette) et non de sa nièce. Cela n'est pas invraisemblable.

Aucune trace du nom ne se peut repérer dans les Oeuvres de Loi. Cela me fait conjecturer que Guillaume a pu quitter Saint-Léger sans y laisser de descendance ou qu'il est mort relativement jeune et célibataire, sans avoir acquis de biens dont on verrait des indications dans les actes de vente ou un testament. Le personnage demeure donc assez mystérieux.

n° 1 Béatrice (env. 1650-1726), épouse de Antoine Viette.

Elle est signalée pour la première fois le 25 mars 1687, lors du baptême de sa fille Philippote. J'en connais encore trois autres références.

Le 22 juin 1714, elle réalise une vente au profit de Philippe Bouvy (lequel était peut-être le fils de sa soeur Barbe) et Philippote Jadot sa femme (laquelle avait été marraine de Philippote, fille de Béatrice). A ce moment, elle est déjà veuve (Oeuvres de Loi, I, p. 207v).

Une deuxième fois, le 22 août 1716, Béatrice vend des terres "*qu'elle a eues par succession de ses père et mère, héritées depuis la mort de son mari*" (I, p. 278v). L'une de ces terres est voisine d'une propriété de Barbe Dumont.

Enfin, deux ans après, le 24 mars 1718, elle procède encore à une vente de terres héritées de ses parents. Une de ces propriété est contiguë à une terre appartenant à Jean Dumont. L'acte ajoute qu'elle est payée tout de suite "*pour subvenir à sa grande indigence ... par rapport à son grand âge*" (I, p. 305v).

Ce dernier détail prouve que Béatrice appartenait à la première génération des enfants de Henry, et je n'hésiterais pas à faire remonter sa naissance jusqu'en 1650. Quant à sa mort, elle doit se situer en 1718, comme le fait supposer un acte où comparaissent les héritiers de feu Antoine Viette et Béatrice Dumont, le 22 août de cette année-là (I, p. 318v). A noter que, dans cet acte on trouve la signature de François Dumont, qui ne peut être que son frère; cela serait donc un argument de plus pour faire de Béatrice une de nos arrière tantes.

n° 10 Barbe (env. 1655-1726), épouse de Jean Bouvy.

Elle est la première dont le décès soit signalé à Saint-Léger; on la voit inscrite comme épouse de Jean Bouvy et décédée le 10 octobre 1726 (A, 290).

Dans les Oeuvres de Loi, je la trouve trois fois. D'abord le 8 mars 1712 où, déjà signalée comme veuve de Jean Bouvy, elle vend un pré à Michel Gillet (I, p. 107).

Ensuite le 17 mars 1714, elle vend des terres à Jean Mathieu, par devant le notaire Collignon de Mussy (I, p. 177v).

Enfin, elle fait une reconnaissance de dette, le 9 avril 1722, ayant reçu de Jean Bouté 27 patagons "*pour payer plusieurs dettes qu'elle avait contractées pour alimenter sa famille*"; en décharge, elle cède un pré (II, p. 66v). Je la place aussi dans la première génération.

n° 11 Jean (env. 1655-1729), époux de Catherine Godfrind.

L'attestation la plus significative que j'ai trouvée sur ce personnage est un acte du 17 mai 1719: comparaissent devant la Justice de Saint-Léger Henry Dumont avec François Marchal et Jeanne Dumont sa femme; ils déclarent qu'il "*avait plu à Jean Dumont, leur père et beau-père, leur céder partage de sa maison, jardin et chènevière ... cependant que le dit Jean Dumont leur père s'est réservé le logement dans la dite maison...*" (Oeuvres de Loi, II, p. 48). Or c'est déjà en 1699 qu'il avait, par contrat d'engagère, prévu le partage de sa maison et de ses terres entre ses enfants (1). Nous concluons de là que Jean est de la génération des enfants de Henry et Barbe Yande. En effet si, en 1699, il a déjà au moins un enfant marié (sa fille Jeanne, avec François Marchal, qui a un enfant certainement en 1706; ou son fils Henry qui indique un fils né en 1702), c'est qu'il a bien quarante ans environ à cette date. On est donc aussi en droit d'affirmer qu'il s'agit de lui dans l'acte de décès noté à la date du 28 janvier 1729, où on le dit "*âgé de septant ans et plus*" (A, 292). Sa naissance remonterait dès lors aux environs de 1655.

D'après le même acte de décès, il avait épousé Catherine Godfrind, qui mourut avant lui, sans doute peu avant 1719. Or on voit une Catherine Godfrind de Vance, marraine, le 5 décembre 1702, de Nicolas Dumont, fils de Henry le vieux. D'après l'acte cité plus haut, on comprend qu'elle était précisément la grand-mère de l'enfant.

Dans les Oeuvres de Loi de Saint-Léger, je rencontre encore trois fois le nom de cet arrière grand-oncle.

Le 3 mars 1710, un acte est passé "*en présence de Jean Dumont (sic) bourgeois de Saint-Léger*" (I, p. 68).

Je le retrouve le 20 novembre 1713, vendant une verge de terre à Noël Poncelet mayer, par devant le notaire Collignon de Mussy (I, p. 187). Et de même, le 20 mai 1721, il fait encore une vente, cette fois à Henri Poncelet (II, p. 59).

Il s'agit donc ici d'un personnage bien attesté, ayant eu une descendance qui, pour nous, constitue une succession d'arrière-cousins Dumont. Je n'en ferai pas tout de suite le dénombrement, mais j'indiquerai, dans un autre chapitre, ce que j'ai pu découvrir à leur sujet.

(1) Nous le savons par une indications des Oeuvres de Loi, au volume IV, p. 19, à la date du 3 juin 1751, où il est question de la clôture d'un procès entre François et Jean Jamin d'une part et Henry Dumont avec Jacques Perlaux (gendre de sa soeur Jeanne Dumont) d'autre part, au sujet du contrat d'engagère visant la maison, jardin et terres de Jean Dumont fait en date de 1699. La maison avait brûlé en 1719, dans l'incendie qui détruisit aussi la cure (cfr p. 32).

CHAPITRE DEUXIEME

Essaimages depuis la deuxième génération.

J'ai déjà noté, en décrivant la succession de la ligne directe par François I, que dès ce moment une branche masculine latérale se détachait par son frère Jean Dumont (n° 11 ci-dessus) et allait par la suite se développer en dehors de Saint-Léger (*cf*r p. 26).

C'est de cette descendance de cousins qu'il sera d'abord question ici (n° 12 à 36). Dans un second paragraphe, je reprendrai les lignes latérales de nos grands oncles et tantes de la famille de François I (n° 37 à 41).

I) Cousinages à partir de Jean Dumont.

A) Les enfants de Jean Dumont (n° 11).

On a vu plus haut qu'en 1719 deux enfants au moins de Jean Dumont étaient en vie: Henry et Jeanne (*cf*r p. 72). Une autre fille, Marguerite, appartient peut-être aussi à la même famille.

n° 12 Henry, dit le Vieux (env. 1680-1764), époux de Elisabeth Gruette.

Ce Henry est très bien attesté. Il vécut à Saint-Léger et son acte de décès est noté à la date du 23 mai 1764; on le dit époux de Elisabeth Gruette, elle-même morte en 1745. Il est souvent appelé Henry le Vieux, pour le distinguer de son cousin germain, notre arrière grand-père Henry (dit le jeune). Je reporte sa date de naissance à environ 1680, car il a un fils en 1702.

Pour ne pas être trop long, j'omettrai de citer ici tous les endroits où, dans les Oeuvres de Loi de Saint-Léger, j'ai repéré le personnage. Plusieurs fois on retrouve la marque de Henry Dumont échevin (ne sachant écrire), et je pense qu'il s'agit de celui-ci. Parmi les actes de Justice les plus importants, il y a ceux qu'il signe avec ses enfants, ce qui permet d'identifier ces derniers. J'y reviendrai en leur lieu respectif. Je connais, en effet, cinq enfants de Henry que je présenterai plus loin; ce sont: Nicolas, Claude, Cécile, Catherine et Jeanne.

n° 13 Jeanne (env. 1680-1727), épouse de François Marchal.

Clairement attestée par l'acte du 17 mai 1719 (*cf*r p. 72), elle est aussi par ailleurs connue de façon suffisamment précise. On trouve, comme date dans le registre de Saint-Léger, le décès de Jeanne Dumont, épouse de feu François Marchal, le 31 mai 1727 (A,291). De ce mariage j'ai repéré aussi la déclaration d'enfants nés en 1706 (Jeanne),

1708 (Marie), 1710 (Elisabeth), 1712 (Charles, qui a comme marraine Philippote Viette, cfr ci-dessus p. 70 et 71), 1717 (Nicolas, avec comme parrain Nicolas Dumont, son cousin germain). En conséquence je la suppose née vers 1680.

Je n'en dirai pas plus, car je n'ai pas étudié la souche des Marchal. Jeanne réapparaît dans les Oeuvres de Loi, lorsque, devenue veuve, elle fait un emprunt à Philippe-Charles de Lépine de Laclaireau et hypothèque sa maison (10 mars 1725, vol. II, p. 107). Plus tard, on retrouve sa fille Elisabeth, mariée à Jacques Perlau et une autre fille Marie, agissant en commun avec Henry le Vieux leur oncle (16 juillet 1751, vol. III, p. 394).

n° 14 Marguerite (? - 1735), épouse de Henry Rossignon.

Je mentionne ici un membre de la famille sur lequel plane une grande incertitude. Un indication des Oeuvres de Loi de Saint-Léger me fait penser que Marguerite est la soeur de Henry le Vieux; c'est un acte du 8 mai 1735 où l'on voit Henry Dumont tuteur des enfants mineurs de feu Jean Rossignon de Metz (III, p. 45v). Or, d'après un acte de 1733, Marguerite avait un fils Jean et une fille Anne-Marie qui avait épousé Jean Depienne de Rachecourt, lequel revient aussi dans l'acte du 8 mai susnommé (20 avril 1733, vol. II, p. 207v). Un autre enfant, Nicolas, né le 29 mars 1711 est déclaré au curé Fievet pour son registre des baptêmes.

Jean et Anne-Marie Rossignon, n'étant pas renseignés dans ce même registre, j'en conclus qu'ils étaient mariés déjà en 1720: cela reporte leur naissance vers 1695 et, par conséquent, celle de Marguerite leur mère vers 1675. Si elle est fille de Jean Dumont, elle serait donc une aînée probablement.

Cette hypothèse est plausible et je mets ainsi Marguerite dans cette génération plutôt que dans celle des enfants directs de Henry et Barbe Yande. Le fait qu'elle a un enfant en 1711 m'incline à ne pas faire remonter trop haut sa naissance. Henry Rossignon mourut le 19 mars 1733, et Marguerite le 15 avril 1735.

B) Emigration des deux petits-fils de Jean Dumont.

Je parlerai maintenant de deux garçons de Henry le Vieux, lesquels ne laissèrent pas de descendance à Saint-Léger. De ce fait, la ligne masculine issue de Jean Dumont, sera interrompue avec la mort de Henry le Vieux en 1764. J'ai pu retrouver par ailleurs et je signalerai les lieux propres d'expansion de cette branche à Witry et à Schillingen.

n° 15 Nicolas (1702 - ?), époux de Françoise Michel.

Il est fils de Henry le Vieux et Elisabeth Gruette. La date du baptême déclarée par les parents au curé Fievet est le 5 décembre 1702; il eut pour marraine Catherine Godfrind, sa grand-mère.

Le nom de Nicolas disparaît ensuite des registres de Saint-Léger. Mais j'en ai retrouvé la trace à partir d'un acte où, avec sa soeur Cécile, il vend sa part de la maison paternelle à son autre soeur Catherine et au mari de celle-ci Jean Hannus (lesquels habitaient la maison). Cet acte, daté du 23 septembre 1752, montre Nicolas "*fils de Henry Dumont, bourgeois résidant à Witry*" (Oeuvres de Loi, IV, p. 33v et 45v).

Les Dumont de Witry.

En suivant la piste qui m'était donnée, j'ai découvert toute une série de cousins fort lointains, avec lesquels nous pourrions renouer des liens de famille. Cependant je n'ai pas eu le temps de faire tout le relevé de cette branche Dumont de Witry, de manière à en établir la succession jusqu'à nos jours. Il faudrait pour cela consulter les registres d'état-civil à la commune, afin de compléter, par l'investigation de la période récente, ce que j'ai pu noter personnellement pour la période d'ancien régime d'après les registres de la cure. Je me contenterai donc ici d'indiquer les points de jonctions entre Witry et Saint-Léger, en situant la première et la deuxième génération des descendants de Nicolas Dumont.

Le registre de baptême de Witry commence seulement en 1734, celui des décès en 1779.

Il n'y a aucune raison de douter que le Nicolas Dumont, époux de Françoise Michel, dont on voit deux enfants baptisés en 1740 et 1742, soit Nicolas, ce membre de notre famille que nous voyons naître à Saint-Léger en 1702 (n° 15). Probablement est-il mort avant 1779, car je ne trouve pas son nom parmi les décès; mais je le trouve encore vivant en 1772: il est choisi comme parrain de sa deuxième petite-fille Marie-Marguerite.

Deux enfants de Nicolas et Françoise Michel sont nés à Witry. Ce sont:

n° 16 **Jean-Nicolas**, baptisé le 19 avril 1740, que nous ne retrouvons plus par la suite, et

n° 17 **Nicolas-Joseph**, baptisé le 20 février 1742, dont j'indiquerai plus loin les enfants.

Il est probable qu'il y eut encore d'autres enfants dont le baptême n'est pas inscrit à Witry; on doit le supposer au moins dans deux cas:

n° 18 **Marie-Françoise**, dont je ne connais pas les dates, est signalée comme marraine de Jean-Nicolas Dumont en 1786 (n° 25);

n° 19 **Pierre-Joseph** a son décès indiqué à la date du 7 avril 1797; il est "administré", ce qui suppose qu'il a l'âge de raison; n'étant pas cité dans la série d'enfants que je note plus loin, je le mets hypothétiquement à la génération précédente, comme fils de Nicolas et Françoise Michel.

Au 18^e siècle, je ne vois qu'une seule famille Dumont qui continue cette branche à Witry; c'est celle de Nicolas-Joseph signalé au n° 17. Ce dernier était cultivateur et il devint maire de la commune.

Il épousa Marie-Aldegonde Desouliers, originaire de Chêne (paroisse d'Ebly, voisine de Witry). Neuf enfants issus de ce mariage sont recensés dans les actes. Ce sont:

- n° 20 **Anne-Françoise**, baptisée le 31 juillet 1770; elle épousa Jean-Hubert Lecomte, le 1 septembre 1793;
- n° 21 **Marie-Marguerite**, baptisée le 22 novembre 1772; elle épousa Hubert-Joseph Détail de Witry, le 30 prairial an 6 c'est-à-dire le 18 juin 1798;
- n° 22 **Guillaume-Joseph**, baptisé le 31 août 1775;
- n° 23 **Nicolas-Joseph**, baptisé le 7 février 1778;
- n° 24 **Marie-Aldegonde**, baptisée le 29 septembre 1780; elle est décédée le 22 avril 1784;
- n° 25 **Jean-Nicolas**, baptisé le 8 mai 1786; sa marraine est Marie-Françoise Dumont, comme je l'ai noté ci-dessus (n° 18);
- n° 26 **Henri-Joseph**, baptisé le 11 mars 1789; il a pour marraine sa soeur Marie-Marguerite et pour parrain Joseph Dumont que je suppose être son oncle, cfr n° 19;
- n° 27 **Jean-Michel**, baptisé le 5 octobre 1791; il est décédé à trois ans et demi, le 31 mars 1795;
- n° 28 **Anne-Catherine**, baptisée le 27 novembre 1795.

Le curé de Witry, l'abbé Watlet, chez qui je me suis rendu une fois pour une courte visite, m'a confirmé qu'il existe encore actuellement de nombreux Dumont au village, tous plus ou moins cousins entre eux. Ce sont certainement pour la plupart, sinon tous, des descendants de la première souche de Nicolas Dumont, avec lesquels nous serions donc encore lointainement apparentés. Il y aurait lieu, en conséquence, de poursuivre ces recherches.

Les Dumont émigrés à Schillingen.

C'est un pays allemand que s'installa le second enfant masculin de Henry le Vieux. Mais il s'était marié à Saint-Léger où quatre enfants au moins lui naquirent ensuite; j'ai donc pu les repérer facilement.

- n° 29 **Claude** (env. 1705 - ?), époux de Marguerite Hisette.

Je sais que ce Claude est fils de Henry le Vieux et Elisabeth Gruette parce que j'ai pu retrouver, dans les Oeuvres de Loi de Saint-Léger, deux actes par lesquels Claude Dumont et

Marguerite Hisette sa femme vendent leur droit à l'héritage de Henry Dumont: le 5 décembre 1758, ils cèdent leur part de la maison "*conjointement avec Henry Dumont leur père*" à Jean Hannus, anciennement époux de Catherine Dumont fille de Henry le Vieux, remarié ensuite à Elisabeth Gille, mais qui avait charge d'entretenir son beau-père (IV, p. 226); le 10 décembre de la même année, Claude et sa femme vendent leur part de terres "*qui leur peuvent appartenir à Saint-Léger d'après leur père Henry Dumont après sa mort*" au profit de Nicolas Petrement et Jeanne Dumont sa femme, qui est une autre fille de Henry le Vieux (IV, p. 227).

La date de naissance de Claude n'est pas notée au registre de Saint-Léger. Henry le Vieux n'a pas fourni ce renseignement alors qu'il a indiqué les naissances de Nicolas, Catherine et Jeanne (que nous retrouvons ensuite dans les actes de vente, comme on vient de le voir). Pourtant Claude n'était pas marié quand le curé Fievet reconstituait ses actes de baptême (cfr p. 32); nous avons, en effet, au registre des mariages l'inscription de son union avec Marguerite Hisette à la date du 30 novembre 1731 (A, 224). Je conjecture donc qu'il serait né en dehors du village, ce qui laisse entendre que Henry le vieux a séjourné quelque temps ailleurs. La date de naissance, compte tenu de celle de son mariage, est à reporter à la première décade du siècle, vers 1705.

Claude s'est donc marié à Saint-Léger et il y séjourna lui-même quelques temps, car il a quatre enfants inscrits au registre de baptême entre 1732 et 1739. Je les signalerai plus bas, ne mentionnant que leur date de naissance, étant donné que toute la famille quitta ensuite Saint-Léger pour s'installer au pays de Trèves.

Dans les actes des 5 et 10 décembre auxquels j'ai fait allusion, il est dit que Claude Dumont réside à Chelin ou Chalin, pays de Trèves. En étudiant une carte de la région, je trouve le village de Schillingen, à environ vingt kilomètres au sud-est de Trèves. Il est assez vraisemblable que Chelin représente la prononciation romane de ce village. Faute de mieux, je situerai donc là-bas la descendance d'une branche, qui a pu nous donner une suite de cousins germaniques; il serait sans doute encore possible de les retrouver, mais je n'ai pas fait ces recherches.

Les quatre enfants nés à Saint-Léger sont les suivants:

- n° 30 **Jeanne**, baptisée le 12 septembre 1732, qui a comme marraine Jeanne Marchal, laquelle est sans aucun doute sa cousine germaine, fille de Jeanne Dumont (n° 13) et François Marchal;
- n° 31 **Henry**, baptisé le 28 octobre 1734;
- n° 32 **Elisabeth**, baptisée le 24 janvier 1738;
- n° 33 **Marguerite**, baptisée le 8 août 1739.

Un enfant de Claude, dont on ne donne pas le prénom, est décédé en janvier 1738.

C) Autres enfants de Henry le vieux.

Laissant maintenant les deux garçons de Henry, revenons à Saint-Léger où vécurent trois autres enfants, les filles Cécile, Catherine et Jeanne.

n° 34 Cécile (env. 1710-1781), épouse de Jean Sevrain.

Comme pour le cas précédent de Claude, je sais que Cécile est la fille de Henry le vieux et Elisabeth Gruette par l'acte de cession du 23 septembre 1752, où comparaissent Nicolas fils de Henry Dumont "*et Jean Sevrin gendre au-dit Dumont, bourgeois résidant à Saint-Léger, assisté de Cécile Dumont sa femme*" (Oeuvres de Loi, IV, p. 33v). Pour elle non plus il n'existe aucune indication de naissance à Saint-Léger. Je suppose donc qu'elle est née ailleurs (1).

Le 8 janvier 1730, elle épouse Jean Sevrain, un forgeron natif de Robelmont. Cela reporte sa naissance vers les années 1705-1710.

Cécile est plusieurs fois attestée dans les Oeuvres de Loi, par exemple en 1739 avec son mari (III, p. 124v). Après son veuvage, elle apparaît dans une vente en 1767 et en 1769 (vente à Gaspar Coulon, lequel doit être le père de Charlotte notre arrière grand-mère). Elle aide son fils, François Sevrain, à payer ses dettes par deux fois. Le 15 novembre 1775, elle fait son testament, où il est encore question des dettes de son fils et de la menace de déshériter celui-ci pour instituer héritières ses deux filles vivant auprès d'elle, Catherine et Jeanne, épouse de Martin Gringoire (IX, p. 116). Dans le cadastre de Marie-Thérèse en 1766, Cécile marque d'une croix sa déclaration des onze pièces de terres et prés ainsi que de sa maison. Elle était donc veuve déjà à cette date.

Son décès est signalé à Saint-Léger le 20 janvier 1781.

n° 35 Catherine (1716-1754), épouse de Jean Hannus.

Elle est fille de Henry le vieux et Elisabeth Gruette, selon le témoignage des parents qui déclarent son baptême à la date du 20 février 1716 (A, 37).

Elle épouse Jean Hannus de Chatillon, le 26 janvier 1744. J'ai d'ailleurs retrouvé dans les Oeuvres de Loi, le contrat civil de ce mariage, daté du 30 janvier. Henry le vieux fait dot à sa fille de tout son meuble et tout ce qui est réputé tel, après sa mort, et une somme de quarante écus; à charge pour Jean Hannus d'habiter chez son beau-père et de pourvoir à son entretien (IV, p. 199). Ceci explique pourquoi c'est Catherine, avec son mari, qui, en 1752, rachète la part de maison de son frère Nicolas (cfr ci-dessus p. 75), et pourquoi Jean Hannus, remarié à Elisabeth Gille, fait de même en 1758 avec la part de Claude (p. 77). Catherine était décédée à 38 ans, le 27 mai 1754 (A, 319).

(1) Entre la naissance de Nicolas en 1702 et celle de Catherine en 1716, s'écoule un laps de temps où je vois très bien leur père Henry le vieux habitant ailleurs qu'à Saint-Léger. C'est dans cette intervalle que je place la naissance de Claude et celle de Cécile.

n° 36 Jeanne (1718-1792), épouse de Nicolas Petrement.

Elle est le dernier enfant déclaré par Henry le vieux, qui indique son baptême à Saint-Léger, le 28 décembre 1718 (A, 43).

Elle épouse Nicolas Petrement ou Peterman le 12 janvier 1744 (donc exactement deux semaines avant le mariage de sa soeur Catherine). Il est impossible de la confondre avec sa cousine Jeanne, épouse de Joseph Gillet, (n° 42) du fait que Nicolas Petrement apparaît comme gendre de Henry le vieux dans l'acte déjà cité du 23 septembre 1752 (cfr p. 75), dans lequel on note: "*assisté de Nicolas Petrement, beau-frère (de Nicolas Dumont) et gendre au dit Henry Dumont, et sa femme Jeanne Dumont*" (Oeuvres de Loi, IV, p. 33v). C'est au même Petrement que l'autre frère de Jeanne, Claude Dumont, vend sa part de terres à hériter de Henry le vieux en 1758 (cfr p. 77). Jeanne apparaît encore avec son mari dans un acte du 30 avril 1776 (IX, p. 272).

Son décès est indiqué à la date du 12 décembre 1792 (E, 173); elle est dite âgée de 72 ans environ.

II) Oncles et tantes de la 2e génération.

Je noterai ici les frères et soeurs de notre aïeul Henry le Jeune; c'est-à-dire les enfants de François I dont je n'ai fait qu'indiquer les noms précédemment (p. 34).

n° 37 Catherine (1696-1737), épouse de Jean Picard.

Ce que j'en sais se résume aux trois dates: le baptême indiqué à la date du 28 mai 1696 (A,6); le mariage avec Jean Picard en 1730 (A,223); la mort le 9 février 1737 (A,299).

Je n'ai pas relevé la descendance des Picard qui serait intéressante à étudier aussi pour nos cousinages à Saint-Léger.

n° 38 Marie (1701-1775).

Cette tante est, au contraire de la précédente, très bien attestée par de nombreux témoignages. Nous avons vu de quelle importance a été pour nous son testament (cfr p. 29). Je la regarde un peu comme la femme forte de la famille, originale, organisatrice et courageuse dans ses entreprises.

Son baptême est indiqué à la date du 15 juillet 1701 (A,11). Je la retrouve pour la première fois dans les Oeuvres de Loi de Saint-Léger, à propos d'un achat qu'elle fait le 4 octobre 1749: elle y est dite "*jeune fille*" c'est-à-dire célibataire (III, p. 366). En 1750, elle achète à son neveu François la moitié de la maison où elle habite (ibid., p. 194). En 1753 elle acquiert, pour 60 écus, une propriété venant de sa cousine Elisabeth Marchal, épouse de Jacques Perlau (ibid., p. 53v). De même elle achète pour 80 écus de terre, en 1759, à Jean Petit et Marie Gohenne (ibid., p. 232v). Cette prospérité grandissante se manifeste d'ailleurs au cadastre de 1766, où Marie dénombre trente-sept pièces de terres ou prés.

Quand elle va avoir 72 ans, elle songe à faire son testament. C'est un acte bien pensé et réfléchi, qui veut ordonner pour le mieux les choses en vue de la paix dans la famille, et pour lequel on n'a pas attendu le dernier moment. Marie se sent branlante de santé, mais fait elle-même la démarche de se rendre chez le notaire de la Montagne de Saint-Léger. Celui-ci notait: "*Ce jourd'huy vingt sixième juin 1773, par devant moi notaire royal résident à Saint-Léger, et en présence des témoins ci-après dénommés, est personnellement comparue honnête personne Marie Dumont, fille majeure et usant de ses droits, résidente au dit Saint-Léger, incommodée et atteinte et venant néanmoins les rues, saine aussi de jugement, mémoire et entendement...*" (Oeuvres de Loi, VIII, p. 479). Son décès est inscrit au 28 janvier 1775 (B,235).

n° 39 Jean (1704-?).

Baptisé le 21 janvier 1704 (A,15), cet enfant de François I ne reparaît plus ensuite dans les pièces d'Archives qui concernent Saint-Léger. Sa soeur Marie ci-dessus l'indique encore comme vivant dans son testament de 1773.

Je conclus donc à l'émigration de cette branche; mais je n'ai aucun moyen de connaître son lieu d'implantation.

n° 40 Elisabeth (1710-1782), épouse de Hubert Tilman.

La date de son baptême est le 9 février 1710 (A,24). D'après le recoupement de plusieurs témoignages, je conclus que c'est elle qui se marie, le 20 avril 1755, avec Hubert Tilman de Martelange (il pourrait y avoir hésitation, en effet, avec son homonyme Elisabeth née en 1734, n° 45). Ainsi l'on voit Hubert Tilman acheter, le 9 juillet 1755, la seconde moitié de la maison sise "*au-dessus de l'église paroissiale*", dont Marie avait acquis la première moitié en 1750; et, dans le testament de 1773, Marie déclare posséder sa maison "*par indivis avec Elisabeth Dumont sa soeur*". Elles habitaient ensemble.

Le 21 février 1782, Elisabeth fait aussi son testament (cfr Oeuvres de Loi, X, p. 87), où elle déclare ne posséder en propre qu'un pré, tout le reste étant en communauté avec son mari. Elle mourut le même jour, à l'âge de 72 ans. Son mari se maria avec Catherine François de Meix-le-Tige et mourut lui-même l'année suivante, le 13 juillet 1783.

n° 41 François (1714-?).

Je ferai ici exactement les mêmes remarques que pour Jean ci-dessus (n° 39). La déclaration du baptême indique le 6 février 1714 (A,31). On n'en a plus de trace ensuite, sauf dans le testament de sa soeur Marie. Il était donc vivant en 1773; mais je ne sais pas le lieu de sa résidence ni s'il fonda une famille dont il existerait peut-être actuellement des descendants.

CHAPITRE TROISIEME

Parentés à la fin de l'Ancien régime et essaimage à Bleid.

Ce chapitre ne contiendra guère qu'une liste de prénoms. Exception faite de Jeanne Dumont que nous connaissons déjà, je devrai me contenter ici de signaler de nombreux enfants morts très jeunes.

Cependant, à la fin de l'Ancien Régime, nous assisterons à un nouvel essaimage, celui de la branche d'Augustin qui se développe à Bleid.

I) Les trois générations du 18^e siècle.

Il s'agit des trois familles successives de Henry le jeune, François II et François III (voir p. 35, 39 et 50 sv.).

A) Les enfants de Henry le jeune.

Outre François (II) notre aïeul qui est l'aîné de la famille, quatre enfants au moins sont nés de Henry et Anne Philippe; un autre est issu du second mariage avec Elisabeth Lebrun.

n° 42 Jeanne (1722-1795), épouse de Joseph Gillet.

J'ai dit comment l'on peut savoir que Jeanne est la soeur de François II (p. 29). Son baptême est du 17 juin 1722 (A,63). Elle épouse Joseph Gillet le 21 novembre 1747 (A,238). Son fils Jean-Joseph est né le 23 mai 1749.

Dans les Oeuvres de Loi de Saint-Léger, on la voit agir avec son frère, pour la vente d'une maison, vente qu'elle réalise en deux fois en 1750 et 1755. Son mari est mort le 30 janvier 1764; c'est ainsi qu'elle fait elle-même déclaration de ses biens au cadastre de 1766.

On la trouve ainsi mentionnée par deux fois dans le testament de sa tante Marie (ci-dessus n° 38); elle produit ce même testament le 20 février 1775, pour en faire valoir les droits après le décès de la testatrice (Oeuvres de Loi, VIII, p. 484).

Elle-même est morte le 12 janvier 1795 (F,184).

Note: avant d'indiquer les autres enfants de Henry le jeune, il faut remarquer que le registre des décès de Saint-Léger signale qu'il eut cinq enfants mort en bas âge en 1733, 1735, 1738, 1750 et 1751; aucun prénom n'est donné de sorte que certains doutes subsistent, mais il est vraisemblable que, de tous ceux que je vais maintenant citer, aucun ne parvint à l'âge adulte. Ce sont:

n° 43 Marie, baptisée le 15 juillet 1727;

n° 44 Marie-Catherine, baptisée le 2 septembre 1730; sa marraine est Marie Dumont, sa tante

n° 45 Elisabeth, baptisée le 28 septembre 1734; son parrain est Thomas Lambert, qui avait déjà été parrain de Marie en 1727: cela semble confirmer le décès de cette dernière dans l'intervalle; la marraine est la tante Elisabeth (n° 40);

n° 46 Henry, baptisé le 28 février 1750, né du second lit, sa mère étant Elisabeth Lebrun.

B) Les enfants de François II et Marguerite Tiercelet.

Pour ce qui regarde notre arrière grand-père François III, voir p. 47-48. Il y eut en outre cinq enfants qui sont:

n° 47 Augustin (1747-1795), époux de Marie-Catherine Courty.

Aîné de la famille, il fut baptisé le 7 mars 1747 (A,141); il eut pour marraine Jeanne Dumont sa tante (n° 42). Il se marie à Bleid, le 9 février 1773, avec Marie-Catherine Courty. J'ai encore d'autres traces bien précises de ses activités et des signatures d'actes, que j'omets ici pour faire court. Au reste un paragraphe entier lui a été consacré, quand j'ai décrit son oeuvre de maître-fondeur (p. 42-43).

Il mourut relativement jeune, à 48 ans, le 30 mai 1795. J'indiquerai sa descendance dans un paragraphe ultérieur.

n° 48 Marie (1749-1786), épouse de Jean-Pierre Bouvy.

Baptisée le 19 mai 1749 (A,149), elle a pour parrain Henry Dumont son grand-père, et pour marraine Marie Dumont, sa grande tante (n° 38).

Son mariage avec Jean-Pierre Bouvy date du 30 septembre 1771. Elle est décédée à 36 ans le 28 février 1786. Par son fils Jean-Pierre nous avons des cousins à Saint-Léger.

n° 49 Anne (1755-?).

Son baptême est indiqué à la date du 9 janvier 1755 (A,169). Je n'en ai pas d'autre trace; mais il faut remarquer que le registre indique le décès d'un enfant de François Dumont le 19 février 1775 (A,253); or il ne peut s'agir, à cette date, que d'Anne née un mois auparavant.

n° 50 Jeanne (1756-?).

Comme pour la précédente je n'ai que la date du baptême, le 18 octobre 1756 (A,175). Une fille de François est décédée le 13 janvier 1759: ce pourrait bien être celle-ci.

n° 51 Marie-Madeleine (1760-1823), épouse de Louis Lambert.

Elle est baptisée le 7 avril 1760 (A,197); son parrain est Hubert Tilman, époux de Elisabeth Dumont sa grande tante (n° 40). On la voit confirmée à Ethe en 1763. Elle est marraine deux fois: de son neveu Henry, fils d'Augustin (n° 55), et de sa nièce

Marie-Madeleine, fille de François III (n° 54).

Le mariage avec Louis Lambert eut lieu le 8 février 1780. Parmi ses enfants, je note: Marie-Joseph, Jean-Nicolas, François, Maximin, Marie-Jeanne. De cette lignée, nous avons encore de nombreux cousins éloignés principalement dans les familles Hisette, Bouvy, Depienne, Gillet; Mgr Picard est dans la descendance, car sa grand-mère était une Lambert fille de Maximin. Louis Lambert est mort le 22 mars 1808 et Marie-Madeleine le 17 juillet 1823.

C) Les enfants de François III et Marie-Anne George.

Notre arrière grand-père François IV était l'aîné (p. 54 sv.). Après lui naquirent trois autres enfants qui n'arrivèrent pas à l'âge adulte. Ce sont:

n° 52 Marie-Françoise (1787-1790).

Baptisée le 25 mai 1787 (D,52), elle mourut à trois ans et demi le 4 décembre 1790.

n° 53 Louis (1790-1790).

Baptisé le 17 février 1790 (D,79), il eut pour parrain son oncle Louis Lambert. Son décès à neuf mois et demi est noté à la date du 5 décembre 1790.

n° 54 Marie-Madeleine (1792-1792).

Baptisée le 10 janvier 1792 (D,94), avec pour marraine sa tante Marie-Madeleine. Elle mourut "*à dix mois environ*", le 18 novembre de la même année.

II) Augustin Dumont à Bleid.

La consultation des registres paroissiaux et des actes d'état-civil de Bleid m'a fourni les noms suivants que je donne sans guère de commentaires.

1. Enfants d'Augustin.

n° 55 Henry: baptisé le 1 août 1775 (né la veille), décédé à 81 ans le 27 avril 1857. J'y reviendrai ci-dessous, car c'est lui seul qui poursuivra la lignée à Bleid;

n° 56 Jeanne: baptisée le 3 août 1779, avec comme parrain son oncle François (III); aux décès on trouve, le 5 décembre 1790, Jeanne-Catherine "*âgée d'environ onze ans*";

n° 57 Marie-Anne: baptisée le 14 février 1782; elle épousa Jean-Nicolas Laurent né le 19 janvier 1801 et mourut à Bleid le 14 juin 1851, âgée, dit la notice, de 70 ans;

n° 58 Jean-Louis: baptisé le 28 mai 1784;

n° 59 Marie-Joseph: baptisée le 20 septembre 1785;

n° 60 Marie-Jeanne: baptisée le 22 mars 1789.

Note: le 14 janvier 1795 (année de sa mort), Augustin signale au dénombrement de Bleid qu'il a quatre enfants au-dessus de 10 ans et un en -dessous; une absence de clarté du registre paroissial fait que je me demande s'il n'y eut pas encore un autre fils décédé en bas âge.

En toute hypothèse, seul le fils aîné Henry a des descendants Dumont recensés à l'état-civil de Bleid. Il eut seize enfants issus de deux mariages. Il épousa en premières noces Marie-Anne Bastien; celle-ci étant décédée le 20 octobre 1816, Henry se remaria avec Marie-Jeanne Habay qui était née à Bleid le 29 août 1790 et qui mourut à 77 ans, le 10 mai 1868.

Henry était cordonnier de son état: ce titre de profession lui est donné dans plusieurs actes de naissances de ses enfants. Plus tard, on le dit cabaretier et, comme on le voit signer fréquemment dans les actes d'état-civil qui ne concernant pas sa famille, j'imagine qu'un de ses rôles était de servir de témoin pour les déclarations administratives. Cela laisse entendre que sa maison était toute proche de la maison communale.

2. Enfants de Henry Dumont, fils d'Augustin.

- Du premier mariage, avec Marie-Anne Bastien:

n° 61 Jean-Henry: né le 21 janvier 1802 (1 pluviôse an 10); il fut cordonnier comme son père et on le retrouve témoin de la déclaration de naissance de son frère Jean-François en 1826; dans l'état-civil de Bleid, il y a un extrait d'acte de décès concernant Jean-Henry Dumont, âgé de 24 ans environ, mort à Tours en France, le 11 juin 1827; la communication est faite par l'administration de l'hospice civil de Tours;

n° 62 Marguerite: née le 26 novembre 1803 (4 frimaire an 12); décédée à 26 ans, sans postérité je crois, le 23 mars 1830;

n° 63 Jean-Adam: né le 24 septembre 1805 (2 vendémiaire an 14); je le retrouve témoin, âgé de 22 ans, à la naissance de son demi-frère Jean-Baptiste, le 10 janvier 1828; mais je n'en connais pas d'autre trace à Bleid et je ne sais où il a vécu par la suite;

n° 64 Jean-François: né le 12 décembre 1807, mort trois jours après le 15 décembre;

n° 65 Jean-Louis: né le 6 juin 1810, décédé à 26 ans, le 3 avril de l'année 1837; je ne crois pas qu'il ait été marié: selon l'acte de décès, il est militaire;

n° 66 Pierre-Martin: né le 9 août 1813; décédé à 15 mois le 24 novembre 1814;

n° 67 un enfant mort-né, sans prénom, le 22 août 1816.

- Du second mariage, avec Marie-Jeanne Habay, sont nés:

- n° 68 **Henri-Joseph**: né le 26 décembre 1817; il épouse Marie-Joseph Bakaes le 19 septembre 1842, en légitimant une fille Joséphine; je n'en ai pas d'autre indication à Bleid;
- n° 69 **François**: né le 9 février 1821; mort à quatre ans le 22 février 1825;
- n° 70 **Jean-Baptiste**: né le 1 septembre 1822, mort à 5 mois le 21 février 1823;
- n° 71 **Geneviève**: née le 12 juillet 1824; morte à 5 mois le 8 décembre 1824;
- n° 72 **Jean-François**: né le 17 janvier 1826.

Ce garçon est le seul dont on pourrait encore découvrir probablement la descendance. Il faudrait faire une enquête à partir de l'indication suivante: le 10 mai 1868, ce Jean-François fait à Bleid la déclaration du décès de sa mère Marie-Jeanne Habay; il est dit alors âgé de 42 ans et de sa profession il est gardien de prison à Verviers.

- n° 73 **Jean-Baptiste**: né le 10 janvier 1828, mort à 15 mois (?) le 15 janvier 1829.
- n° 74 **Marie-Catherine**: née le 17 décembre 1829; elle épouse en 1855 Pierre-Charles Marmoy et meurt à 29 ans le 14 septembre 1859.
- n° 75 **Jean-Joseph**: né le 30 décembre 1832, mort à deux mois le 28 février 1833 et
- n° 76 **Jean-Baptiste**: jumeau du précédent, né le 31 décembre et mort à deux mois le 26 février 1833.

Conclusion:

Il est probable qu'il existe encore aujourd'hui des descendants des Dumont de Bleid. Dans la nombreuse famille de Henry (n° 55), plusieurs garçons ont atteint l'âge adulte. Mais je ne sais rien d'eux, par exemple de Jean-Adam (n° 63) dont le décès n'est pas relaté à Bleid; ni de Henri-Joseph (n° 68) qui semble avoir quitté le village après son mariage en 1842. Quant à Jean-François (n° 72) qui, en 1868, signalait sa résidence à Verviers, je me suis efforcé d'en retrouver la trace, mais sans succès jusqu'à présent. Il y a beaucoup de Dumont à Verviers à cette époque, ainsi que j'ai pu le constater dans les registres de cette ville. Je n'ai pu vérifier l'identité de tous les Jean que j'y ai vus et je ne pouvais demander à un employé des bureaux de faire le travail de recherche pour moi. On s'est informé cependant à la prison, mais la date est trop ancienne pour que l'on puisse consulter des archives du personnel. Il est possible aussi que Jean-François n'habitait pas à la ville même et soit inscrit dans un faubourg.

Mes recherches sur ce ménage, peut-être encore repérable aujourd'hui, n'ont donc pas été complètes et pourraient être reprises.

CHAPITRE QUATRIEME

Les derniers Dumont de Saint-Léger et la famille de Meix-le-Tige.

A) Extinction de la famille à Saint-Léger.

Le premier enfant de François IV et Charlotte Coulon fut, je l'ai dit dans mes chapitres d'histoire, notre arrière grand-père direct de Jacques-François (1804-1843). Après lui, voici quels furent les autres membres de la famille.

n° 77 Jean-Henri: né le 6 janvier 1806 et décédé l'année suivante le 8 novembre 1807; un frère, né un mois après, reprendra le prénom;

n° 78 Jean-Henri: né le 14 décembre 1807 (ainsi aux tables décennales d'Arlon; d'après la cure, ce serait le 3 décembre). Il est, plus tard, parrain de son premier neveu de Meix, François-Joseph Dumont, le 15 mars 1831.

C'est lui qui, en 1848, à la mort de notre grand-père Jacques-François, deviendra le subrogé-tuteur des enfants mineurs de son frère; il signera, à ce titre, l'inventaire des biens fait le 11 novembre de la même année et dont j'ai parlé p. 64. Je l'ai aussi repéré, dans le registre de baptêmes du presbytère de Saint-Léger, comme parrain de sa nièce Anastasie, fille de Philippe-Joseph son frère, le 11 juillet 1851. Il fut conseiller communal, habita avec son père à la rue de l'Eglise, et mourut célibataire le 25 décembre 1861.

n° 79 Marie-Joseph: née le 6 février 1810; elle épouse Laurent Lambert le 5 avril 1831 et meurt, à 34 ans, le 4 décembre 1843;

n° 80 Jean-François: né le 16 janvier 1812; je le repère pour la première fois, comme adulte, en tant que parrain de Marie-Claire de Meix, sa nièce, le 13 janvier 1841. Il était associé avec son frère Jacques-François dans la brasserie rachetée aux héritiers de Bon de Virton le 14 avril 1840 (cfr p. 63). Il exerça en effet la profession de brasseur, titre qu'il porte dans le brouillon de l'inventaire des biens de Jacques-François; sur le même document, on trouve aussi mentionnée la date de son décès, le 31 octobre 1853. J'ai retrouvé aussi cette même date dans le registre paroissial de Saint-Léger; il avait 40 ans seulement et était demeuré célibataire.

n° 81 Nicolas-Joseph: né le 9 mars 1814; il est parrain de son neveu Jérôme-Eugène de Meix, le 1 octobre 1833; comme son frère Jean-Henri, il habitera avec son père et ne se mariera pas; il est décédé le 12 août 1861;

n° 82 Marguerite: née le 27 mai 1816; elle épousa Jean-Baptiste Bouvy, le 10 mars 1840; je la vois aussi marraine de son neveu Jean-François de Meix, le 5 mai 1835; elle est décédée le 1 août 1854, à l'âge de 38 ans;

n° 83 Caroline: née le 20 novembre 1818; elle est, le 4 juillet 1838, marraine de mon grand-père Victor son neveu à Meix; elle est encore marraine, le 25 août 1846, de sa nièce Caroline, fille de Philippe Dumont ci-après.

Son mariage avec Augustin Rongvaux est signalé à la date du 18 février 1847. Je ne connais pas l'année de son décès, mais on pourrait la retrouver facilement à l'état-civil. Mon père allait chez elle, dans le temps, entre autres à la fête de Saint-Léger; il le raconte dans une chanson en gaumais qu'il a faite à ce propos, intitulée précisément "*Ma tante Caroline*".

n° 84 Philippe-Joseph: né le 17 janvier 1821; il est parrain de son neveu Joseph, fils de Jacques-François, le 30 juillet 1843. Son mariage avec Honorine Bouvy est inscrit à la date du 3 mars 1845. Il habita la maison construite par son père sur la route d'Arlon (cfr p. 60); il mourut le 22 juillet 1862 âgé de 41 ans: sa tombe existe dans le cimetière de Saint-Léger.

J'ai déjà dit un mot de la descendance de Philippe, pour indiquer comment il se fit que la famille s'éteignit à Saint-Léger par la suite (cfr p. 61); voici quels furent ses enfants:

n° 85 Caroline: (25 août 1846-1914), épouse de Jean-Baptiste-Denis François (1842-1930): on trouve sa tombe à Saint-Léger;

n° 86 Jean-Pierre (20 septembre 1848 - 1 décembre 1920), époux de Marie-Joseph Keizer (1843-1917), sans descendance;

n° 87 Anastasie (11 juillet 1851 - 22 décembre 1908), épouse de Gustave Fradcourt (1850-1924), dont il existe aussi une tombe à côté de celle de sa soeur Caroline.

B) La première famille Dumont à Meix-le-Tige.

J'indiquerai ici les enfants de celui qui transporta le nom de famille à Meix-le-Tige, réservant pour une annexe ci-après le tableau de tous les descendants de cette branche jusqu'aujourd'hui.

Enfants de Jacques-François Dumont et Anne-Marie-Claire-Julie François:

n° 88 François-Joseph: baptisé le 15 mars 1831, avec son oncle Jean-Henri comme parrain; décédé le 21 février 1904; voir ce que j'en ai dit à la p.61: je donnerai sa descendance en annexe;

n° 89 Jérôme-Eugène: baptisé le 1 octobre 1833; son parrain est Nicolas-Joseph Dumont son oncle; mort à huit mois le 4 juin 1834;

n° 90 Jean-François: baptisé le 5 mai 1835; sa marraine est Marguerite sa tante: il est "l'oncle de Haversin", y décédé le 13 octobre 1907; je donnerai, en annexe, la suite de sa famille;

- n° 91 **Victor-Eugène**: baptisé le 4 juillet 1838 (né le 2); sa marraine est Caroline Dumont sa tante; il est mon grand-père, décédé à Meix le 1 mars 1919, à l'âge de 80 ans; voir sa descendance en annexe ci-après;
- n° 92 **Marie-Claire-Julie**: baptisée le 13 janvier 1841; selon mon père elle se maria avec Hubert Gaspard et mourut du typhus, sans postérité, le 1 février 1865;
- n° 93 **Joseph**: baptisé le 30 juillet 1843, décédé à 18 mois seulement, le 27 février 1845.

A N N E X E I

Descendance de la famille de Meix-le-Tige.

I) Descendance de François-Joseph Dumont (n° 88).

a) Du premier mariage, avec Marie-Catherine Husson (1839-1871):

Marie-Marguerite /94 (épouse Hyacinthe Résibois):

20 juillet 1854 - 24 octobre 1916.

Enfants Résibois à Willancourt:

- Octavie (1884-1936), épouse Cailteux;
- Bertha (), épouse Théophile Grégoire;
- Emilien (1889-1909);
- Maurice.

b) Du second mariage, avec Hortense Bodard (1834-1898):

Elisabeth /95 (épouse Victor Contrardy de Meix, 1875-1936):

4 décembre 1876 - 20 janvier 1955.

Enfants Contrardy:

- Berthe, épouse Camille Pierre;
- Olga, épouse Charles Nepper;
- Gaston, époux de Y. Laboulle;
- Marthe (1911-1940);
- Lucien (1916-1920).

Note: le contact est perdu, de mon côté, avec cette branche de la famille. La nécrologie de Victor Contrardy, le 30-03-1963, donne deux adresses que je signale à toutes fins utiles; l'une est à Arlon, rue Goffaux, n° 23; l'autre à Baranzy, n° 89.

II) Descendance de Jean-François Dumont (n° 90).

A) Jean-François Dumont (5 mai 1835 - 13 octobre 1907) épousa Marie-Françoise Pirot (1828-1917), fille de Jean-François Pirot et Marie-Catherine Wacel; le mariage eut lieu à Thienne lez Ciney. Enfants nés de ce mariage:

Marie-Claire /96 (épouse Nicolas Wiem):
née le 15 août 1862 à Haversin; décédée le 3 septembre 1948 à Barvaux-Condroz..
On trouvera plus loin la descendance de ce ménage, lettre B.

Hadelin /97:
6 décembre 1864 - 13 mai 1886; il fut commis des postes à Haversin.

Josué /98:
13 septembre 1866 - 11 mars 1885; il fit des études d'horticulture et devint jardinier.

Héloïse-Augustine /99:
6 octobre 1868 - 5 août 1898.

Augustine-Victorine /100:
4 novembre 1870 - 27 février 1898.

François-Xavier /101:
né à Haversin le 2 décembre 1872; y décède le 25 janvier 1955; il fut secrétaire communal à Haversin et épousa Lucie Klaurens le 16 septembre 1899. On trouvera sa descendance ci-après sous la lettre C.

Joséphine /102:
15 juin 1876 - 11 janvier 1898.

Comme on le constate, les trois dernières filles de Jean-François moururent la même année 1898: elles furent atteintes de tuberculose à l'époque où cette maladie faisait des ravages partout. Les deux garçons aînés étaient morts jeunes aussi. Le fait est signalé sur le souvenir mortuaire de Jean-François: "*Epruvé dans ces affections les plus chères, il a vu le précéder dans l'autre vie cinq de ses enfants, et il a supporté cette pénible épreuve avec un courage héroïque et une résignation vraiment chrétienne*".

Le souvenir note aussi sa carrière: "*Le vénérable défunt, appelé par vocation à cet apostolat de l'enseignement, a passé la moitié de sa vie à l'éducation de l'enfance... Après une vie laborieuse, il jouissait dans la retraite d'un repos bien mérité et se préparait à la mort des élus, par la prière et l'assistance quotidienne au saint sacrifice de la messe. Il s'est éteint doucement dans le Seigneur*". Il avait connu aussi l'épisode difficile de la question scolaire. Sa tombe se trouve au cimetière de Haversin, ainsi que celles de ses enfants, sauf Marie-Claire.

b) Descendance de Marie-Claire Dumont (n° 96), épouse Wiem.

Nicolas Wiem fut second instituteur à Haversin où il se maria, puis instituteur à Mohiville; né le 26 janvier 1856, il mourut le 12 mai 1940 au moment de la guerre. Enfants:

* Elvire Wiem (16 juin 1880 - 28 août 1905), née à Haversin, entrée en religion en 1897 dans la Congrégation des Filles de Marie, sous le nom de Soeur Saint-Louis de Gonzague, décédée à Pesches après une longue maladie.

* Ida Wiem (19 avril 1882 - 27 décembre 1957), épouse Joseph Watlet de Tellin (1873-1946). Enfants:

- Louis Watlet (novembre 1912), époux de Anne-Marie Dumont; voir le n°138.

- Jean Watlet (avril 1915) époux de Céline Petit (1922);

enfants:

. Christiane, 13 mars 1945, et. Bernard, 25 mai 1948.

- Marie-Thérèse Watlet (juillet 1916) épouse Robert Gustin (1910),

enfants:

. Régine Gustin (12 mai 1938) épouse en 1967 Jean Bouchat;

. Georges Gustin (26 avril 1939);

. Jean-Marie Gustin (31 décembre 1940) époux de Rita

Coeurderoi

enfants: Emmanuel, 22 janvier 1967;

. Nicole Gustin (3 avril 1943) épouse Jules Gillet:

enfants: Catherine, 28 décembre 1964,

Jean-Philippe, 8 janvier 1967;

. Louis Gustin (8 septembre 1944);

. Arlette Gustin (30 novembre 1945);

. Philippe Gustin (17 juin 1949).

* Louis Wiem (26 juin 1884 - 30 juin 1901).

* Emile Wiem (2 mai 1888), épouse Georges Burlet de Celles lez Dinant;

Enfants:

- Elvire Burlet (16 juin 1920), épouse Eugène Mignon (1920): un
fils Philippe Mignon, 8 novembre 1947;

- Raymond Burlet (29 juin 1925), époux de Laure Lavis.

* René Wiem (30 avril 1896 - 19 mars 1956) époux de Valentine Van Rijkel (1906); enfants:

- Arlette Wiem (30 octobre 1931) et - Colette Wiem (8 septembre 1939).

* Madeleine Wiem (26 octobre 1900 - 17 octobre 1931).

* Simone Wiem (27 octobre 1904), épouse de Camille Henin de Porcheresse (1887-1955); enfants:

- François Henin (26 janvier 1934), époux de Ghislaine Albert (1925): une fille, Françoise, 30 avril 1964;

- Michel Henin (24 mars 1937), époux de Annie Doucet (1941);

- Madeleine Henin (id.), épouse Roger Matagne (1936), enfant:

. Alain Matagne, 4 juillet 1961,

. Guy, 8 mai 1963,

. Nathalie, 12 juin 1965.

C) Descendance de François-Xavier Dumont (n° 101).

Il épouse Lucie Klaurens, fille de Jean-Amand Klaurens de Bastogne (1845-1913) qui fut zouave pontifical et décoré de la croix de Mentana; et de Félicité Juseret (1833-1914). Enfants de cette famille:

Hadelin /103

12 août 1900 - 1 juin 1927.

Amand /104

né le 9 octobre 1901 à Serinchamps, décédé le 25 septembre 1990 à Ottignies-LLN; épouse, en 1925, Lucienne Laurent (née le 11 mai 1904). Professeur, habitant à Wavre.
Enfant:

Guy /105: né le 25 septembre 1934, décédé accidentellement le 22 août 1958.

Jean-Constant /106

né le 14 août 1909 à Serinchamps, décédé le 16 janvier 1993 à Aye; épouse le 24 mai 1932 à Haversin, Marguerite Houbeau (1901-1987).
Enfants: Habitant Haversin, puis On.

Jean-François /107

né le 25 mai 1936
époux de Colette Pairoux;
un enfant né en 1964 (voir n° 142)
époux en secondes noces de Jacqueline Dieu.

Etienne /108

né le 26 janvier 1941.
épouse Geneviève Riche le 13 mai 1972 à Forrières;
deux enfants (voir n° 146 et 147)

Gervais /109

né le 7 septembre 1942
époux de Madeleine Pirlot (née le 6-10-1946).
deux enfants (voir n° 144 et 145)

Vincent /110

né le 26 mars 1945
époux de Rose Godin le 05 août 1967 à Rochefort.

III) Descendance de Victor Dumont (n° 91).

A) Il épousa, en 1871, Marie-Catherine Bailleux de Meix (laquelle était née en 1848 et mourut le 11 avril 1914: je donnerai, dans l'annexe II, quelques indications sur cette famille des Bailleux qui provenait de Villancourt). *"Il fut un époux modèle et un bon père; il se conduisit en tout avec grande prudence; il resta toute sa vie attaché au service de Dieu"*: tel est l'éloge que l'on fait de lui sur son souvenir mortuaire. Neuf enfants sont nés de cette famille:

Maria-Augustine /111 (épouse Victor Billocq):

26 juillet 1872 - 16 janvier 1947.

Voir sa descendance sous la lettre B.

Marie-Clémentine /112 (épouse Cyrille Billocq):

13 février 1875 - 8 juin 1957; plus familièrement connue comme "Tante Clémentine", elle eut divers lieux de résidence, selon les changements de nomination de son mari qui était douanier. Après la pension de celui-ci, tous deux revinrent à Meix. Dates de Cyrille Billocq: 20 novembre 1870 - 27 avril 1940. Comme je l'ai dit ailleurs, avec le décès de cette tante disparaissait aussi le nom de notre famille à Meix-le-Tige.

Marie-Aloysie /113:

31 août 1877 - 19 janvier 1879.

Paul-Victor /114 (époux de Marie-Julie Gavroy):

17 septembre 1880 - 17 mars 1954.

Voir sa descendance sous la lettre C.

Marie-Héloïse /115:

3 mai 1883 - 25 octobre 1921; sans descendance.

Joseph-Camille /116 (époux de Louise Bodard):

12 mai 1885 - 1 juillet 1958.

Voir sa descendance sous la lettre D.

Victor-Joseph /117:

17 mars 1889 - 1 juin 1894.

François-Lucien /118:

27 décembre 1891 - 3 janvier 1892.

Marie-Julia /119:

16 juillet 1894 - 13 avril 1895.

B) Descendance de Maria-Augustine Dumont (n° 111).

Elle se maria en 1897 avec Victor Billocq (1866-1934); celui-ci était menuisier et cultivateur; il fut bourgmestre de Meix-le-Tige. La famille habitait la maison paternelle.
Enfants:

* Alice Billocq (6 décembre 1897 - 6 août 1945), épouse Joseph Dastroy (25 décembre 1899); enfants nés à Arlon:

- Henry Dastroy (12 octobre 1926), époux de Suzanne Paulus (née le 1 février 1940). Enfants:
 - . Isabelle, 18 octobre 1962,
 - . Françoise, 30 janvier 1964,
 - . Alexandre, 1 juin 1967.
- Marie-Louise Dastroy (12 mars 1928), épouse en 1955 Charles Marganne (18 mars 1923). Enfants:
 - . Anne-Marie, 9 juin 1956,
 - . Louis-Marie, 10 octobre 1959.
- Paul Dastroy (1929-mort au berceau).
- Arsène Dastroy (1931-mort en bas âge).
- Gaby Dastroy (12 juillet 1932), en religion Gabriel-Alice, des Soeurs de Notre-Dame.
- Jules Dastroy (1934-1935).
- André-Marie Dastroy (28 décembre 1935), époux de Jacqueline Kocks (née en 1938). Enfants:
 - . Philippe, 18 septembre 1963,
 - . Anne, 4 janvier 1966.

* Marie Billocq (20 septembre 1899).

* Paul Billocq (14 novembre 1901), époux de Irène Clément (11-12-1903). Enfants:

- Paule Billocq (14 septembre 1933), ép. Raymond Henoumont en 1967.
- Gérard Billocq (11 mai 1936).
- Michel Billocq (6 octobre 1938).

C) Descendance de Paul Dumont (n° 114), ép. M.Julie Gavroy.

Le mariage eut lieu à Saint-Remy, le 18 août 1909. La famille résida à Dolhain, Lambermont, Verviers, puis Lierneux.
Enfants:

Marie-Louise /120, 18 juillet 1910.

Camille-François /121, 2 novembre 1911 - 31 mars 1915.

Jean-Victor /122, 3 novembre 1912, ép. Renée Lacasse en 1942.
Enfants né à Lierneux:

Jean Paul /123, 10 mars 1944; épouse en 1966 Yvette Gélise
(née le 18 juillet 1945): un enfant né en 1967, voir n° 143.

Marie-Paule /124, 17 février 1948.

Camille-François /125, 1 août 1915.
Prêtre de la Compagnie de Jésus.
Auteur de ces pages.

D) Descendance de Joseph-Camille (n° 116).

Il épousa, en 1909, Marie-Louise (Louisa) Bodard, née le 30 mars 1889. Après sa carrière d'instituteur à Meix-le-Tige, il résida au presbytère de Chenois, puis à Gomery.
Enfants de cette famille:

Albert /126
20 juin 1910; prêtre du clergé séculier.

Edouard /127
25 juillet 1912; épouse en 1945 Viviane Jacobs (9-6-1925);
Enfants:

Marguerite /128: 21 octobre 1945.

Albert /129: 1 novembre 1946.

Brigitte /130: 13 avril 1948.

Anne /131: 15 octobre 1949.

Michèle /132: 9 octobre 1951.

Dominique /133: 27 septembre 1955.

Monique /134: 30 janvier 1957.

Martine /135: 30 janvier 1957.

Eric /136: 7 septembre 1965.

Paul /137
26 juillet 1915.

Anne-Marie /138
17 mai 1920; épouse de Louis Watlet (voir p. 90).
Enfants:

Benoît Watlet, 8 septembre 1946;

Marc Watlet, 8 août 1947;

Marie-Claire Watlet, 31 décembre 1948;

Anne-Marie Watlet, 7 janvier 1951.

Marguerite /139

11 octobre 1921; épouse de Jean Militis.

Enfants:

Albert Militis, 14 mars 1947.

Bernadette Militis, 23 juillet 1946.

Bernadette /140

9 septembre 1924 - 15 mai 1926.

Bernadette /141 (appelée d'abord Marie-Thérèse):

8 avril 1926 - 6 mai 1939.

IV) Les enfants de la plus récente génération.

En comptant Henry Dumont, époux de Barbe Yande, comme première génération, sont enfants de la 12^e:

Boris /142

né le 13 octobre 1964;

fils de Jean-François (n° 107) et Colette Pairoux.

Jean-François /143

né le 28 mai 1967;

fils de Jean-Paul (n° 123) et Yvette Gélise.

Frédéric /144

né le 16 janvier 1970;

fils de Gervais (n° 109) et Madeleine Pirlot.

Olivier /145

né le 03 août 1972 à Aye; décédé accidentellement le 6 juillet 1991 à Hargimont:

fils de Gervais (n° 109) et Madeleine Pirlot.

Christophe /146

né le 28 novembre 1976 à Dinant;

fils de Etienne (n°108) et Geneviève Riche.

Grégory /147

né le 12 mai 1978 à Dinant;

fils de Etienne (n°108) et Geneviève Riche.

S E C O N D E S E C T I O N

LES SOUCHES MATERNELLES

Je ne voudrais pas laisser dans l'ombre les figures féminines qui complètent la galerie des portraits de notre famille. Mais comment décrire le rôle de nos grand-mère ? Il est le plus souvent ignoré, car leur fonction les retient dans le ménage. On ne leur connaît pas de métier caractéristique. Sans doute sont-elles d'abord accaparées par les enfants qui, dans les foyers d'autrefois, se succédaient fort nombreux. Elles entretiennent la maison, travaillent aux besognes annexes des soins agricoles. Elles sont le pilier de la vie de famille, mais ne savent le plus souvent ni lire ni écrire. On les voit apparaître de temps en temps dans des actes de vente ou bien elle remplacent leur mari absent pour marquer d'une simple croix un document de la commune. Cependant leur représentation dans la vie bourgeoise est modeste et laisse peu de souvenirs.

Une autre difficulté pour retrouver leurs traces réside dans la discontinuité. J'ai pu décrire nos grand-pères selon une lignée dont on arrive à montrer la progression par étapes. A l'inverse, les mariages sont, à chaque génération, une sorte de rupture ou tout au moins de renouveau qui oriente vers des villages voisins, avec des types sociaux parfois différents. La vie ouvre ainsi une fenêtre sur l'inconnu. Mais, la plupart du temps, elle referme bientôt l'horizon car, au moins jusqu'à la fin de l'ancien régime, c'est toujours le village originel de Saint-Léger qui absorbe les souches maternelles: aucun de nos ancêtres directs de ce temps ne s'installe au lieu de résidence où il est allé chercher sa femme. Le fait se présentera pour la première fois seulement avec Jacques-François lorsque, en 1830, il quittera Saint-Léger pour s'installer à Meix-le-Tige.

Ceci m'amène alors à proposer le plan de ce chapitre de la façon suivante. Après une très courte introduction où je ne ferai que rappeler le souvenir de chacune des aïeules de Saint-Léger, je m'étendrai plus longuement sur les origines de la souche de Meix-le-Tige, puisqu'aussi bien c'est un enracinement nouveau qui se fait là-bas: je montrerai comment il s'est préparé aux générations précédentes et dans quel milieu social entrainait ainsi notre arrière grand-père, quand il épousait une fille de la famille des François. Cela nous donnera en outre l'occasion de fournir encore quelques éléments de l'histoire gaumaise en remontant aux époques les plus anciennes du renouveau des villages au 17^e siècle.

Introduction : Les grand-mamans de Saint-Léger.

Ce sont presque uniquement des noms, avec quelques dates, que je remets ici en mémoire. Il ne m'était pas possible de faire des recherches approfondies dans les villages d'où proviennent nos aïeules. N'ayant pas l'intention non plus de répéter ce que j'ai déjà dit occasionnellement à leur sujet dans la première partie de ce travail, je me contenterai donc de mettre sous les yeux du lecteur la liste complète des bonnes-mamans de Saint-Léger, avec l'un ou l'autre détail plus caractéristique.

1. Barbe Yande (dates inconnues), épouse de Henry Dumont.

Elle est recensée comme la mère de François I. Le seul témoignage direct que l'on en possède a été rappelé à la p. 26. Saluons donc avec affection cette vénérable aïeule, sans en demander davantage; qu'il suffise de se référer à ce que j'ai écrit à propos de Henry Dumont et des hypothèses sur son arrivée à Saint-Léger pour conclure quant à l'origine possible de celle qui devint sa femme.

Ajoutons seulement que le nom est encore attesté et confirmé dans les Oeuvre de Loi par des appellations cadastrales de terrains dont on dit qu'ils appartiennent aux héritiers (ou cohéritiers) Barbe Yande: c'est le cas en 1735 et en 1741 (Oeuvres de Loi, III, p. 45 v et 185).

2. Louise Graingoire (env. 1665-1733), épouse de François I.

La date de naissance peut se placer aux environs de 1665: nous l'avons vue, en effet, déjà mariée à François I en 1688. Elle venait probablement de Signeulx. Je le conclus du fait que deux personnages de ce village (dénommé Sinu dans les actes), dont un Jean Graingoire, sont parrain et marraine de Jean Dumont né de François et Louise Graingoire, le 21 janvier 1704.

Elle eut au moins six enfants. Date de son décès: le 3 mars 1733, six mois avant son mari.

3. Anne Philippe (env. 1695-1744), épouse de Henry le jeune.

Elle provenait de Rachecourt, je crois. Ceci se déduit du fait que le parrain de son premier enfant, notre aïeul François II, est un François Philippe de Rachecourt. En dehors du registre de baptêmes où sont notés ses cinq enfants, je n'ai aucune trace d'elle, sinon son acte de décès du 5 juillet 1744. Sa date de naissance est simplement conjecturée. Il faudrait faire des recherches dans les registres de Rachecourt, s'ils existent encore, pour obtenir de précisions ultérieures. (N.B.: j'ai trouvé ce registre, avec le baptême d'Anne Philippe au 30 novembre 1694).

4. Marguerite Tiercelet (1718-1786), épouse de François II.

C'est un consultant, pour autre chose d'ailleurs, la table des registres paroissiaux de Musson, que je suis tombé par hasard sur les indications qui situent un peu cette arrière grand-mère: j'avais longtemps ignoré d'où elle provenait. Malheureusement les registres eux-mêmes ne sont plus conservés ni à Arlon, ni à Musson, de sorte que nous devons nous contenter de deux dates, celle de sa naissance en 1718 et celle de son mariage avec François Dumont en 1746.

Le nom est, dans les actes, écrit de multiples manières, parfois Tarcelet. Mais il rappelle vraisemblablement le nom du village de Tiercelet, qui se trouve à une vingtaine de kilomètre au sud-est de Longwy.

J'ai dit, dans les pages consacrées à François II, tout ce que j'ai pu découvrir dans les documents, où on la voit souvent agir en communauté avec son mari. Elle eut six enfants. Son décès est daté du 1 avril 1786 (B, p. 391; elle est dite, par erreur, épouse de Henry Dumont).

5. Marie-Anne George (env. 1762-1792), épouse de François III.

L'acte où l'on indique son mariage avec François III, daté du 29 septembre 1782, la dit native de Halanzky. Elle est la fille de Jean George et Madeleine Lelaquez.

A son décès, le 27 janvier 1792, elle est âgée de 29 ans environ, ce qui reporte sa naissance vers 1762. Elle mourut, comme je l'ai dit, des suites de l'accouchement de son quatrième enfant.

6. Charlotte Coulon (1781-1838), épouse de François IV.

Il m'a fallu consulter l'état-civil de Signeulx à la période française, pour découvrir des renseignements sur cette aïeule, dont je suis resté longtemps sans posséder de détails biographiques précis. J'ai dit tout ce que je sais sur elle à la page 56. Née le 26 juillet 1781, elle se maria le 30 novembre 1802 et eut neuf enfants. Son décès est indiqué au registre du presbytère de Saint-Léger, à la date du 27 décembre 1838.

La souche François à Meix-le-Tige.

Puisque le départ d'un de nos grand-père de Saint-Léger marque un tournant dans le cours de notre histoire, il vaut la peine de décrire en détail le milieu nouveau dans lequel désormais va évoluer la famille. Je le ferai en remontant le plus haut possible, jusqu'au moment où les racines du côté maternel des François prennent vigueur dans le terreau de Meix-le-Tige.

On verra, d'après le schéma produit à la page suivante, comment se dessine l'arbre généalogique aux différentes générations. Je me

propose donc de donner les renseignements que je possède concernant trois branches, les d'Assy, le Boutez et les François.

Jean d'Assy
(env. 1665-1733)

Henry d'Assy
(1708-?)

Pierre Boutez
(début 18^e S.)

Catherine d'Assy
(1737-1819)

Nicolas Boutez
(1740-1802)

Nicolas François
(1726-1808)

Marguerite Boutez
(1763-1849)

J. Nicolas François
(1755-1825)

Anne-Marie-Claire-Julie François
(1808-1884)

épouse de Jacq.-Fr. Dumont

I) La branche d'Assy.

Une légende s'est créée dans la famille, selon laquelle il y aurait eu une fille de la seigneurie d'Assy qui serait devenue notre aïeule à la suite de circonstances un peu romanesques. Les biens de la famille d'Assy ayant été saisi à la révolution en 1792, un habitant de Meix, du nom de François, les aurait rachetés et remis ensuite à son propriétaire légitime après la tourmente. En reconnaissance, le seigneur aurait donné sa fille, laquelle serait notre arrière grand-mère Marguerite Boutez, en mariage à ce François qui avait sauvé ses biens.

Cette anecdote n'est que la transposition sentimentale d'événements historiques qui n'ont pourtant rien de commun avec ce qui vient d'être rapporté dans la légende. En rétablissant, comme je vais essayer de le faire, la réalité des choses, on comprendra comment l'imagination a pu broder des fantaisies sur un fond d'histoire. Il y a bien une Catherine d'Assy, mère de Marguerite Boutez, qui a peut-être du sang noble dans les veines, et un François a été mêlé au rachat des droits seigneuriaux de Meix-le-Tige; mais le lien entre les deux événements est pure fantaisie. Je décrirai plus loin comment les choses se sont passées.

Dans les dénombremets de 1611 et 1656, on ne trouve à Meix-le-Tige ni d'Assy ni Boutez. D'ailleurs, après les désastres de la peste et des guerres, le village ne compte, en 1656, que sept noms de chefs de foyer. Le repeuplement a dû se faire avec des gens venus d'autres régions.

Une mention de Jean d'Assy se trouve, pour la première fois, dans le plus ancien registre de Meix, à la date de 1696, sous la forme suivante: "*Le 15 avril est née une fille à Jean d'Assy et Marie sa femme, parrain et marraine sont Jean Hardy et Jeanne Moriamé*". Ensuite viennent deux fils: Jean en 1701 et Henry en 1708 (1).

Chose curieuse, c'est dans les Oeuvres de Loi de Saint-Léger que j'ai trouvé, tout à fait par hasard, une autre indication de cet ancêtre de Meix: le 26 mai 1714 il assiste à un acte comme témoin et on le désigne comme "*bourgeois de Merche le tixhe*" (2). Son décès est noté comme suit: "*Le 16 mai 1733 est décédé Jean d'Assy âgé environ de 68 ans, à douze heures un quart après-midi, administré de tous les sacrements*". C'est à partir de là que je conjecture sa naissance aux environs de 1665.

Je ne donnerai pas ici les noms de tous les membres de cette famille que j'ai repérés dans les registres. Qu'il suffise de dire que les garçons n'ont pas fait souche durable à Meix, de sorte qu'à la fin de l'ancien régime le nom même n'existera plus.

Au demeurant, ces d'Assy n'avaient, du moins à Meix, rien qui pût les situer dans une autre classe que celle des propriétaires ruraux, sans aucun titre seigneurial. Dans le cadastre de 1766, Jean d'Assy (sans doute celui qui naquit en 1701, cfr ci-dessus), le seul mentionné, possède des terres et prairies, une maison avec écuries, mais paie redevance au Seigneur du Guirsch et Chatillon.

Est-ce à dire cependant qu'ils n'étaient pas originellement sortis d'une famille de petits féodaux émigrés ? L'hypothèse est assurément séduisante. Dans le répertoire de Dom Bétencourt, on trouve deux indications, l'une concernant François d'Assy en 1523, seigneur d'Ernaux à Saint-Martin le Beau près d'Amboise; l'autre à propos de Gabriel d'Assy, en 1684 et 1717, écuyer, seigneur de Lage-Champroy près de Montluçon (3). Or on sait que l'émigration française en pays gaumais fut favorisée par Louis XIV, durant les treize années

(1) Je conjecture les prénoms, qui ne sont pas fournis par le registre, d'après ceux des parrain: Jean Lafontaine et Henry Remy; c'était un usage constant, sous l'ancien régime, de donner automatiquement à l'enfant le prénom de son parrain, ou de sa marraine si c'est une fille.

(2) Oeuvres de Loi, I, p. 190.

(3) Dom Bétencourt, Noms féodaux, 1867.

qu'il occupa le duché de Luxembourg (1684-1697). Ces dates recouvrent l'époque où il est vraisemblable que Jean d'Assy est arrivé à Meix-le-Tige. Un cadet de famille plutôt désargenté aurait très bien pu émigrer ainsi et venir coloniser en quelque sorte des propriétés devenues vacantes par suite de la ruine du pays. Cela n'est pas impossible. Mais il faut garder à cette suggestion son caractère de pure hypothèse.

Quoi qu'il en soit, Catherine d'Assy notre distinguée ancêtre est bien un personnage historique. Elle est la fille de Henry d'Assy, que j'ai indiqué plus haut né en 1708, et de Marie-Anne Meunier. Elle naquit le 24 juillet 1737 (1), eut pour parrain Martin Pringot (Jean d'Assy, frère de Henry, avait épousé une Pringot) et pour marraine Catherine Meunier.

Les documents la concernant font état de deux mariages. Le premier fut contracté avec Charles Billocq de Chatillon en 1756, dont elle eut un fils nommé Jean-Baptiste. L'année 1760, elle épousa en secondes noces Nicolas Boutez qui était son parent, ainsi qu'en témoigne l'inscription au registre que je mets en note dans son latin original (2).

De ce mariage sont nés sept enfants entre 1761 et 1777. Le second est Marguerite, notre arrière grand-mère dont je reparlerai plus loin.

Catherine d'Assy eut une longue vieillesse. Elle survécut à son mari décédé en 1802 et continua d'habiter sa maison avec ses enfants, ainsi qu'en témoigne le recensement de Meix en 1803. Mais c'est son gendre, Jean-Nicolas François, qui fait la déclaration de son décès le 4 mars 1819. Cela signifie-t-il qu'elle aurait achevé ses jours dans notre maison ancestrale, auprès de sa fille Marguerite ? La chose est très possible. Elle avait 81 ans.

(1) Date confirmée par les recensements de 1799, 1801 et 1803 où on lui donne les âges respectifs de 63, 65 et 67 ans: cela situe donc bien sa naissance dans les années 1736-37. Or le seul des d'Assy qui ait une fille Catherine née à cette époque est Henry. La filiation est donc bien attestée.

(2) "Anno Domini 1760, 27a novembris, praemissis tribus proclamationibus inter missarum solemnibus, Nicolas Boutez et Catharina d'Assy, Caroli Biloque vidua, cum dispensatione tertii consanguinitatis gradus, matrimonium contraxerunt coram et in facie populi et coram pastore Lud. Genriquet". Le lien de parenté doit provenir des origines de la souche à Meix: ainsi on voit une Barbe Boutez marraine de Jean d'Assy en 1701, et Marie-Anne Boutez marraine de Henry (notre aïeul) en 1708. Il se pourrait que la femme de Jean d'Assy senior ait donc été une Boutez.

II) La branche Boutez.

Pas plus que les d'Assy, les Boutez ne sont originaires de Meix-le-Tige. Ils y arrivent vers la fin du 17^e siècle, toujours dans le grand mouvement de populations qui succéda aux désordres de la première moitié du siècle.

Je serais assez séduit par l'idée de faire venir les Boutez du pays de Chimay. Pure conjecture encore une fois, mais tout de même étayée par le fait bien établi d'une émigration d'ouvriers du Hainaut à cette époque (cfr p. 24). L'hypothèse pourrait donc très bien s'avérer correspondre à la réalité lorsque, en consultant le dénombrement de Chimay en 1616, on s'aperçoit de la présence d'un Nicolas et d'un Thomas Bouttée à Maçon près de Chimay (1).

Le nom se rencontre à Meix, pour la première fois, seulement en 1701, par l'indication de Barbe Bouté marraine de Jean d'Assy. Disons donc qu'il y eut une famille Boutez installée à Meix dans la seconde moitié du 17^e siècle. Elle devait y prospérer et se maintenir jusqu'à nos jours (2). Transcrire ici la liste complète des membres de la famille connus par les registres nous mènerait trop loin. J'indiquerai seulement la filiation qui nous intéresse.

Pierre Boutez, époux de Elisabeth Guillin, né vers 1700, est le chef de famille le plus anciennement attesté par le fait des annotations de baptêmes de ses enfants. On lui en connaît dix, dont deux nous intéressent particulièrement: André (1735-1807) qui jouera un rôle dans les affaires de la commune, comme je le raconterai plus loin et Nicolas, notre arrière grand-père maternel (1740-1802).

Ce dernier, huitième enfant de la série, est né le 4 octobre 1740. Son mariage avec Catherine d'Assy date, nous l'avons vu, du 27 novembre 1760. De cette union naissent sept enfants: Marie-Anne (1761), Marguerite (1763) notre arrière grand-mère, Anne-Marie (1765), Marie-Catherine (1770), Nicolas (1773), Anne-Marie (1776), Marie-Catherine (1777). Lui-même mourut le 19 vendémiaire an 11, c'est-à-dire le 11 octobre 1802.

Notons ici que les Boutez, comme les d'Assy, sont des propriétaires cultivateurs. Il convient de faire remarquer cette différence par rapport aux Dumont qui, sous l'ancien régime, étaient des artisans. André Boutez deviendra pratiquement l'un des plus riches propriétaires

(1) E. Dony, Le dénombrement des habitants de la principauté de Chimay en 1616. Bull. Com. Roayle d'histoire, 1907, p. 243-47. Maçon était aussi le village d'où venait Nicaise Poschet qui avait acheté la Neuve-Forge de Saint-Léger en 1626.

(2) On la trouve aussi à Saint-Léger dès les années 1725 environ.

de Meix. Dans un document qui, en 1806 sous régime français, indique les vingt plus fort contribuables de la commune, il est cité en quatrième place (1). Son frère Nicolas, mort plus jeune, paraît avoir un patrimoine moins important. Sa veuve Catherine d'Assy, notre arrière grand-mère, paie, en 1809, 28,45 frs de contribution, tandis qu'André Boutez est imposé pour 50,90 frs. Mais l'entrée de sa fille Marguerite dans la famille des François, qui est pour elle un parti fort avantageux, va créer une promotion économique, dont notre grand-père Jacques-François Dumont tirera finalement tout le profit (1 bis).

Marguerite Boutez, dont je viens de parler, est née le 4 août 1763. Son parrain était Nicolas Mandy et sa marraine Marguerite Boutez, sans doute sa tante (2).

C'est le 17 février 1785 qu'elle épouse Jean-Nicolas François, dont je dirai plus loin l'ascendance. Elle lui survivra, car elle aura une longue vieillesse. Après la mort de son mari en 1825, elle continua à habiter la maison François devenue patrimoine des Dumont. Elle sera encore là, s'y étant réservée une pièce à son usage, lorsqu'elle aura partagé ses biens entre ses enfants en 1831. Elle connaîtra le décès de son gendre Jacques-François Dumont en 1848 et demeurera encore plusieurs mois avec sa fille et ses petits enfants. Elle connut donc mon grand-père Victor, qui avait 10 à 11 ans lorsqu'elle mourut le 20 janvier 1849, à l'âge de 85 ans.

J'ai parlé, dans mon introduction, du monument funéraire que fit élever à ses parents le fils prêtre de Marguerite Boutez, Jérôme-Eugène François. C'est une sorte de stèle cubique sur piédestal, gravée sur les quatre côtés. La face actuellement exposée au nord (3), la plus décorée sur son fronton, est réservée aux ancêtres François. Je recopie ici cette partie du texte gravé, qui devient avec les années de moins en moins lisible: "*A la mémoire de Jean Nicolas François Receveur de l'Etat décédé le 25 février 1825 à l'âge de 70 ans et de son épouse Marguerite Boutez décédée le 20 janvier 1849 âgée de 85 ans*".

(1) D'après des archives de Meix-le-Tige conservées au dépôt d'Arlon. Pour cette indication et d'autres du même type, il ne m'est pas possible de donner de références précises: elles proviennent soit des registres paroissiaux soit des liasses de documents de la commune.

(2) Marguerite est fille de Nicolas et non d'André. Ce qui le prouve définitivement c'est l'indication de son âge dans les recensements: elle a respectivement 37, 39 et 40 ans en 1799, en 1801 et 1803, ce qui fait remonter sa naissance à 1763. André eut aussi une fille Marguerite née en 1759.

(3) Le monument devait se trouver primitivement dans l'ancien cimetière. On l'a repris dans le nouveau pour le placer dans le coin réservé à la famille des Dumont.

(1 bis) Nicolas Boutez est dit "charbonnier" dans l'acte de mariage de J.-Nic. François (registres de Meix).

III) La branche François.

Les François proviennent de Chatillon et sont peut-être la souche de notre famille la plus anciennement attestée en pays gaumais. En effet, dans le dénombrement de 1611, on trouve Nicolas-Jean François ou le François, lieutenant-maire de Chatillon. Il est vrai que dans le dénombrement de 1656, postérieur aux ravages de la peste, on ne voit plus recensé aucun François. Il n'est donc pas sûr que les porteurs du nom qui réapparaissent au 18^e siècle soient la descendance de ceux qui vivaient à Chatillon avant la peste de 1636.

Je n'ai pas fait de recherche sur cette famille au 17^e siècle. Aussi je ne donnerai de renseignements que sur la branche qui vint habiter Meix vers le milieu du siècle suivant.

a) Né à chatillon en 1726, Nicolas François est arrivé à Meix en 1752: il y vint habiter au moment de son mariage avec Catherine Lafontaine, veuve de Jean Mandy, le 23 janvier de l'année 1752 (1). C'est lui qui bâtit la maison de famille dont j'ai parlé. (Cath. Lafontaine est décédée le 16-4-1779).

Au cadastre de 1766, Nicolas est lieutenant-maire et signale, avec les terres qu'il possède, sa maison avec grange et écurie. Il devint plus tard maire de la commune et le plus riche propriétaire du lieu, premier de la liste des vingts plus fort contribuables en 1806, payant 64,17 fr. de taxe. Et comme un seul de ses enfants survivra, le patrimoine ne sera pas divisé: il reviendra tout entier à Jean-Nicolas notre arrière grand-père, dont j'aurai à parler plus loin.

Les trois enfants de Nicolas furent dans l'ordre:

- * Catherine, née le 18 octobre 1752, qui eut Catherine d'Assy comme marraine; elle mourut dans sa dixième année, le 5 mars 1762;
- * Jean-Nicolas, notre aïeul né le 13 juillet 1755;
- * Jean-André, né le 19 juillet 1758, mort 10 jours après.

Lui-même mourut à l'âge de 81 ans, le 16 mars 1808. Mais, avant de parler des descendants de cette branche maternelle, il faut que je rapporte quelques détails d'histoire locale de Meix-le-Tige, qui méritent l'attention, car ils montrent le rôle que Nicolas a joué dans la commune et expliquent du même coup l'origine probable de la légende sur les biens seigneuriaux, qui a couru dans notre famille.

(1) Il le déclare dans le recensement du 24 frimaire an 12 ou 16 décembre 1803.

Voici l'annotation de son mariage: "*Anno domini 1752, vigesima tertia januarii, honestus adolescens Nicolaus François ex Chatillon et Catharina Lafontaine, Johannis Mandy honesta vidua, contraxerunt matrimonium coram testibus ad id requisitis et coram me pastore*" s. Lud. Henriquet.

Sous l'ancien régime, la seigneurie de Meix était aux mains de particuliers qui l'obtenaient successivement par voie d'héritage. La dernière famille qui en jouissait fut celle des Saint-Beaussant. Or cette branche s'éteignit en 1784, par la mort de son dernier représentant, Charles de Saint-Beaussant, qui était curé de Meix (on voit dans l'église de Meix une plaque érigée à sa mémoire). La seigneurie tombait donc en déshérence. Dans ce cas, elle revenait de droit au souverain qui était à ce moment l'empereur d'Autriche Joseph II.

Or le gouvernement autrichien remit la seigneurie en vente au plus offrant, le 22 février 1790. Trois acquéreurs se présentèrent: le nouveau curé de Meix nommé G.J. Gillet, la communauté de Meix représentée par son mayeur Nicolas François et André Boutez, un gentilhomme français nommé de la Batonnerie représenté par son notaire. Le prix de l'enchère partait de 300 louis à payer comptant. La Batonnerie haussa de 5 louis et obtint d'abord l'adjudication.

Cependant l'affaire ne se clôtura pas de cette façon. Six jours après, le 28 février 1790, la communauté de Meix (toujours représentée par notre arrière grand-père et André Boutez) rachète à la Batonnerie la seigneurie pour 415 louis vertu-gadins. Mais il n'y avait pas à Meix d'argent disponible. Un emprunt fut donc contracté, les deux délégués se portant caution, auprès d'un nommé Tilman de Halanzy, de Henri Liffrange d' Udange et Pierre Merche de Chatillon, qui versèrent la somme.

Ce n'est pas tout. En 1794, la Belgique est envahie et annexée à la France. Sous le nouveau régime, tous les privilèges seigneuriaux ayant été abolis, la communauté de Meix se voit dans la situation désagréable de celui qui a acheté bien cher un droit désormais sans valeur.

D'abord la commune essaya d'obtenir du fisc français le remboursement de l'emprunt contracté. Mais ce fut évidemment sans succès. Dès lors la position de Nicolas François et André Boutez devenait critique, car eux seuls s'étaient portés caution et donc devenaient débiteurs, à moins que le village ne prît la dette à son compte. Les gens de Meix acceptèrent loyalement la charge. Dans un assemblée générale, constatée par acte notarial du 31 juillet 1794, ils reconnurent la dette et se déclarèrent redevables solidairement. Tous se *(1)* liquidèrent par la suite, mais non sans quelques difficultés encore.

(1) Les pièces concernant cette affaire se trouvent dans les archives de Meix conservées au dépôt des Archives de l'Etat à Arlon. Un exposé succinct de l'histoire a été fait par M. Jacob-Duchesne dans les Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg, tome 44 (1909), p. 107-117.

Telles sont donc les données historiques concernant le rachat de la seigneurie de Meix-le-Tige. C'est là-dessus que l'imagination broda quelque peu, en y introduisant un thème romanesque à propos du mariage de Marguerite Boutez, fille de Catherine d'Assy, avec Jean-Nicolas François, fils du mayeur de Meix. En réalité ce mariage eut lieu en 1785, donc bien avant l'année de la révolution.

b) Ce Jean-Nicolas François était, comme je l'ai dit, le seul survivant de la branche à Meix.

Né le 13 juillet 1755, il fut sans doute le premier de nos ancêtres à recevoir une très bonne instruction, car il fit ses humanités, j'ignore dans quelle institution (le plus proche collège était celui des Récollets à Virton). Il se destina d'abord à la prêtrise et il déclare lui-même qu'il étudia la philosophie et la théologie (1). Mais il ne poursuivit pas dans cette voie.

Ceci marque donc une direction nouvelle dans la vie sociale de la branche maternelle. Jean-Nicolas sera encore un propriétaire terrien mais, en raison de la formation intellectuelle qu'il avait reçue, il sera apte à briguer les postes administratifs de sa commune et l'entrée dans la vie politique. Il fut successivement greffier de la haute justice, sans doute à la fin de l'ancien régime, quand son père venait, au nom du village, de racheter la seigneurie; puis agent municipal sous l'occupation française, et nous le voyons en effet participer aux actes du collège des conseillers de la mairie; il est enfin percepteur de la commune: déjà en 1806, c'est lui qui dresse l'état des vingt plus fort contribuables de Meix (2). Durant le régime hollandais, il gardera ses fonctions; il est l'équivalent d'un secrétaire communal et receveur des contributions. Sur la pierre tombale de la famille (*voir p. 103*), il est inscrit avec le titre de receveur de l'Etat.

C'est donc, dans le village, un personnage important et représentatif. Par la fortune aussi il était considéré et ce sera par conséquent dans une famille de niveau social excellent qu'entrera notre grand-père Jacques-François Dumont, quand il épousera, en 1830, la dernière fille de Jean-Nicolas.

(1) "*J'ai étudié pendant neuf années et demi les humanités, la philosophie et la théologie*" (déclaration faite vers 1810, quand il postulait sa nomination au collège électoral d'arrondissement; Archives d'Arlon, liasses de Meix-le-Tige).

(2) "*Ensuite j'ai été greffier de la haute justice de Meix-le-Tige, agent municipal et enfin percepteur*" (*ibid.*). Dans le registre des délibérations du conseil municipal, écrit de sa main, à certaines époques, on a par exemple un examen des recettes et dépenses par "*sieur François, percepteur à vie de cette mairie*" (13 mai 1812).

Jean-Nicolas François mourut le 25 février 1825. Il avait septante ans. Neuf enfants lui étaient nés de son mariage avec Marguerite Boutez; je dirai un mot de chacun d'eux avant de parler de celle qui fut notre grand-mère.

* Marie-Catherine (20 mars 1786), épouse Henri Thibezar, habitant à Fingig, près de Clémency au Grand-Duché.

* François-Joseph (18 août 1786), devint receveur des contributions à Meix. Je pense qu'il est resté célibataire; en effet, dans le partage des biens de la communauté en 1831, alors qu'il est décédé, il n'est pas question de réserver les droits de sa famille. Il mourut à 40 ans, le 14-4-1828. Son nom est sur la face ouest du monument funéraire des François avec l'inscription suivante: "*Ici repose le corps de François-Joseph François, fils des précédents (inscrits sur la face nord), receveur des contributions décédé le 14 avril 1828 âgé de 42 (?) ans*".

* Jean-Nicolas (11 décembre 1790) décédé à 16 jours le 26 décembre 1790.

* Marie-Madeleine (1 février 1792), épouse en premières noces, en 1813, Jean-Henri Liffrange qui meurt à 25 ans le 6 décembre 1813; en secondes noces, elle épouse en 1817 Jean-Nicolas Liffrange. Elle demeura à Meix. Selon mon père, un de ses fils, François-Joseph, épousa sa cousine germaine Marie-Julie Thibezar (fille de Marie-Catherine ci-dessus) et eut neuf enfants; mon père connaissait encore cette parenté avec les Liffrange.

Un autre garçon, Jean-Nicolas Liffrange, se destinait à la prêtrise, mais mourut au cours de ses études de théologie; son nom est sur la pierre tombale des François à la suite de l'inscription de son oncle François-Joseph (ci-dessus): "*et de leur petit-fils, Jean-Nicolas Liffrange sous-diacre décédé le 10 avril 1843 âgé de 23 ans*".

Quant à Marie-Madeleine François, elle mourut à 45 ans, le 2 janvier 1837.

* Marie-Thérèse (12 octobre 1794), épouse de François Blaise, plumassier à Charleville.

* Jean-Baptiste (23 janvier 1801 ou 3 pluviôse an 9), décédé le 20 juillet de la même année.

* Nicolas-Joseph (29 août 1801 ou 11 fructidor an 9) cité dans les actes notariés comme marchand à Halanzy.

* Jérôme-Eugène (11 novembre 1803 ou 19 brumaire an 12). Il devint prêtre. Aux archives du grand séminaire de Namur, on conserve les dates de sa carrière sacerdotale. Il est sous-diacre le 19 mars 1825, ordonné diacre à Malines le 31 décembre 1826, prêtre à Malines le 28 mars 1827. Nommé tout de suite vicaire à Léglise (31 mars 1827), il devint peu après curé à Straimont, le 1 octobre 1828. Il y resta jusqu'à sa mort, à 47 ans, le 26 mars 1850.

C'est lui qui par testament, demande l'édification de la stèle funéraire de Meix dont j'ai déjà parlé plusieurs fois. Sur la face est, on peut lire l'inscription suivante: "*Ce monument a été érigé d'après les dernières volontés de Monsieur Eugène François vénérable prêtre décédé à Straimont le 26 mars 1850 âgé de 47 ans*".

* Julie François, dernier enfant, est notre grand-mère:

c) Anne-Marie-Julie: tels sont les prénoms inscrits au registre des baptêmes de Meix. A l'état-civil, aux archives d'Arlon, on a Anne-Marie-Claire. Dans les actes notariés je trouve: Marie-Julie en 1831; sa signature avec le seul prénom de Julie dans le partage de la même année; Marie-Claire-Julie dans l'inventaire de 1848.

Elle est née le 19 mai 1808; son parrain fut Jean-Baptiste Orban et sa marraine Catherine Boudart; c'est le curé Leroy, bien connu pour avoir subi la déportation pendant la Terreur, qui la baptisa.

Elle était donc la grand-mère de mon père, qui la connut un peu. Petit détail anecdotique qui contribuait à maintenir ce souvenir: mon père avait une petite cicatrice à la tempe qui provenait, disait-il, d'un coup et d'une brûlure que sa grand-maman Julie avait occasionnée par mégarde avec sa poêle à frire, alors qu'il jouait imprudemment près du feu dans la cuisine. Il relate aussi, dans un de ses textes gaumais, comment il fut témoin, à 4 ans, du décès de sa grand-mère en rentrant de l'enterrement du curé Husson, lequel était mort après avoir prodigué les soins à tous les malades durant une épidémie de typhus, le 25 mai 1884. Julie François mourut, en effet, deux jours après, le 27 mai, âgée de 76 ans.

Son nom est inscrit sur la pierre tombale des François avec le texte suivant: "*Ici repose Julie François Vve de J.-F. Dumont décédée à Meix-le-Tige le 27 mai 1884 âgée de 76 ans*" (1).

(1) On a ajouté: "*et M.Claire Dumont décédée le 1 juillet 1865 âgée de 25 ans*". On explique facilement la logique qui a présidé à l'ordre des inscriptions. Le monument fut érigé après 1850 (date de la mort du curé François qui le demandait par testament). On y inscrivit alors, en les rattachant à la même souche, tous les membres de la famille décédés à cette date. On a ainsi: face nord (la principale dans le projet primitif), Jean-Nicolas François et Marguerite Boutez; face ouest, par ordre de date de décès, François-Joseph François "*fiils des précédents*" (1828) et Jean-Nicolas Liffrange "*leur petit-fils*" (1843); enfin à la face sud: "*Ci-gît le corps de Jacques-François Dumont leur gendre décédé le 27 8bre 1848 âgé de 43 ans*", avec la formule conclusive: P D P L A (Priez Dieu pour leurs âmes). C'est plus de trente ans après que fut gravée, sans aucun doute par les soins de mon grand-père Victor, l'inscription de Julie François et de sa fille Marie-Claire. Mais il ne restait plus de place que sur le socle du monument et c'est ainsi que le texte fut gravé en-dessous de la marque du fabricant (Genin de Halanzy). Il est donc manifeste aussi que, dans le transfert de la stèle au nouveau cimetière, l'orientation de ses faces fut renversée: le texte principal était l'actuelle face nord qui fait aujourd'hui l'arrière du monument. Bref la tombe François est devenue celle des Dumont.

J'ai rapporté, à la fin de ma première partie (*p. 62 sv.*), comment le patrimoine des François fut racheté, dans sa presque totalité, par Jacques-François Dumont; je ne vais pas ici revenir sur ce sujet. J'ai dit aussi comment notre arrière grand-mère se trouva veuve, à 40 ans, avec quatre enfants et des dettes. Elle me paraît avoir été une personne très méritante, donnant toute sa mesure dans les moments difficiles. Sans doute la famille lui doit-elle beaucoup.

Je voudrais d'ailleurs conclure toute cette section en faisant remarquer le rôle important qu'ont joué nos grand mamans de Meix-le-Tige.

Protectrice tutélaires du foyer, c'est par elle que la continuité fut maintenue. Catherine d'Assy, durant son long veuvage de 17 ans, vivait peut-être à la fin de sa vie chez sa fille Marguerite Boutez. On a vu celle-ci présider à l'installation du jeune ménage Dumont-François en 1830. Elle continuera à habiter la maison jusqu'à sa mort près de vingt ans plus tard. De même, c'est Marie-Claire-Julie François qui, après 1848, dirigera de main ferme la vie du foyer. Elle verra aussi se fonder le nouveau ménage qui fut celui de mon grand-père.

Je crois donc que nous devons une reconnaissance spéciale à nos bonnes mamans Catherine, Marguerite et Julie de Meix-le-Tige.

A N N E X E II

Note sur la famille Bailleux pour les descendants de Victor Dumont.

Le nom Bailleux peut provenir du village de Baileux près de Chimay. La souche à laquelle se relie une branche de notre famille résidait à Villancourt au début du 18^e siècle.

Elle est attestée à Meix-le-Tige par des mariages et des naissances à partir de 1729. Cette année-là, un Henry Bailleux vient épouser Catherine Marchal; l'année suivante, il a une fille, Marie-Josèphe, née le 22 octobre 1730. Mais on n'a plus trace ensuite de cette famille.

Un peu plus tard, deux autres Bailleux natifs de Villancourt, qui peuvent être deux frères ou deux cousins, viennent aussi prendre femme à Meix. Le plus âgé est Jean-Baptiste né environ 1712, qui se marie avec Anne-Catherine Watrin au début de janvier 1746. Il en aura six enfants, dont aucun n'est ancêtre direct pour nous.

a) Le second de ces Bailleux qui arrive à Meix-le-Tige, est **Jean**, né vers 1724, qui épouse, le 4 septembre 1746, Elisabeth Hubin de Meix. Trois enfants sont indiqués au registre des baptêmes: Henri (19 juillet 1747) qui a comme marraine Louise Bailleux de Villancourt, Jean-Baptiste (9 janvier 1750), Jacques (27 août 1751).

b) **Henri**, l'aîné de cette famille est notre grand-père. Il épousa Marie-Jeanne Boudard, fille de Jean Boudard de Meix et de Françoise Guillaume (1).

Il était charbonnier, ainsi que l'indique le registre de baptême en cinq occasions.

De ce ménage, je connais les prénoms de huit enfants: Jacques (1771), Toussaint (1774), Jean-Joseph (1776), Louis (1779), Jean-François (1781), Marie-Catherine (1784), Marie-Madeleine (1787), Marie-Jeanne (1790).

Henri mourut, à 48 ans dit sa nécrologie, le 2 janvier de l'an 1793. Il est à noter que Marie-Jeanne Boudard sa femme se remaria, le 7 décembre de la même année, avec son cousin Jean-Henry, fils de Jean-Baptiste et Anne-Catherine Watrin (*ci-dessus*), avec dispense du second degré d'affinité.

(1) Cette Françoise Guillaume était la soeur de Jean Guillaume, curé de Chantenelle, dont il existe un testament daté du 1 décembre 1789. Voir Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg, 41 (1906), p. 226.

c) Jacques, l'aîné des enfants de Henri Bailleux et Marie-Jeanne Boudard, est né le 5 juillet 1771. Selon mon père, il est le mari de Marie-Jeanne Clément. Or on trouve au recensement de Meix en 1803 le ménage Jacques Bailleux-Clément, dont le mari est dit âgé de 33 ans. C'est celui qui est né en 1771. Voici, d'après mon père, quels furent ses enfants: Anne-Catherine (1802, ép. Renaud et Lefort), Marie-Catherine (1805, ép. Toussaint Clément), François-Félix (1807, ép. Elisabeth Husson), Marie-Monique (1811, ép. Michel Rosmant), Marie-Eugénie (1814, ép. Michel Bouté), Jean-Nicolas (1817, qui est notre arrière grand-père).

Mon père connaissait encore de nombreux cousins remontant à chacun de ces ménages. Mais je ne les noterai pas ici, me contentant de poursuivre la lignée de Jean-Nicolas.

d) Jean-Nicolas, dit Fi Djaques, est né le 16 février 1817 et mourut le 7 juillet 1886. Il épousa Marie-Jeanne Poncelet de Rachecourt (1). Mon père ne signale que trois enfants de ce mariage:

* Pierre-Joseph (10 décembre 1844-28 avril 1928), époux de Mélanie Remy, laquelle est décédée à 22 ans, en 1880, à la suite de son premier accouchement; l'enfant, Marie Bailleux, née la même année que mon père, fut élevée avec lui à Meix; elle épousa Jean Noerdinger et mourut le 23 décembre 1952; trois enfants: Jules (décédé en 1964), Héloïse et Jeanne; Jeanne Noerdinger a épousé Emile Droogmans à Kermt dans le Limbourg; deux enfants: Marie-Claire (ép. Maldoy), Guy.

* **Marie-Catherine** (24 août 1848-11 avril 1914), qui épousa Victor Dumont en 1871, et est donc notre grand-mère.

* Nicolas (31 mars 1854-4 mars 1905), époux de Marie-Sylvie Bailleux (1857-1926), qui eut huit enfants (avec lesquels je n'ai, pour ma part, aucune relation de cousinage).

(1) Marie-Jeanne Poncelet (1815-1885) est la soeur de Joseph Poncelet (1820-1875), époux de Marie-Barbe Mouzon, dont est né Paul Poncelet (1869-1942), qui était le parrain de mon père. Paul Poncelet a épousé Emma Georges (1882) et a eu trois enfants: Marcelle, décédée sans postérité en 1956; Emile, époux de Madeleine Fabry, qui a une fille Marie-Françoise née en 1948; Maria qui est religieuse des Dames de Marie.

Répertoire alphabétique des Dumont
cités dans le texte.

N.B.: les indications donnent successivement:
le numéro de classement de l'individu,
ses dates,
le nom de son père (avec numéro) et le nom de sa mère,
le nom du conjoint, s'il y a lieu.

<u>Nom et n° de l'individu</u>	<u>Ses dates</u>	<u>Nom et n° du père</u>	<u>Nom de la mère</u>	<u>Nom du conjoint</u>
Albert (126)	1910	Joseph-Camille (116)	M.-Louise Bodard	
- (129)	1946	Edouard (127)	Viviane Jacobs	
Amand (104)	1901-1990	François-Xavier (101)	Lucie Klaurens	Lucienne Laurent
Anastasie (87)	1851-1908	Philippe-Joseph (84)	Honorine Bouvy	Gustave Fradcourt
Anne (49)	1755-?	François (4)	Marguerite Tiercelet	
- (131)	1949	Edouard (127)	Viviane Jacobs	
Anne-Catherine (28)	1795-?	Nicolas-Joseph (17)	M.Ald. Desouliers	
Anne-Françoise (20)	1770-?	Nicolas-Joseph (17)	M.Ald. Desouliers	Jean-Hubert Lecomte
Anne-Marie (138)	1920	Joseph-Camille (116)	M.Louise Bodard	Louis Watlet
Augustin (47)	1747-1795	François (4)	Marguerite Tiercelet	Marie-Catherine Courty
Augustine-Victorine (100)	1870-1898	Jean-François (90)	Marie-Françoise Pirot	
Barbe (10)	1655-1726	Henry (1)	Barbe Yande	Jean Bouvy
Béatrice (9)	1650-1718	Henry (1)	Barbe Yande	A. Viette
Bernadette (140)	1924-1926	Joseph-Camille (116)	M.Louise Bodard	

<u>Nom et n° de l'individu</u>	<u>Ses dates</u>	<u>Nom et n° du père</u>	<u>Nom de la mère</u>	<u>Nom du conjoint</u>
Bernadette (141)	1926-1939	id.		
Boris (142)	1964	Jean-François (107)	Colette Pairoux	
Brigitte (130)	1948	Edouard (127)	Viviane Jacobs	
Camille (116)	voir Joseph-Camille			
Camille-François (121)	1911-1915	Paul-Victor (114)	M.J. Gavroy	
- (125)	1915	id.		
Caroline (83)	1818-?	François (6)	Charlotte Coulon	Augustin Rongvaux
- (85)	1846-1914	Philippe-Joseph (84)	Honorine Bouvy	Jean-Baptiste François
Catherine (35)	1716-1754	Henry le vieux (12)	Elisabeth Gruette	Jean Hannus
Catherine (37)	1696-1737	François (2)	Louise Graingoire	Jean Picard
Cécile (34)	1710-1781	Henry le vieux (12)	Elisabeth Gruette	Jean Sevrain
Christophe (146)	1976	Etienne (108)	Geneviève Riche	
Claude (29)	1705-?	Henry le vieux (12)	Elisabeth Gruette	Marguerite Hissette
Clémentine (112)	voir Marie-Clémentine			
Dominique (133)	1955	Edouard (127)	Viviane Jacobs	
Edouard (127)	1912	Joseph-Camille (116)	M.Louise Bodard	Viviane Jacobs
Elisabeth (32)	1738-?	Claude (29)	Marguerite Hissette	

<u>Nom et n° de l'individu</u>	<u>Ses dates</u>	<u>Nom et n° du père</u>	<u>Nom de la mère</u>	<u>Nom du conjoint</u>
Elisabeth (40)	1710-1782	François (2)	Louise Graingoire	Hubert Tilman
- (45)	1734-?	Henry le jeune (3)	Anne Philippe	
- (95)	1876-1955	François-Joseph (88)	Hortense Bodard	Victor Contrardy
Eric (136)	1965	Edouard (127)	Viviane Jacobs	
Etienne (108)	1941	Jean-Constant (106)	Marguerite Houbeau	Geneviève Riche
François (2)	1660-1733	Henry (1)	Barbe Yande	Louise Graingoire
- (4)	1720-1793	Henry le jeun (3)	Anne Philippe	Marguerite Tiercelet
- (5)	1751-1793	François (4)	Marguerite Tiercelet	1°) Marie-Anne George 2°) Marg. Legendre
- (6)	1785-1854	François (5)	Marie-Anne George	Charlotte Coulon
- (41)	1714-?	François (2)	Louise Graingoire	
- (69)	1821-1825	Henry (55)	Marie-Jeanne Habay	
François-Joseph (88)	1831-1904	Jacques-François (7)	Anne-M. François	1°) M.Cather. Husson 2°) Hort. Bodard
François-Lucien (118)	1891-1892	Victor-Eugène (91)	Marie-Catherine Bailleux	
François-Xavier (101)	1872-1955	Jean-François (90)	Marie-Françoise Pirot	Lucie Klaurens
Frédéric (144)	1970	Gervais (109)	Madeleine Pirlot	
Geneviève (71)	1824-1824	Henry (55)	Marie-Jeanne Habay	

<u>Nom et n° de l'individu</u>	<u>Ses dates</u>	<u>Nom et n° du père</u>	<u>Nom de la mère</u>	<u>Nom du conjoint</u>
Gervais (109)	1942	Jean-Constant (106)	Marguerite Houbeau	Madeleine Pirlot
Grégory (147)	1978	Etienne (108)	Geneviève Riche	
Guillaume (8)	?	Henry (1)	Barbe Yande	
Guillaume-Joseph (22)	1775-?	Nic.Jos. (17)	M.Ald. Desouliers	
Guy (105)	1934-1958	Amand (104)	Lucienne Laurent	
Hadelin (97)	1864-1886	Jean-François (90)	Marie-Françoise Pirot	
- (103)	1900-1927	François-Xavier (101)	Lucie Klaurens	
Héloïse-Augustine (99)	1868-1898	Jean-François (90)	Marie-Françoise Pirot	
Henry (1)	1620-1670			Barbe Yande
- (3)	1695-1752	François (2)	Louise Graingoire	1° Anne Philippe 2° Elisabeth Lebrun
- (12)	1680-1764	Jean (11)	Catherine Godfrind	Elisabeth Gruette
- (31)	1734-?	Claude (29)	Marguerite Hisette	
- (46)	1750-?	Henry (3)	Elisabeth Lebrun	
- (55)	1775-1857	Augustin (47)	Marie-Catherine Courty	1° M.Anne Bastien 2° M.Jeanne Habay
Henri-Joseph (26)	1789-?	Nicolas-Joseph (17)	M.Ald. Desouliers	
- (68)	1817-?	Henry (55)	Marie-Jeanne Habay	Marie-Joseph Bakaes

<u>Nom et n° de l'individu</u>	<u>Ses dates</u>	<u>Nom et n° du père</u>	<u>Nom de la mère</u>	<u>Nom du conjoint</u>
Jacques-François (7)	1804-1848	François (6)	Charlotte Coulon	Anne-M.C.J. François
Jean (11)	1655-1729	Henry (1)	Barbe Yande	Catherine Godfrind
- (39)	1704-?	François (2)	Louise Graingoire	
- (122)	1912	Paul (114)	Marie-Julie Gavroy	Renée Lacasse
Jean-Adam (63)	1805-?	Henry (55)	Marie-Anne Bastien	
Jean-Baptiste (70)	1822-1823	Henry (55)	Marie-Jeanne Habay	
- (73)	1828-1829	id.		
- (76)	1832-1833	id.		
Jean-Constant (106)	1909-1993	François-Xavier (101)	Lucie Klaurens	Marguerite Houbeau
Jean-François (64)	1807-1807	Henry (55)	Marie-Anne Bastien	
- (72)	1826-?	Henry (55)	Marie-Jeanne Habay	
- (80)	1812-1853	François (6)	Charlotte Coulon	
- (90)	1835-1907	Jacques-François (7)	Anne-M.C.J. François	Marie-Françoise Pirot
- (107)	1936	Jean-Constant (106)	Marguerite Houbeau	Colette Pairoux
- (143)	1967	Jean-Paul (123)	Yvette Gélise	
Jean-Henry (61)	1802-1827	Henry (55)	Marie-Anne Bastien	
- (77)	1806-1807	François (6)	Charlotte Coulon	
- (78)	1807-1861	id.		

<u>Nom et n° de l'individu</u>	<u>Ses dates</u>	<u>Nom et n° du père</u>	<u>Nom de la mère</u>	<u>Nom du conjoint</u>
Jean-Joseph (75)	1832-1833	Henry (55)	Marie-Jeanne Habay	
Jean-Louis (58)	1784-?	Augustin (47)	Marie-Catherine Courty	
- (65)	1810-1837	Henry (55)	Marie-Anne Bastien	
Jean-Michel (27)	1791-1795	Nic.Jos. (17)	M.A. Desouliers	
Jean-Nicolas (16)	1740-?	Nicolas (15)	Françoise Michel	
- (25)	1786-?	Nic.Jos. (17)	Marie-Anne Desouliers	
Jean-Paul (123)	1944	Jean (122)	Renée Lacasse	Yvette Gélise
Jean-Pierre (86)	1848-1920	Ph.-Jos. (84)	H. Bouvy	M.J. Keizer
Jeanne (13)	1680-1727	Jean (11)	C. Godfrind	Fr. Marchal
- (30)	1732-?	Claude (29)	Marguerite Hisette	
- (36)	1718-1792	Henry (12)	E. Gruette	Nic. Petrement
- (42)	1722-1795	Henry (3)	A. Philippe	Jos. Gillet
- (50)	1756-?	François (4)	Marguerite Tiercelet	
- (56)	1779-1790	Augustin (47)	Marie-Catherine Courty	
Jérôme-Eugène (89)	1833-1834	Jac.François (7)	Anne-M. François	
Joseph (93)	1843-1845	id.		
Joseph-Camille (116)	1885-1958	Victor-Eugène (91)	Marie-Catherine Bailleux	Marie-Louise Bodard
Joséphine (102)	1876-1898	J.François (90)	M.F. Pirot	
Josué (98)	1866-1885	id.		
Louis (53)	1790-1790	François (5)	Marie-Anne George	

<u>Nom et n° de l'individu</u>	<u>Ses dates</u>	<u>Nom et n° du père</u>	<u>Nom de la mère</u>	<u>Nom du conjoint</u>
--------------------------------	------------------	--------------------------	-----------------------	------------------------

<u>individu</u>		<u>père</u>		<u>conjoint</u>
Marguerite (14)	?-1735	Jean (11)	C. Godfrind	H. Rossignon
- (33)	1739-?	Claude (29)	Marguerite Hisette	
- (62)	1803-1830	Henry (55)	Marie-Anne Bastien	
- (82)	1816-1854	François (6)	C. Coulon	J.B. Bouvy
- (139)	1921	Jos. Camille (116)	M.Louise Bodard	Jean Militis
- (128)	1945	Edouard (127)	Viviane Jacobs	
Maria- Augustine (111)	1872-1947	Victor-Eugène (91)	Marie-Catherine Bailleux	Victor Billocq
Marie (38)	1701-1775	François (2)	Louise Graingoire	
- (43)	1727-?	Henry (3)	Anne Philippe	
- (48)	1749-1786	François (4)	M. Tiercelet	J.P. Bouvy
Marie- Aldegonde (24)	1780-1784	Nic.Jos. (17)	M.Ald. Desouliers	
Marie-Aloysie (113)	1877-1879	Victor-Eug. (91)	M.C. Bailleux	
Marie-Anne (57)	1782-1851	Augustin (47)	Marie-Cath. Courty	Jean-Nicolas Laurent
Marie-Catherine (44)	1730-?	Henry (3)	Anne Philippe	
- (74)	1829-1859	Henry (55)	Marie-J. Habay	Pierre-Charles Marmoy
Marie-Claire (92)	1841-1865	Jac.François (7)	Anne-M. François	Hubert Gasoard
- (96)	1862-1948	Jean-François (90)	Marie-Françoise Pilot	Nicolas Wiem
Marie- Clémentine (112)	1875-1957	Victor-Eug. (91)	M. Catherine Bailleux	Cyrille Billocq

<u>Nom et n° de l'individu</u>	<u>Ses dates</u>	<u>Nom et n° du père</u>	<u>Nom de la mère</u>	<u>Nom du conjoint</u>
Marie-Françoise (18)	?	Nicolas (15)	Françoise Michel	
- (52)	1787-1790	François (5)	M. Anne George	
Marie-Héloïse (115)	1883-1921	Victor-E. (91)	M. Cath. Bailleux	
Marie-Jeanne (60)	1789-?	Augustin (47)	Marie-Cath. Courty	
Marie-Joseph (59)	1785-?	id.		
- (79)	1810-1843	François (6)	C. Coulon	L. Lambert
Marie-Julia (119)	1894-1895	Victor-E. (91)	M. Cath. Bailleux	
Marie-Louise (120)	1910	Paul (114)	Marie-Julie Gavroy	
Marie-Madeleine (51)	1760-1823	François (4)	Marg. Tiercelet	Louis Lambert
- (54)	1792-1792	François (5)	M. A. George	
Marie-Marguerite (21)	1772-?	Nic. Jos. (17)	M. Ald. Desouliers	Hubert Détail
- (94)	1854-1916	François-Joseph (88)	M. C. Husson	Hyacinthe Résibois
Marie-Paule (124)	1948	Jean (122)	Renée Lacasse	
Martine (135)	1957	Edouard (127)	Viviane Jacobs	
Michele (132)	1951	id.		
Monique (134)	1957	id.		
Nicolas (15)	1702-?	Henry (12)	E. Gruette	Françoise Michel
Nicolas-Joseph (17)	1742	Nicolas (15)	Fr. Michel	Marie-Aldegonde Desouliers
- (23)	1778-?	Nic. Jos. (17)	M. Ald. Desouliers	
- (81)	1814-1861	François (6)	C. Coulon	

<u>Nom et n° de l'individu</u>	<u>Ses dates</u>	<u>Nom et n° du père</u>	<u>Nom de la mère</u>	<u>Nom du conjoint</u>
Olivier (145)	1972-1991	Gervais (109)	Madeleine Pirlot	
Paul (114)	1880-1954	Victor-Eugène (91)	Marie-Catherine Bailleux	Marie-Julie Gavroy
- (137)	1915	Joseph-Camille (116)	Marie-Louise Bodard	
Philippe-Joseph (84)	1821-1862	François (6)	Charlotte Coulon	Honorine Bouvy
Pierre-Joseph (19)	?-1797	Nicolas (15)	Françoise Michel	
Pierre-Martin (66)	1813-1814	Henry (55)	Marie-Anne Bastien	
Victor-Eugène (91)	1838-1919	Jacques-François (7)	A.M. François	M.Cath. Bailleux
Victor-Joseph (117)	1889-1894	V.Eugène (91)	M.Cath. Bailleux	
Vincent (110)	1945	Jean-Constant (106)	Marguerite Houbeau	Rose Godin

(Clôturé en septembre 1967)

* Mise à jours des pages 89, 91, 95 et de l'index.

* Remise en page.

par Christophe Dumont (xtofdumont@yahoo.com)